

LE TEMPS QU'IL FERA  
Généralment clair, avec quelques nuages et averses isolées. Frais. Minimums et maximums à La Tuque 45 et 70, à Trois-Rivières 50 et 70.  
**CHARBONNERIE ST-LAURENT CIE LTEE**  
Le meilleur service FR 4-6221 La meilleure huile

# le nouvelliste

45e année, No 224

Trois-Rivières, lundi le 26 juillet 1965

Sept cents.



Contre les employés des postes en grève

## Aucune mesure précipitée ne sera prise



LE JUGE JACOB C. ANDERSON, 63 ans, de Belleville, vient d'être nommé commissaire enquêteur pour étudier les récentes hausses de salaires du groupe D des employés civils, ce qui comprend les postiers en

(Téléphoto PC) grève. Cette commission à membre unique a été nommée vendredi, après que les facteurs du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique eurent cessé de travailler.

### Le juge Anderson devrait remettre son rapport d'ici dix jours au plus tard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a promis samedi de ne prendre aucune mesure précipitée contre les employés des postes en grève.

Le ministre des Revenus, E.J. Benson, a déclaré au cours d'une conférence de presse convoquée en toute hâte que le médiateur de cette grève des employés des postes, le juge J.C. Anderson, avait demandé aux partis impliqués de ne pas prendre de telles mesures. Cette demande était contenue dans un télégramme reçu dimanche.

M. Benson, membre du comité de trois hommes mis sur pied pour étudier les problèmes de cette grève, a annoncé que le gouvernement avait affirmé au juge Anderson qu'aucune mesure intempestive ne serait prise. M. Benson a ajouté qu'il espérait recevoir le rapport du juge Anderson sur cette grève d'ici la fin de la semaine ou dans dix jours au plus tard. Dès réception de ce rapport, le gouvernement agira. Mais M. Benson n'a pas dit explicitement que le gouvernement suivrait les recommandations du rapport.

M. Benson, qui avait à ses côtés le maître de poste général M. Tremblay et le solliciteur-général M. Pennell, a demandé aux grévistes de retourner à l'ouvrage. Il a ajouté que le télégramme du juge Anderson contenait la même demande adressée aux syndicats postaux et aux grévistes.

M. Benson a ajouté que son comité était prêt à conserver avec les représentants des syndicats, même s'il n'avait pas été invité à assister lundi à une réunion des membres exécutifs du syndicat, qui doit avoir lieu à Ottawa.

A un journaliste qui lui demandait quelles mesures prendrait le gouvernement au cas où la grève se prolongerait, M. Benson a répliqué: "Nous ne voulons pas menacer qui que ce soit. Nous voulons simplement un service postal aux Canadiens."

**Aucune mesure draconienne**

M. Benson a expliqué qu'il n'avait pas l'intention de prendre des mesures semblables à celles qui avaient été prises en 1957 à l'occasion de la grève des employés de chemin de fer, alors que le Parlement avait adopté une loi forçant les grévistes à retourner à l'ouvrage. Il n'est pas question non plus d'affecter des soldats à la livraison du courrier.

"Le gouvernement est prêt à entreprendre des négociations collectives avec tous les fonctionnaires, a ajouté M. Benson, sans plus élaborer.

Les employés des postes demandent une augmentation an-

nuelle de salaire de \$660. La semaine dernière, le gouvernement a approuvé une recommandation de la Commission du service civil qui favorisait une augmentation de \$300 à \$340 rétroactive au mois d'octobre dernier. D'après cette nouvelle échelle de salaire, les salaires maximums pour les facteurs seraient de \$4,680 et de \$5,050 pour les employés affectés au tri des lettres.

M. Benson a dit que les employés des postes avaient marqué un point en suggérant la formation d'une commission spéciale pour étudier leurs demandes, mais il a ajouté que le gouvernement ne pouvait agir quand on le menaçait.

Il a ajouté qu'une augmentation de salaire à la suite d'une grève n'est pas une solution acceptable. Le gouvernement ne peut agir selon ce principe, sinon tous les autres fonctionnaires se serviraient de cette tactique.

Si, d'après le rapport Anderson, on découvre des irrégularités dans l'échelle des salaires accordés aux employés des postes, le gouvernement devra étudier sérieusement l'affaire, a-t-il dit.

### Service postal interrompu mardi

D'autre part, M. Tremblay a déclaré qu'il serait difficile de maintenir même le service de première classe dans certaines provinces, et dès mardi, si la grève ne se termine pas.

M. Pennell a ajouté que le gouvernement était prêt à prendre d'autres mesures pour interdire le piquetage, si cela s'avérait nécessaire.

Des injonctions seront prises la nuit le libre accès des bureaux de poste n'est pas respecté.

Le gouvernement a déjà obtenu de telles injonctions dans deux villes, Montréal et Vancouver.

Le département de la Santé et du Bien-être cherche des moyens de faire parvenir aux destinataires, les chèques de pension de vieillesse et autres, si la grève continue, a déclaré M. Benson.

Le juge J.C. Anderson, médiateur de la grève, a conféré avec le Premier ministre Pearson une fois depuis son arrivée de Belleville. Le juge a aussi rencontré les membres du comité spécial formé à cette occasion.



M. Gerald A. Regan

En Nouvelle-Ecosse

### M. Gerald A. Regan élu chef libéral

HALIFAX (PC) — Gerald A. Regan, avocat d'Halifax et député depuis 1963, a été élu samedi soir chef du parti libéral de la Nouvelle-Ecosse, des le premier tour de scrutin, avec 379 voix sur un total possible de 588.

M. Regan, âgé de 37 ans, est un ancien commentateur sportif de Halifax. Il succède à M. Earl W. Urquhart, qui avait annoncé vendredi soir, à l'occasion d'un dîner du parti qu'il n'entendait pas se présenter comme leader une autre fois. Il avait été élu en 1962.

Dans la course à la direction du parti, le nouveau chef a défait un échelon d'Halifax, Robert Matheson et un résident de Greenwood, Arthur Yates.

Un autre candidat au poste de leader avait retiré sa candidature à la suite d'un malaise qui l'avait terrassé deux jours plus tôt dans sa chambre d'hôtel.

### Les employés de la compagnie Eddy en faveur de la grève

HULL, Qué. (PC) — Les employés de la compagnie E. Eddy, par un vote de près de cent pour cent, se sont prononcés hier en faveur de la grève, ont annoncé des dirigeants du syndicat, mais les négociations en vue d'un nouveau contrat se poursuivront quand même aujourd'hui.

Deux syndicats, affiliés au Congrès du travail du Canada, ont tenu ces votes hier. Un troisième syndicat, affilié à la même organisation, avait voté lundi dernier de déclencher une grève.

La date du début de la grève n'a pas encore été fixée par aucun groupe, tous trois représentant plus de 1.600 travailleurs. D'après la loi du Québec, les employés de Hull peuvent entrer en grève n'importe quand après le 30 juillet. Les négociations au moulin d'Ottawa se poursuivent toujours, devant un conciliateur, et à ce stade, en vertu des lois de cette province, aucune grève ne peut être déclenchée à ce moment.

La conciliation pour les employés du Québec, est arrivée à une impasse le 15 juillet, mais les syndicats ont annoncé la semaine dernière qu'ils acceptaient l'offre de la compagnie de reprendre les négociations aujourd'hui.

Les syndicats, qui négocient ensemble, réclament une augmentation contractuelle de 30 cents l'heure, avec un contrat d'un an.

Pour la première fois au Nord-Vietnam

## Un chasseur américain abattu par des missiles soviétiques

SAIGON (AFP) — Un chasseur américain a été abattu samedi, à 40 milles à l'ouest de Hanoi, par des missiles soviétiques, a-t-on annoncé hier, de source américaine à Saigon.

L'avion s'est désintégré et les deux hommes d'équipage sont considérés comme perdus.

Si une confirmation était donnée, ce serait la première fois que des missiles soviétiques "Sam" (sol-air) seraient entrés en action au Nord-Vietnam.

Selon les renseignements en possession des autorités américaines, cinq rampes de lancement de missiles sol-air ont été jusqu'ici construites dans la région de Hanoi avec l'aide de l'Union soviétique. Jusqu'à présent, toutefois, on considérait à Washington qu'aucune de ces rampes de lancement n'était encore en état de fonctionner.

C'est le commandement américain à Saigon, dont dépend la base, probablement en Thaïlande, d'où partent les chasseurs et chasseurs-bombardiers attaquant le nord-ouest du Vietnam, qui a diffusé les premières précisions sous la forme du communiqué suivant:

"Un appareil 'Phantom' F-5 de l'armée de l'air américaine a été abattu à 40 milles à l'ouest de Hanoi, le 24 juillet, au cours d'une mission de soutien pendant le bombardement de la poudrière de Lang Chi, à 65 milles au nord-ouest de Hanoi. Les premières indications semblent mon-

trer que l'appareil a été abattu par ce qui semble être un missile sol-air. L'appareil a battu l'air à l'ouest d'une escadrille de quatre Phantoms protégeant 12 F-105."

Ces deux raids américains effectués hier se sont limités à deux reconnaissances armées qui ont attaqué une nouvelle fois les installations militaires de Ding Hoi, à 325 milles au sud de Hanoi. Une autre mission a été conduite au-dessus de Thang Hoa et sur Rong Hoi.

La destruction de cet avion américain par une fusée soviétique "parait comme une illustration de la phrase prononcée le 17 juillet dernier, à Riga, par M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique, "chaque action appelle une réaction".

**Les pirates de l'air**

Chaque nouvelle marche de "l'escalade" entraînerait des initiatives appropriées, tant des "forces de libération nationale" que des "états socialistes", avait alors dit M. Kossyguine, qui s'était rendu en Lettonie entre ses deux rencontres, à Moscou, avec M. Averel Harriman, ambassadeur itinérant des Etats-Unis.

Ces rencontres, les 15 et 21 juillet, en vertu du "rapport substantiel" adressé par M. Harriman au président Johnson, après la première entrevue, semble n'avoir guère servi aux deux côtés qu'à ex-

poser une fois de plus leurs politiques connues.

Celle de l'URSS, officiellement, consiste à soutenir totalement les exigences de Hanoi et du FNL sud-vietnamien, en accordant toute l'aide requise au Vietnam du Nord.

Cette aide, comme l'a précisé M. Nicolas Podgorny, membre du présidium du comité central, le jour même où le "Phantom" était abattu, consiste notamment en moyens propres à soutenir le Vietnam du Nord dans sa lutte "contre les pirates de l'air".

Officieusement, les personnalités soviétiques confient volontiers aux Occidentaux de Moscou qu'elles ne voient pas d'inconvénient à un "enlèvement" toujours plus prononcé des Américains au Vietnam, et qu'elles comptent sur les réactions de l'opinion publique aux Etats-Unis, des lors que les pertes en hommes et en matériel dépassent d'un poids de plus en plus lourd, pour amener une "solution de lassitude".

Quant à savoir pourquoi ce moment-là, plutôt qu'un autre, a été choisi pour la "ré-

action" que constitue le premier emploi connu, au Vietnam du Nord, d'une des fusées soviétiques que l'on savait déjà s'y trouver depuis un certain temps, Moscou — que M. Harriman lui-même dit ne pas être impliquée directement dans la guerre vietnamienne — a beau jeu pour laisser entendre que Hanoi seule est juge.

Les observateurs de Moscou n'excluent pas, cependant, qu'une certaine "synchronisation" ait été convenue, dans les perspectives ouvertes par les appels de Moscou à "l'unité d'action" du camp socialiste. Cet appel vient d'être lancé une fois encore, à Bucarest, au 9e congrès du PC roumain, par M. Léonide Brejnev, premier secrétaire du PC soviétique. L'efficacité de l'aide que l'URSS accorde au Vietnam du Nord, se dit, dans cette hypothèse, brillamment démontrée au moment où, selon certaines rumeurs, le chef du PC soviétique a eu des entretiens discrets avec l'un des grands dirigeants du PC chinois, M. Teng Hsiao-Ping, qui, ajoutent-on, pourrait s'arrêter à Moscou sur le chemin du retour.

Si Allah le veut

## L'Indonésie aurait sa propre bombe atomique

DJAKARTA (AFP) — "Si Allah le veut, l'Indonésie produira bientôt sa propre bombe atomique", a déclaré hier le chef de l'Etat indonésien, M. Soukarno à une conférence islamique qui s'est tenue à Bandung.

"La bombe atomique indonésienne, a-t-il affirmé, ne sera pas utilisée pour commettre des agressions contre les autres pays mais pour maintenir l'intégrité territoriale de notre pays et le protéger des ingérences étrangères".

"Au cas où nous serions attaqués, a poursuivi le président Soukarno, nous utiliserons la bombe atomique et la guerre serait menée par le peuple indonésien avec toutes les armes disponibles".

Le chef de l'Etat indonésien a en outre annoncé qu'en 1966, il interdirait les importations d'entreprises étrangères. "Si nous voulons être une nation libre, nous devons être capables de produire nous-mêmes ce dont nous avons besoin... si Allah le veut, nous construirons d'ici à trois ans nos propres automobiles", a affirmé enfin M. Soukarno.

Le chef de l'Etat indonésien a en outre annoncé qu'en 1966, il interdirait les importations d'entreprises étrangères. "Si nous voulons être une nation libre, nous devons être capables de produire nous-mêmes ce dont nous avons besoin... si Allah le veut, nous construirons d'ici à trois ans nos propres automobiles", a affirmé enfin M. Soukarno.

## Les autorités fédérales sont blâmées

MONTREAL (PC) — Les présidents des deux grandes sociétés montrealaises de l'Association fédérée des facteurs du Canada et de l'Association des employés des postes du Canada, MM. Roger Decarie et William Houle, ont donné hier, l'attitude des autorités fédérales face à la grève qui sévit actuellement chez les employés des postes du pays.

Au cours d'une conférence de presse, ils ont rejeté les déclarations des ministres des Postes et du Revenu, MM. René Tremblay et E. Benson, à l'effet que le gouvernement canadien se réservait le droit d'accepter ou d'amender le rapport du juge J.C. Anderson, nommé à la tête d'une commission chargée d'étudier les revendications des facteurs et employés des postes du Canada.

Selon MM. Decarie et Houle, l'attitude d'Ottawa est une preuve que le gouvernement "manque de sérieux et qu'il ne veut pas régler le problème à la satisfaction de toutes les parties". A la nouvelle voulant que l'enquêteur soumettrait son rapport d'ici une semaine ou dix jours, MM. Decarie et Houle ont répondu que les grévistes attendraient la publication du rapport, mais qu'ils persévéraient dans leur grève tant et aussi longtemps qu'Ottawa ne leur aura pas consenti la hausse de traitement générale de \$660.

**Mandat non reconnu**

MM. Decarie et Houle ont fait remarquer que les deux grandes associations syndicales ne reconnaissent pas le mandat de la commission Anderson, "parce qu'elle a été nommée trop tard par le cabinet fédé-

ral qui ne s'est pas soucié des revendications que les facteurs et employés des postes réclament depuis plus de dix mois". Les deux leaders syndicaux ont affirmé "qu'ils n'admettent pas l'incompétence d'un gouvernement qui doit attendre que ses employés déclenchent une grève avant de lever un peu les yeux sur leurs problèmes".

MM. Decarie et Houle ont rappelé que les chefs syndicaux de Vancouver et de Hamilton, principaux centres de la grève, avec Montréal, appuyaient fortement l'attitude de leurs confrères montrealais.

A leur retour d'Ottawa, MM. Decarie et Houle convoqueraient une importante assemblée générale de tous les grévistes, afin de les mettre au courant des derniers développements.

Les grévistes réclament aussi du gouvernement qu'il prenne aucune mesure disciplinaire contre ceux qui ont cessé le travail à travers le Canada.

Enfin, au cours d'une assemblée générale, les grévistes ont rappelé au gouvernement qu'ils désiraient une augmentation de \$660, rétroactive au premier octobre 1964.

## On voudrait créer un syndicat unique

QUEBEC (PC) — Dans un télégramme adressé samedi à M. R. Beland, président de la Fraternité postale du Canada, les employés des postes de Québec demandent la convocation des trois associations qui composent la fraternité. Cette rencontre aurait pour but d'étudier la possibilité de former l'unité postale au pays, ce qui revient à dire qu'on voudrait créer un syndicat unique qui grouperait

22.000 employés des postes au Canada.

Par ailleurs, dans un autre télégramme envoyé hier soir au premier ministre Pearson et au ministre des postes, M. René Tremblay, les commis et facteurs de Québec ont fait savoir qu'avant de retourner au travail ils désiraient obtenir l'assurance qu'ils n'auraient à subir aucune perte de salaire pendant la période de grève.

Les grévistes réclament aussi du gouvernement qu'il prenne aucune mesure disciplinaire contre ceux qui ont cessé le travail à travers le Canada.



APASRA HONGSAKULA, Miss Thaïlande, vient de remporter, à Miami, le titre de Miss Univers. Cette jeune beauté de dix-huit ans, de Bangkok, ne quitte jamais son porte-bonheur "Budda". Lire nouvelle en page 10.

### Le Sourire du Petit Déjeuner

L'homme ne comprend jamais que la moitié de la femme.

Graissier  
CRÉMERIE - TROIS-RIVIÈRES  
FR 4-6226 LE 3-0861  
Le service qui ne fait pas attendre

## L'administration américaine en faveur de l'abolition de la peine de mort

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine s'est officiellement prononcée samedi pour la première fois en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Dans une réponse écrite à un parlementaire qui préside une commission d'étude d'un projet de loi sur l'abolition de la peine de mort dans le district de Columbia Washington, M. Ramsey Clark, secrétaire adjoint à la Justice a déclaré qu'une enquête de deux mois et demi dans les différentes administrations intéressées n'avait fait ressortir aucune opposition déterminée au projet.

"Ce pays", écrit M. Clark, a pes, pour se livrer à la lumière trop de ressources et de principaux moyens actuels, à la suppression de la vie humaine, comme sanction ou comme prévention".

L'attorney-général adjoint a ajouté que la pénologie moderne fournit à la société des moyens de protection contre le crime beaucoup plus efficaces que la peine de mort. Il a recommandé que le projet de loi pris en considération ne soit pas limité au district de Columbia mais étendu à tous les

Etats-Unis. Le projet ne maintient la peine de mort que pour le viol.

Le chef des services de police des Etats-Unis, M. Edgar Hoover, directeur du FBI s'était toujours par le passé déclaré opposé à l'abolition de la peine de mort, mais M. Clark déclare que le FBI se montre maintenant mieux disposé envers l'abolition de la peine capitale.

### AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées ..... 15
- Classes ..... 16-17
- Convocations ..... 16
- Courrier de Mamie ..... 9
- De l'image au son ..... 12
- Mats croisés ..... 17
- Plume et Plumeau ..... 9
- Polichinelle ..... 2
- Radio - TV - Cinéma ..... 12
- Sports en pantoufles ..... 14

### DÉCÈS

- Boivin, Mme Wélie
- Caron, M. Hormidas
- Duplessis, Mme Ovide
- Labelle, Mme Joseph
- Lapointe, M. F-Xavier
- Pelletier, Mme Armand
- Plante, Mme Charles-E
- Roy, M. J. Charles
- (Voir Nécrologie page 17)

# C'est un secret polichinelle

La Chambre de Commerce des Jeunes de Trois-Rivières caresse un projet qui pourrait bien devenir un attrait touristique d'importance pour l'île St-Quentin. L'organisme trifluvien est actuellement en pourparlers avec les autorités de la Canada Iron pour la construction d'un bateau à l'effigie de la Chambre de Commerce des Jeunes. Le navire, qui aurait une longueur de 40 pieds et une largeur de 15 pieds, serait doté d'une plate-forme où l'on installerait des plongeurs temporaires et qui pourrait également accueillir des orchestres qui divertirait les milliers de gens qui envahissent cet endroit enchanteur à chaque semaine. Le navire serait surplombé d'un cabine-pilote avec cheminée.

Plusieurs amis de l'avocat Robert Gauvin s'inquiètent de l'absence de ce membre du Barreau du district de Trois-Rivières depuis quelques semaines. Ces gens doivent reléguer leurs inquiétudes aux calendes grecques, car le jeune disciple de Thémis est actuellement en convalescence dans un hôpital local à la suite d'une douloureuse opération. Mais Robert Gauvin prend plaisir à scruter les pages du quotidien local et il fut intrigué par une nouvelle municipale où il était question de son arrière-grand-père qui fut un éleveur de chevaux hors-pair. Un des poulaillers avait gagné le Queensplate de Trois-Rivières avant que cette cour-

se d'importance ne soit courue à Québec, l'année suivante.

Le nouveau mode électoral à Trois-Rivières avait déjà été annoncé depuis quelques heures que déjà plusieurs noms étaient mentionnés comme futurs candidats aux élections de novembre 1966. Parmi ceux-ci se trouveraient un personnage qui a fait sa marque dans les sports et qui est d'avis que ce secteur est trop négligé dans notre ville, et il y a aussi le nom du notaire Lionel Martin.

M. Percy Whissell, ingénieur forestier et surintendant des parcs de la ville de Trois-Rivières, se fera professeur. Il a été invité à donner des cours d'architecture paysagiste au camp provincial des clubs 4-H du Québec à Harrington, comté d'Argenteuil, les 9 et 18 août.

**PAYSAGISTE**  
Aménagement de parterre.  
Rouleur à gazon.  
Pavage asphalté.  
**GASTON FOURNIER**  
110, DES JÉSUITES CAP  
FR. 4-3916

**COURS de CONDUITE**  
TROIS RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE  
**L'ÉCOLE DE CONDUITE MODERNE** Enr.  
VOUS INVITE A SES COURS QUI DEBUTERONT  
LUNDI, LE 5 JUILLET A 7 H. 30 P.M.  
INFORMATIONS :  
FR 5-3824  
SHAWINIGAN  
LE 7-8642  
Nous irons sans frais supplémentaires vous chercher et vous reconduire à votre domicile.  
(Cours individuels)  
Voiture Courtoisie de J.-M. Lambert Auto.  
Shawinigan-Sud.

**PRODUITS CANADA PACKERS SWIFT BELLE FERMIERE**  
livrés chez-vous à prix de Gros!  
TELEPHONEZ :  
FR 8-2323 FR 8-1112

**AVIS CO-OP RADIO TAXIS 378-5444**

La direction du service de taxi Co-Op de Trois-Rivières tient à aviser la population qu'elle continuera de maintenir une station de taxi sur la rue Badaeux, au service du public.

Étant donné les circonstances concernant la construction de l'édifice Pollock, sur l'emplacement de l'ancien marché aux denrées, cette station est maintenant en opération entre le magasin Renomé et Bélanger et Laflamme, de la rue Badaeux.



MONITEURS ET ENFANTS participent au grand jeu scénique du Parc Pie XII. Ici, la scène devient tragique: soldats et pirates luttent avec acharnement pour s'arracher la victoire.

## Grand jeu scénique au parc Pie XII

# Dur combat entre pirates et soldats

par René LACOURSIÈRE

Une histoire de brigands, de pirates féroces aux yeux cachés de sinistres bandeaux noirs? Des costumes étranges par de durs combats et des labours d'hommes. Oui, de vrais pirates pleins de vie, plutôt fringants, et parmi tout ce monde, des habits rouges à la couleur ternie. Tel est le tableau du grand jeu scénique joué au parc Pie XII, autour du lac et sur l'île. Les combats font rage, les épées se croisent dans un tintamarre de vieux bois noirs. C'est la guerre des pirates contre les soldats de Sa Majesté.

Un grand scénario a été composé par l'équipe du théâtre du Service des loisirs. Tous les enfants des parcs de la ville participent à une sanglante épopée, à un combat acharné. Des pirates sont installés sur une île de la Méditerranée, (l'île du Parc). Les soldats, eux, ont bâti leur camp près du rivage. Tout à coup, (un espion sans doute), on rapporte aux pirates que les soldats préparent des munitions pour les déloger de l'île. Oeil Crévé, le chef des pirates, tire ses longues lunettes et constate la situation. Un bateau est donc envoyé pour attaquer les soldats.

C'est alors que commencent les coups de feu sur le lac, oh, je disais dans la Méditerranée. Les chaloupes oscillent dangereusement, les uns gèleront sûrement les délices d'un bain, mais le combat con-

## Les commissions scolaires en congrès le 29 août

Le congrès diocésain de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Trois-Rivières se tiendra en même temps, dimanche le 29 août, que l'assemblée générale annuelle du même organisme, dans les grandes salles des deux écoles de Louiseville, situées à l'arrière de l'église paroissiale.

On sait que cette association comprend les deux Régionales scolaires de notre milieu, soit les Vieilles Forges et celle de la Mauricie. Le grand banquet conjoint aura lieu à l'hôtelierie de la Seigneurie De Grandpré. S. E. Mgr Georges - Léon Pelletier se fait habituellement un devoir, à moins d'un empêchement grave, de participer à ces deux réunions importantes.

Dans la victoire plus réservée des soldats du roi, les pirates sont à leur tour prisonniers. On leur lie les poignets, au grand plaisir des enfants. "Car les méchants sont toujours punis..." Les costumes ont été empruntés à la réserve du théâtre. Plusieurs enfants ont préféré trouver leur propre accoutrement, les confectionner eux-mêmes. Aussi voit-on des pirates bigarres, des soldats en tenue de campagne, ou peut-être en "négligé de campagne". La discipline n'est plus celle du camp militaire! Qu'importe, puisque les jeunes s'amuse au parc Pie XII, et que moniteurs et enfants entrent dans le grand jeu scénique des pirates et des soldats!

## 2 JOURS SANS RESERVE Les meilleurs prix offerts par les enchérisseurs. ENCAN D'ÉQUIPEMENT LOURD DE CONSTRUCTION.

Avec l'autorisation de M. W. E. Adams (président) qui prend en retraite des affaires de construction, nous vendrons l'équipement complet, plus l'emplacement même de

**Hi-Way Construction Co. Ltd, Simcoe, Ont.**  
PLUS DE 150 PIÈCES PRINCIPALES - BIEN ENTRETENUES  
14 CHARGEURS MOTORISÉS - 6 chargeurs Let. West - Mod. B. P. W. Diésels Cummins. (turbo chargés). C. W. Mod. B. M. 2 (31.5 tonnes), pneus 2700 x 33, à machines en excellente condition, prêtes au travail.  
4 CHARGEURS - Cat D/W 10'S M. MOD. 10 - très bonne condition, 4 CHARGEURS - Let. West C.S. Diésels P/W 671 G.M.C. C/W 22 tonnes, déchargant à l'arrière.  
29 TRACTEURS CHENILLE - 13 chargeurs D-9 18A C/W - contrôle à câble. L'un a des rouleaux à vie R.C.C.U. D. 3 2 U - 3-D-4 1 M'S - D-7-JTW, câble R. C. C. U. D-7 17A O/W R.C.C.U. Lame à câble, en très bonne condition. Lame à câble, 2-D-4 G.U'S W. F. C. C. U. Lames à angle 2-D-4 6 vs. W/HYD. Lames à angle A. C. H. D. 31/W R. C. C. U. avec rouleaux à vie. Convertisseur de couple C. C. U. lames à angle avec rouleaux à vie, traction presque neuve. Lame à angle I. H. C. TD 20 W R. C. C. U. rouleaux à vie. Lame à câble et angle. T.D. 18'W R. C. C. U. 2 T.D. 24 S.  
4 PELLE MÉCANIQUES - Bucyrus Erie 38-B Diésel P. W. Cat. 3200. Enchaînement 1-5 98 P/W G. M. C. 471. Pelle C/W 1 YD. Pelle arrière avec traction reconfectionnée, en très bonne condition. Pelle mécanique arrière Northwest 25 W/YD.  
3 FARDIERS - Modèle Michigan 175 A. P/W G.M.C. 471. Pelle C/W 3 YD.  
CONCASSEUR - Cedar Rapid Junior, P/W Murphy Me. 46. Ma-choires 10 X 36. Grandeur de rouleaux 24 x 16 (au-dessus de 517.000, en O.K. l'hiver dernier).  
4 NIVELEUSES - Scarificateur servo-direction, Adams 660 W. Scarificateur servo-direction Adams 512 W. 2 chargeurs MOD. 112-5  
3 BALANCES - Comme neuves, MOD. 1215 C. (40 x 10) 50 tonnes. 2 balances 25 tonnes. (les deux en bonne condition).  
11 ROULEAUX - Tampe pieds de mouton let. 60. 3 Hyster Grid. 3 tampe pickers (213 W/W 1.9 W/H).  
7 GRATTES - Laplante Chote Letourneau (13 - 14 YD.)  
DATES LIEU EXPOSITION  
Jeudi et vendredi, Simcoe, Ontario le 31 juillet, le 3.  
5 et 6 août à 9 h. Terrasse HI-WAY 3, 4 août.  
8 h.  
TERMES - Pour les items mineurs: Payables en argent ou par chèques approuvés, le jour même de la vente. Pour les items majeurs: (au-dessus de \$1,000.) 25% du montant devra être payé le jour de la vente et le balance dans le limite de 14 jours.  
Des clichés en couleurs des items majeurs sont exposés dans notre bureau de Toronto.  
ÉCRIVEZ - TELEPHONEZ ou TELEGRAPHIEZ pour obtenir notre brochure illustrée. Le numéro de téléphone du site de l'encan est (519) 426-3749. plan de financement sur le terrain.  
**MAYNARD'S AUCTIONEERS**  
1233, West Georgia St., Vancouver B. C., Tél. 682-1033  
1106, Prudential Blvd King & Young Sts., Tél. 363-8779

# "A 100 milles à l'heure, je n'ai pas pu rejoindre la moto"

"Après avoir épuisé la preuve qui implique Pierre Emond dans une accusation de conduite dangereuse, j'en conclus qu'il a commis l'infraction reprochée. Il a délibérément voulu tromper le tribunal. Son témoignage n'est corroboré par aucun témoin de la Couronne. L'accusé était sûrement intéressé."

Ce fut le jugement rendu par S. H. le juge Maurice Langlois, hier matin, en Cour de Session de la Paix, à l'endroit d'Edmond, qui fut intercepté à l'entrée est de Louiseville, le 28 juin dernier, au volant d'une motocyclette. Le juge a condamné Edmond, du Cap-de-la-Madeleine, à \$50 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison et lui a défendu de conduire un véhicule automobile pour la période de trois mois.

## Le procès

Emond subissait son procès jeudi matin. L'agent Jean LaLiberté, de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières, a relaté qu'il avait vu Emond doubler à une intersection, alors qu'il montait la garde dans la cour de l'église de Yamachiche.

"C'est une zone de 30 milles à l'heure et une ligne double continue sillonne tout le village pour empêcher de doubler," a relaté l'agent.

Le policier a poursuivi en narrant qu'il est parti à sa poursuite et qu'il a roulé à une vitesse de 100 à 110 milles à l'heure sans pouvoir rattrapper la moto. Il a alerté Louiseville qui a fait un barrage à l'entrée est de la municipalité. Une fois l'agent a dit avoir ralenti, c'était pour laisser passer un camion lourd.

Les deux agents qui ont intercepté la moto à Louiseville

ont dit qu'entre l'appel pour aller croiser la moto, et le moment où le motocycliste entra au poste de Louiseville, il s'est écoulé 5 minutes. Ils ont relaté qu'au moment de l'arrestation, la moto a doublé une automobile, encore à une intersection.

En défense, le prévenu a relaté qu'il avait circulé au maximum à 65 milles à l'heure dans la zone de 60 et en bas de 40, dans la zone de 30.

A la première intersection, il a déclaré qu'il y avait deux traversées, et qu'ainsi il pouvait dépasser; à la deuxième, il y avait une automobile qui ralentissait devant lui et il ne pouvait le faire aussi vite qu'elle, aussi il a dû doubler.

## SPECIAL DE LA SEMAINE

# ROBES

UNIES NETTOYÉES PRESSEES LIVREES

# 99¢



# Quand je serai grand...



MON PROGRAMME FAVORI SERA

# SALUT LES COPAINS

C'est une SUPER-EMISSION... son animateur GAETAN SANTERRE est dans l'air (comme dirait Jocelyne, ma grande sœur)... Autrement le ya y c'était pour les tout p'tits comme moi. Pas aujourd'hui. Les COPAINS, il y en a des pas grands... des plus grands... et même de très grands... et ils ont tous leur carte de membres. Aimeriez-vous avoir la vôtre? Écoutez le programme à 4.00 tous les jours, on vous dira où vous adresser.



# LA VENTE 11e ANNIVERSAIRE

CONTINUE CHEZ

## LE ROI DES BAS PRIX

# ELECTROHOME

**RODOLPHE LORANGER**  
propriétaire.  
Président de la Plaza Fusey.

- Produit canadien filé à la main
- Garantie 12 mois de A à Z
- Choix de 12 modèles de 25 à 250 watts
- Modèles '66 en montre en magasin

**GENEREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE**

# LORANGER ELECTRIQUE-TV

93-97, PLAZA FUSEY, CAP-DE-LA-MADELEINE FR 5-8951-52

**Paul-Emile LORANGER**  
gérant

**ANDRE LACOURSIERE**  
comptable

Ouvert jusqu'à 9 hres TOUS LES SOIRS

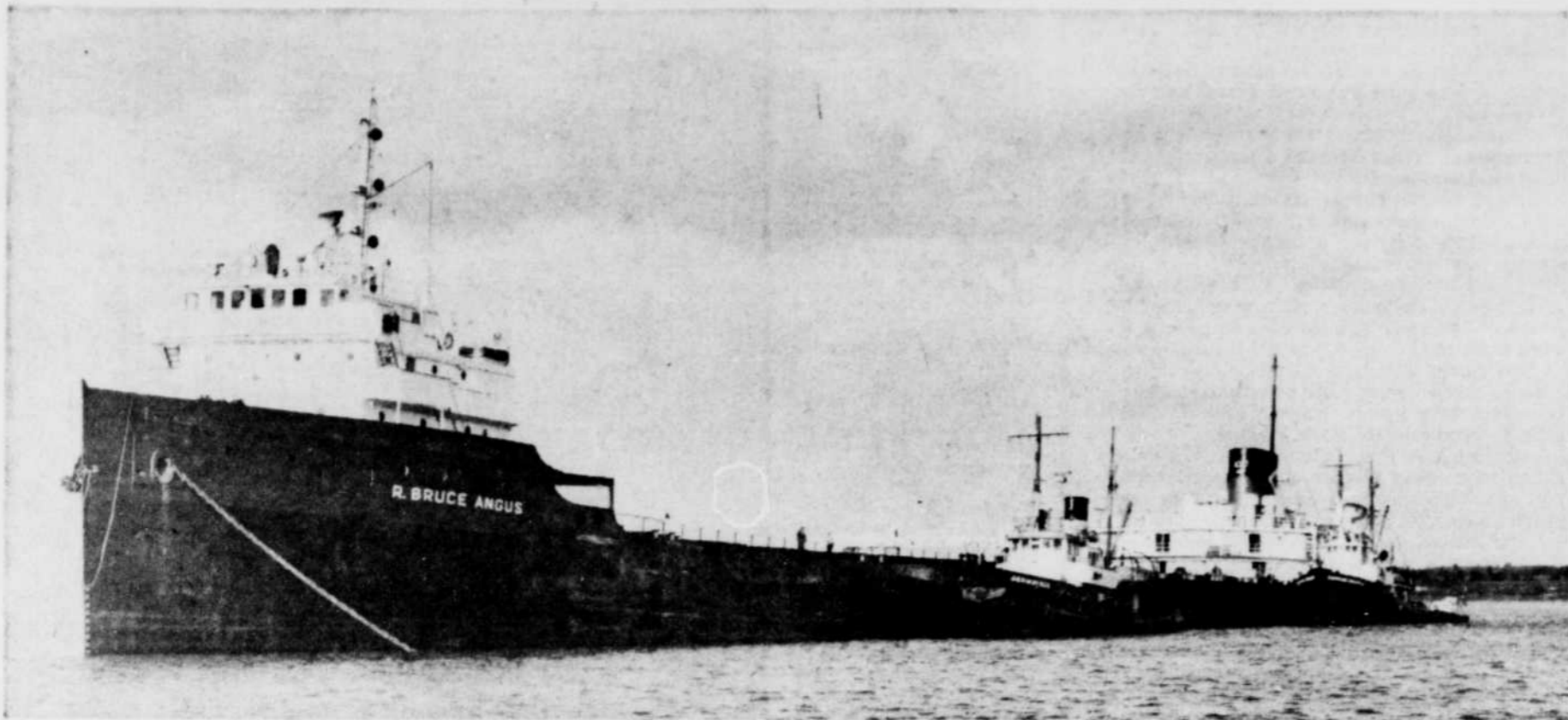
**AUCUN COMPTANT 36 MOIS POUR PAYER**  
1er PAIEMENT EN SEPTEMBRE

LE PLAN D'ACHAT A TEMPERAMENT (IAC)  
Assurance vie sans aucune charge supplémentaire.

**MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER AVEC NOS MOBILIERS DE CHAMBRE, CUISINE, SALON, ETC.**

A cause du bas niveau de l'eau

Navire échoué en face de Trois-Rivières



Le bâtiment sera déchargé ce matin à la marée montante

par Claude HEROUX

Il y a longtemps que l'on entend parler du bas niveau de l'eau dans le fleuve St-Laurent, particulièrement dans le port de Montréal, mais cette situation anormale qui a fait le sujet de conférences entre plusieurs hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial vient d'avoir ses échos au havre trifluvien.

En effet, à cause du bas niveau de l'eau dans le fleuve St-Laurent, une barge des Grands Lacs, la R. Bruce Angus, dont le tonnage peut se comparer à un océanique à la taille imposante, est immobilisée depuis 9 heures dimanche matin, entre les chenaux nord et sud du St-Laurent, en face de Trois-Rivières.

Cette immense masse de métal reculant dans ses cales environ 550.000 boisseaux de blé destinés aux entrepôts de la Three Rivers Grain & Elevator véhiculés par le barge...

Bas niveau Ce n'était pas la première fois que la R. Bruce Angus empruntait la trajectoire suivie par les bateaux-passeurs pour passer du chenal sud au chenal nord...

Devant cette immobilisation soudaine de son navire, le capitaine du R. Bruce Angus a fait appel à trois remorqueurs...

La démolition prochaine de la résidence Robichon passera sans doute inaperçue aux yeux des Trifliviens de la jeune génération...

A TROIS-RIVIERES, ON A SOUVENT entendu parler du bas niveau de l'eau du St-Laurent, mais le port de la ville de Lavolette n'en a jamais souffert. Mais la chose s'est produite, hier matin, quand la barge des Grands Lacs R. Bruce Angus, s'est échouée en face de Trois-Rivières parce que le niveau de l'eau était de 6 pouces inférieur à la normale de 35 pieds. Trois remorqueurs ont été inca-

pables de renflouer le navire, mais avec l'arrivée du Foundation Venture, hier soir, et la marée montante de ce matin, on est convaincu de sortir l'Angus de sa fâcheuse position, vers 9 hres. On aperçoit les trois remorqueurs rattachés au flanc gauche du navire.

(Photo Roland Lemire)

A cause du renouvellement des conventions collectives, au Cap

Le déficit réel augmentera de \$59,000

CAP-DE-LA-MADELEINE — Sans le renouvellement des conventions collectives de travail avec le personnel enseignant du Cap-de-la-Madeleine, la Commission scolaire de la cité madelineoise aurait terminé son exercice financier de l'année fiscale 1964-65 avec un surplus approximatif de \$70,000.

En effet, lorsque le budget a été présenté à Québec durant l'été 1964, le ministère de l'Éducation avait accepté un budget déficitaire de \$396,000 mais on avait agité de ne pas prévoir le renouvellement des conventions collectives avec le personnel enseignant.

Le président Omer Gratton et les commissaires ne sauront fort probablement à quoi s'en tenir avant le mois d'octobre

prochain suivant la rencontre qu'ils ont eue avec les autorités gouvernementales, dernièrement.

Il n'est pas impossible que le déficit en entier soit comblé par l'honorable Gérin-Lajoie, car les commissaires n'ont pas dépassé les normes établies par le ministère en ce qui concerne les augmentations.

Une maison originale disparaît

avec la demeure des Robichon

La démolition prochaine de la résidence Robichon passera sans doute inaperçue aux yeux des Trifliviens de la jeune génération, si ce n'est qu'elle fera place au futur centre culturel de Trois-Rivières.

Située à l'angle des rues Ra-

(Voir: Une maison page 17)

Trafic de narcotiques

Gagné écope de six mois de prison sous chaque accusation

Son honneur le juge Maurice Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix a condamné, samedi matin, Rosaire Gagné, de Trois-Rivières, à une peine de six mois d'emprisonnement en rapport avec des accusations de trafic et de possession illégale de drogues.

Gagné, qui avait précédemment été trouvé coupable des délits sus-mentionnés, est déjà détenu depuis le 10 juin 1965. Le procureur de la défense, Me Guy Germain de Shawinigan, a expliqué au président du tribunal avant que celui-ci prononce sa sentence, qu'on devrait considérer le fait

que la cause de son client fut retardée en raison de l'absence d'un témoin de la Couronne. S.H. le juge Langlois condamna par la suite Gagné à la peine de six mois d'emprisonnement à compter du 24 juillet 1965, sur chaque infraction, le tout devant être purgé concurremment.

Un compare, Yvon Beaucauge, a déjà été condamné en rapport avec les mêmes accusations.

La chaufferie posant un problème

Les travaux de restauration de la Cathédrale commenceront en octobre

La restauration proprement dite de l'église Cathédrale de Trois-Rivières commencerait au début d'octobre. C'est ce que nous avons appris, hier, de source habituellement bien informée. Les travaux de restauration seraient précédés, un mois plus tôt, par la construction d'une nouvelle chaufferie.

Le début des travaux était prévu pour le mois de juin, mais à la mi-mai, on convoqua une réunion de toutes les commissions épiscopales concernées et d'un groupe d'experts en art sacré, ainsi qu'en architecture afin de faire une revue des meilleures solutions, car la restauration de la cathédrale devait respecter son style gothique, que l'on dit le plus pur en Amérique, ainsi que les décisions conciliantes: autel face au peuple, chœur et orgues dans le chœur.

Par un décret du Saint-Siège

La Société Voluntas Dei est reconnue comme un Institut séculier de droit diocésain

Sept ans après sa reconnaissance comme "Société pieuse", l'Institut "Voluntas Dei" était officiellement reconnu par un décret du Saint-Siège, le 2 juillet 1965, comme Institut séculier de droit diocésain.

Celui-ci a précisé qu'il y a quelque chose qui tient du miracle si l'on considère le développement phénoménal de l'Institut en un laps de temps pourtant restreint. Faut-il ajouter le chef spirituel du diocèse, que l'Institut "Voluntas Dei" connaît une puissance de recrutement extraordinaire, et ceci est pour la

Selon M. Lucien Martin

Des offres présentées par le Fédéral pour régler la grève

me exécutif qui participera à la rencontre est celui de l'Association des Commis ambulants. Le premier vice-président des Facteurs révélait par ailleurs qu'une réunion de la plus haute importance, groupant quelque 30 membres des trois exécutifs, se tiendra à compter de neuf heures, ce matin, afin de décider de la ligne de conduite à suivre en face des offres gouvernementales.

M. Martin a annoncé, peu avant son départ pour la capitale fédérale, qu'il s'y rendait en compagnie de M. Marcel Rouette, du Cap-de-la-Madeleine, vice-président de l'Association des Commis. Les employés des postes de la région seront favorisés d'être représentés par deux membres au sein des exécutifs nationaux. Le troi-

des est soir, indépendamment qu'il y ait règlement ou non du conflit, le chef syndical de Trois-Rivières a dit que cela peut être interprété comme une contrainte pour en venir à un règlement. Ceci est à l'antipode de la conciliation, a ajouté M. Martin.

Enfin, au cours de cette même rencontre avec les membres du Cabinet, les grévistes discuteront fort probablement des conditions de retour au travail, si règlement il y a. Ces conditions consisteront en outre à savoir si le temps supplémentaire que les employés devront faire à leur retour pour rétablir le service normal, sera rémunéré.



(Photo Roland Lemire)

SON EXCELLENCE Mgr Georges-Léon Pelletier a profité, samedi, de la fête de la reconnaissance officielle, par le Saint-Siège, de l'Institut Voluntas Dei, pour bénir la maison de retraite des Oblates missionnaires de Marie-Immaculée. Nous voyons, de gauche à droite, Mgr Pelletier, les RR. PP. Jean Hilaire,

aumônier au Palais présidentiel d'Haïti, Rodrigue Auguste, assistant-chancelier à Haïti, Maurice Roy, curé de Fatima, Îles-de-la-Madeleine, M. Dollard Desrosiers, professeur au collège St-Victor de Beauce, un membre laïc de l'Institut, et le R.P. Louis-Marie Parent, fondateur de l'Institut Voluntas Dei.



MAISON D'UN STYLE à la fois rare et caractéristique dans la région, la résidence Robichon tombera bientôt sous le pic du démolisseur pour faire place au futur Centre culturel.

Bilan plutôt sommaire du colloque fédéral-provincial

## La pieuvre centralisatrice a retiré quelques tentacules, d'autres sont apparues plus graves

A l'heure où l'on s'apprête à mettre fin aux pourparlers de la conférence fédérale-provinciale, on peut en dresser un bilan fort sommaire et rapide d'ailleurs, en disant qu'elle a marqué plusieurs bons points.

Les positions bien tranchées, le langage ferme et non équivoque de l'honorable premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, en ont sûrement fait le personnage-clé, pour ne pas dire la vedette.

Par les attitudes qu'il a prises, les exposés qu'il a soumis, M. Lesage a démontré que le Québec ne tient aucunement à se servir de l'autonomie comme d'un vain mot ou d'un cheval de bataille électoral. La logique de ses revendications, la clarté de ses oppositions et de ses refus ont ouvert les yeux à plusieurs provinces du Québec, qui reconnaissent aujourd'hui que la position ferme du Québec ne tient pas du sentimentalisme, de la fantaisie ou du simple caprice.

Pour le Québec, il ne s'agit pas de faire bande à part, de boudier le reste du pays, de jouer à la province pauvre et miséreuse.

Tout au contraire, on entend prouver que l'Etat du Québec est fort, puissant, conscient de ses droits, qu'il entend être maître chez lui.

Qu'il s'agisse d'assurance-santé, de lois sociales, de planification régionale, de programmes conjoints, et de conflits de juridiction, le Québec administré par le gouvernement Lesage n'entend pas tout rejeter, tout considérer avec dédain des offres de participation financière du gouvernement central, mais il veut irrédigiblement s'opposer à l'ingérence et à l'intervention du gouvernement central, non seulement dans la formulation, l'élaboration ou la mise en vigueur de tous ces projets, tentant à prime abord, se bornant à accepter des subventions, des oboles en somme et laissant au fédéral le soin de tout manigancer à sa manière.

En fait, il refuse à Ottawa la permission de tout arranger à la satisfaction de quelques-unes ou de plusieurs des autres provinces, qui ne semblent n'avoir aucune gêne de passer pour des vassales d'Ottawa.

Québec et son premier ministre M. Jean Lesage ne sont pas dupes des jeux habiles et des trompe-l'œil à la manière Pearson.

Il le connaît ce M. Pearson, un fin diplomate, un homme sensible et habile aux compromis, qui n'hésite jamais à laisser miroiter des concessions, de présenter, au Québec surtout, d'alléchants appâts.

Mais M. Lesage, plus que tout autre, sait par ailleurs que le véritable visage du centralisateur qu'est Ottawa, est celui d'une pieuvre aux milles tentacules.

Pendant que les dirigeants fédéraux font mine de retrahir sur un point, de retirer l'une ou l'autre de ces tentacules, on réalise que d'autres tentacules plus pernicieuses s'avancent pour mieux étouffer les libres aspirations et les justes droits et privilèges des provinces, tout particulièrement du Québec.

Pour tous ces motifs, de nombreux accrochages et de multiples conflits sont à prévoir entre Ottawa et les provinces, le Québec surtout. Notre province, qui se veut libre et indépendante, mais dans un bel esprit de coopération avec les autres provinces et le pouvoir cen-

tral, ne recherche en un mot que deux buts primordiaux : la récupération et la reconnaissance du droit de conduire les affaires de l'état provincial à sa guise et pour le grand bien de ses citoyens.

Il repousse donc en tout premier lieu les arguments fallacieux d'Ottawa d'universaliser et de généraliser des systèmes d'ordre social, qu'il s'agisse d'assurance-santé ou de maladie, de planification économique à l'échelon régional, sous prétexte d'assurer à chaque citoyen les mêmes avantages.

L'initiative, l'élaboration et la gestion de telles mesures ou de programmes semblables relevant en fait de la législation ou du gouvernement québécois.

En second lieu la seule formule de collaboration financière que nous pouvons en toute honnêteté attendre du pouvoir central, c'est celle de l'équivalence fiscale.

Québec a un droit strict et sacré, une obligation formelle de toucher directement les impôts qui lui permettront de financer tous ses projets bien à lui dans ces domaines.

Par contre, Ottawa a un devoir impérieux et indiscutable de s'abstenir d'aller taxer des contribuables québécois pour les mêmes fins.

Et si nous touchons à cette formule de croisière contre la pauvreté, le paupérisme, le chômage, l'indigence, appelons cela comme nous le voulons, rien en fait ne nous surprend que le Québec soit déçu de la suggestion du gouvernement Pearson de remettre le projet à une autre conférence fédérale-provinciale, qui pourrait avoir lieu d'ici un an ou peut-être plus tard.

M. Lesage l'a exprimé en termes énergiques. Une telle remise à plus tard de l'étude d'un projet de ce genre aura pour effet d'ajourner indéfiniment la solution de problèmes urgents et la mise en oeuvre de programmes économiques et industriels en train d'être élaborés.

Il ne faut pas voir des agissements occultes là où il n'y en a pas, mais qui du Québec peut se défendre logiquement de la pénible impression, qu'il s'agit encore là, de manoeuvres pour ralentir le merveilleux élan du progrès économique de notre province.

A certains points de vue, les résultats de la conférence d'Ottawa auront été bons et ce colloque aura réussi à clarifier le climat et à bonifier les relations plus ou moins cordiales des provinces, entre elles et avec le gouvernement central.

Sur plusieurs autres points, le tableau des résultats obtenus nous paraît plutôt sombre. On a étrangement l'impression que le gouvernement Pearson, menacé d'aller devant le peuple à tout instant, a fait des concessions et mis de l'eau dans son vin pour plaire à celui-ci et à celui-là, pour se donner bonne figure dans le Québec principalement.

Ne dira-t-on pas un jour ou l'autre que cette conférence fédérale-provinciale fut conçue par Ottawa, dans un but strictement électoral ?

En fait, rien n'est précisément ou définitivement réglé, parce qu'heureusement la délégation québécoise, son premier ministre, l'hon. Lesage en tête, a tout découvert les pièges à l'avance et a refusé tout simplement de tomber dans le panneau !

### Front national commun

## Pour mener la guerre au crime dans tout le pays

Le crime s'internationalise dans ses méthodes, ses structures, ses ramifications. Il y a un demi-siècle, la force brute demeurait son arme capitale. Le criminel au visage raffiné de notre époque n'existe pas. Celui de notre époque souvent ne se distingue guère de l'homme honnête, instruit et cultivé. Un cerveau agile et rapide, servi par des méthodes techniques très avancées, en fait un individu extrêmement difficile à saisir et à combattre.

Le crime ne connaît plus de frontières. Ses tentacules s'étendent dans tous les pays et certains de ses conseillers connaissent toutes les techniques des codes criminels et sont d'une extrême habileté à y découvrir les mailles faibles de leurs réseaux de lois.

L'internationalisation du crime commande l'internationalisation de la lutte pour lui faire échec. Si on l'avait compris en certains pays d'Europe, on était plus lent à en saisir la nécessité au Canada.

Ce problème d'un front commun contre la pègre et le crime au Canada, discuté depuis quelque temps, a été soulevé à la conférence du fédéral et des provinces.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, y a lancé l'idée de former une sorte d'Interpol canadienne, dont la fonction serait de mieux conduire la lutte contre le crime organisé au Canada. Bien informés de la situation du crime au pays et conscients des obstacles qui rendent difficile de lui faire échec, tous les procureurs des provinces se sont ralliés à la suggestion du ministre de la Justice du Québec.

A la suite d'une conférence de quatre-vingt-dix minutes, le ministre fédéral de la Justice, M. Cardin a déclaré que l'organisation de cet organisme nouveau contre la pègre va se faire rondement. La lutte à la pègre se fera avec une vigueur nouvelle sur le plan national.

Comme M. Cardin l'a souligné, "la police pour combattre efficacement le crime," doit être aussi bien armée que l'est la pègre.

**La Bible vous parle:** Parents, n'exaspérez pas vos enfants, mais usez en les éduquant, de corrections et de sermones qui s'inspirent du Seigneur. (Eph. 6, 4)

**Ce qu'on dit :** C'est pas mon shift  
**Ce qu'on doit dire :** C'est n'est pas ma période

## Elections en 1968 dans une ville qui n'existe pas encore

QUEBEC (PC) — Des premières élections municipales régulières sont prévues pour 1968 dans une ville modèle dont la construction débutera bientôt dans une région sauvage et inhabitée de l'Abitibi.

Le comité des bills privés de la législature a donné son approbation hier à la création de Level-sur-Quévillon, un village au caractère progressif qui sera construit au lac Quévillon, 50 milles au nord de Senneville, ou la compagnie Domtar érige déjà un moulin de pâtes et papier de \$60,000,000. m

Quand la production du moulin commencera en 1967, la population du village sera de 3,500. Quelque 5,000 habitants devraient l'occuper cinq ou six ans plus tard.

Les porte-parole du projet ont assuré le comité qu'il ne s'agira nullement d'une ville de compagnie fermée.

Avant d'approuver le bill, le comité a apporté un amendement à la demande d'incorporation. Il a porté de 2 à 4 le nombre des Canadiens français qui feront partie du conseil municipal provisoire de sept membres, parce que les citoyens de Level-sur-Quévillon seront en majorité canadiens-français. Le conseil provisoire sera en place jusqu'aux élections en 1968.



Ne vous inquiétez pas je vais vous rescaper.

### Visite au coeur d'un pays mongol

## Aspect énigmatique d'une ville de Sibirie orientale au premier coup d'oeil

NDLR: John Rest, correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, a visité Yakutsk en Sibirie orientale, au cours d'un voyage de 14,000 milles. Il décrit ici la ville et ses habitants.

Par John BEST

YAKUTSK, Sibirie (PC) — Profondément installée en Sibirie orientale, cette ville rude présente au visiteur un aspect énigmatique.

D'une part, on dirait qu'elle vient d'être construite hier, à cause de ses maisons de bois fraîchement équarri, ses rues sans pavage, ses services publics vétustes, et surtout la simplicité campagnarde de ses habitants.

D'autre part, elle a les caractéristiques des villes battues par les intempéries, qui

trahit son âge et sa vie mouvementée.

Il est tout de même étonnant d'apprendre qu'elle date de 332 ans et l'on se demande comment elle a pu survivre à ces siècles et attirer sa population de 80,000 âmes, en dépit des conditions géographiques et atmosphériques dures qu'il y a.

Située sur la Léna, à 62 degrés de latitude — à peu près de la même que Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest — Yakutsk est la capitale de la République autonome de Yakoutie, un pays de forêts de marécages et de grands cours d'eau, s'étendant sur 465,000 milles carrés en Sibirie orientale.

La population de la République est de 489,000 habitants, un peu plus qu'une personne par mille carré. Dans une proportion de 40 à 50 pour cent, ce sont des Yakoutes.

soit la minorité la plus importante de toutes celles qui habitent les confins nordiques de l'Union soviétique.

D'origine mongole et parlant un dialecte ressemblant à la langue turque, les Yakoutes ont émigré du sud il y a plusieurs centaines d'années.

Des rennes

Les habitants de la Yakoutie font l'élevage des bestiaux et des rennes, et font la chasse au renard. Les tagas «marécageuses» qui couvrent la majeure partie de la Yakoutie forment un habitat naturel pour ces quadrupèdes à panaches.

Les Yakoutes s'occupent également de cultures variées dont celle des patates et des légumes, et dans certaines régions plus au sud, des céréales.

Perdue dans les steppes sibériennes, la Yakoutie fut le lieu d'exil de nombreux proscrits politiques au 19e siècle et le site des camps de travaux forcés des années 1930 et 1950. Plusieurs anciens prisonniers semblent y être restés, lorsque les camps furent abolis.

Yakutsk est une ville où l'hiver arrive tôt et demeure longtemp. Les glaces commencent à se former sur la Léna en octobre et il y en a encore de la neige au début de juin. Une loirie et profonde langueuse s'établit sur la ville lorsque les jours chauds du printemps tardif font leur apparition. Les gens se promènent d'un côté et de l'autre de la ville ou restent de longues heures sur les trottoirs des maisons, se chauffant au soleil.

Bien qu'ils soient endurcis par les conditions de vie rigoureuses de l'endroit, les Yakoutes sont des gens doux, tranquilles et aimables.

R\* s véhicules

Il y a peu de véhicules dans cette ville étrange et fascinante. Toutefois, sur le fleuve la circulation est très dense en été. Les approvisionnements sont apportés

sur la Léna par des péniches venant des stations ferroviaires de Ust-Kut, à 900 milles au sud-ouest, et aussi pendant deux mois de Tiski, à 650 milles au nord.

D'autres marchandises sont expédiées par avion à l'aéroport de Yakutsk qui est plus occupé qu'on ne l'imagine-rait à première vue.

La ville possède un certain charme qui attirerait un bon nombre de touristes si elle était plus accessible. Mais de toute façon, les Yakoutes ne sont pas tellement intéressés aux touristes.

"Nous avons bien d'autres choses à penser en premier", déclare Mme A. Y. Obchinnikova, la jolisse présidente de la République. Parmi les projets de la ville, on remarque un nouveau quartier domiciliaire comprenant une école et des services municipaux complets, pour loger les habitants qui vivent actuellement dans les vieilles maisons qui ne sont plus convenables, et la construction d'une nouvelle université.

Les autorités sont davis que Yakutsk va continuer à grandir grâce à l'exploitation de ses ressources, y compris les mines de diamant, d'or et de minerai de fer. On y construit actuellement un pipeline pour amener le gaz naturel du sud.

Toutefois, même si les gens aux touristes, ils sont très hospitaliers envers les rares visiteurs qui viennent les voir de temps à autre.

Durant mon séjour, j'ai été invité à dîner chez des gens éminents de la ville. Le menu comprenait du rosbif froid, une salade de patates, du fromage, de la viande de crabe, des nouilles, du poulet, du poisson, du canard rôti froid, du lait de jument fermenté, du vin, de l'eau minérale, de la vodka du cognac et du champagne.

A un certain moment, au cours du festin, tout le monde se leva pour se promener un peu et bavarder avec les invités pour ensuite retourner à table pour le dessert, des gâteaux et du café.

## M. Reginald Maudling pourrait succéder à Sir Alec Douglas Home

LONDRES (AFP) — La candidature — confirmée ce soir — de l'ancien ministre de la Santé Enoch Powell à la succession de Sir Alec Douglas Home ne change rien au fait que le prochain chef du parti conservateur sera, soit M. Reginald Maudling, soit M. Edward Heath, estime-t-on dans les milieux politiques.

Pourtant observé-on, la décision de M. Powell, apôtre d'une droite orthodoxe et austère dont la théorie se résume dans le "newellisme", pourrait priver les deux grands favoris de la majorité requise 15 pour cent sur le plus proche rival — pour être élu au premier tour de scrutin.

Quelque 300 députés conservateurs sur 303 voteront mardi prochain à partir de 10 h 30 mg et les résultats seront rendus publics le même jour à 13 h 15 mg. Si aucun des candidats ne réunit un minimum de 173 voix un second tour aura lieu le jeudi suivant.

La majorité absolue sera suffisante, alors, pour être élu, la possible entrée en lice de nouveaux candidats pourrait provoquer un ballottage. Dans ce cas, un troisième tour limite à trois candidatures est prévu selon une nouvelle méthode électorale.

Extrême prudence

Cette méthode, jamais encore mise à l'épreuve, suscite toutefois une vive inquiétude chez les Tories qui craignent que malgré la "très digne sortie de Sir Alec", l'unité du parti ne soit compromise par les résultats — trop révélateurs — d'un pareil scrutin. C'est dans cet esprit également que la lutte en cours entre les amis de M. Maudling et ceux de M. Heath s'est poursuivie jusqu'à présent silencieusement, seuls une dizaine de députés ayant fait connaître publiquement leur préférence.

L'un des effets de cette extrême prudence est de donner l'impression que les forces de l'ancien chancelier de l'échiquier M. Maudling et celles de l'ex-député de la

Grande-Bretagne aux négociations de Bruxelles, M. Heath, ont atteint l'équilibre parfait. Tout au plus la balance semble-t-elle osciller très légèrement en faveur de M. Reginald Maudling, qui a 48 ans est de quelques mois le cadet de son principal adversaire.

Bien qu'il soit difficile de différencier les deux hommes sur le plan politique, M. Maudling apparaît comme le plus "droite".

En outre, M. Maudling passe pour un "fin politique" tandis que M. Heath est considéré avant tout comme un grand administrateur. Il en résulte que si le parti conservateur se trouvait au pouvoir les chances de M. Edward Heath seraient accrues, car il s'agit en substance d'être un nouveau premier ministre.

Au cours de leur deuxième rencontre, dans les cadres de la conférence fédérale-provinciale, les procureurs généraux et le ministre de la Justice M. Lucien Cardin, ont également "reconnu qu'un important atout dans la lutte contre le crime organisé réside dans l'appui du public et, en vérité, dans sa compréhension des problèmes inhérents à l'établissement de programmes dans ce domaine.

Il a été décidé que le comité poursuivra ses travaux pour résoudre le problème du crime organisé et l'on croit savoir qu'une prochaine réunion pourrait avoir lieu à Ottawa en octobre ou en novembre.

Le comité a aussi étudié le problème de la réhabilitation des détenus.

On a examiné la question de la rédaction du délinquant et du rapport entre cette question et le crime organisé, précise le communiqué. On se propose de poursuivre cette étude lors des réunions subséquentes du comité permanent.

"Les procureurs généraux et ministres de la Justice ont reconnu comme essentielle à la lutte contre le crime organisé l'existence de services de renseignements efficaces et exacts, ajoute le communiqué. Même si plusieurs corps de police du Canada ont, à l'heure actuelle, des services de renseignements particuliers, il importe de songer à la création d'un service central de coordination des services actuels."

Une idée de M. Wagner

Cela fait suite à la proposition faite mercredi par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, en faveur de la création d'un Interpol canadien.

Il avait alors suggéré alors qu'un réseau de communications soit établi afin de permettre un échange de renseignements et de photos sur les criminels recherchés, entre les divers corps policiers du Canada et les bureaux des procureurs généraux.

Le communiqué ajoute enfin que le comité a étudié le code criminel et d'autres lois importantes du point de vue de la suppression du crime organisé et présente des propositions tendant à leur amélioration.

"Pour réaliser les objectifs sur lesquels les ministres de la Justice et les procureurs généraux se sont mis d'accord, la coordination des corps de police et autres organismes gouvernementaux apparaît nécessaire."

"Les ministres de la Justice et procureurs généraux sont d'avis que le comité doit poursuivre ses travaux pour résoudre le problème du crime organisé."

**le nouvelliste**

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1938 - TELEPHONE 374-1501

Coût de l'abonnement par poste au Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par camions	1 an 8 mois 3 mois 1 mois
18.00 8.50 2.00 1.00	
Coût de l'abonnement par poste au Canada	25.00 12.00 7.00 3.00
A Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Shawinigan et Grand'Mère, Drummondville, OU IL Y A livraison par camion	22.00 12.00 7.00 3.00
Allieurs au Québec OU IL Y A livraison par camion	18.00 8.00 4.50 2.00
EN DEHORS du Canada	25.00 13.00 7.00 3.00
Par Aérien et par camion à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Shawinigan, Grand'Mère, Drummondville	20.00 la copie du lundi au vendredi
Ailleurs	2.10 " " le samedi
	2.10 " " le dimanche

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire de l'exemplaire comme objet de deuxième classe de la présente publication.

### Création d'un service de renseignements efficaces et exacts

## Ottawa et les provinces sentent le besoin de s'unir pour combattre le crime organisé

OTTAWA (PC) — Les procureurs généraux des provinces ont reconnu hier matin comme essentielle à la lutte contre le crime organisé l'existence de services de renseignements efficaces et exacts.

Au cours de leur deuxième rencontre, dans les cadres de la conférence fédérale-provinciale, les procureurs généraux et le ministre de la Justice M. Lucien Cardin, ont également "reconnu qu'un important atout dans la lutte contre le crime organisé réside dans l'appui du public et, en vérité, dans sa compréhension des problèmes inhérents à l'établissement de programmes dans ce domaine.

Il a été décidé que le comité poursuivra ses travaux pour résoudre le problème du crime organisé et l'on croit savoir qu'une prochaine réunion pourrait avoir lieu à Ottawa en octobre ou en novembre.

On a examiné la question de la rédaction du délinquant et du rapport entre cette question et le crime organisé, précise le communiqué. On se propose de poursuivre cette étude lors des réunions subséquentes du comité permanent.

"Les procureurs généraux et ministres de la Justice ont reconnu comme essentielle à la lutte contre le crime organisé l'existence de services de renseignements efficaces et exacts, ajoute le communiqué. Même si plusieurs corps de police du Canada ont, à l'heure actuelle, des services de renseignements particuliers, il importe de songer à la création d'un service central de coordination des services actuels."

Une idée de M. Wagner

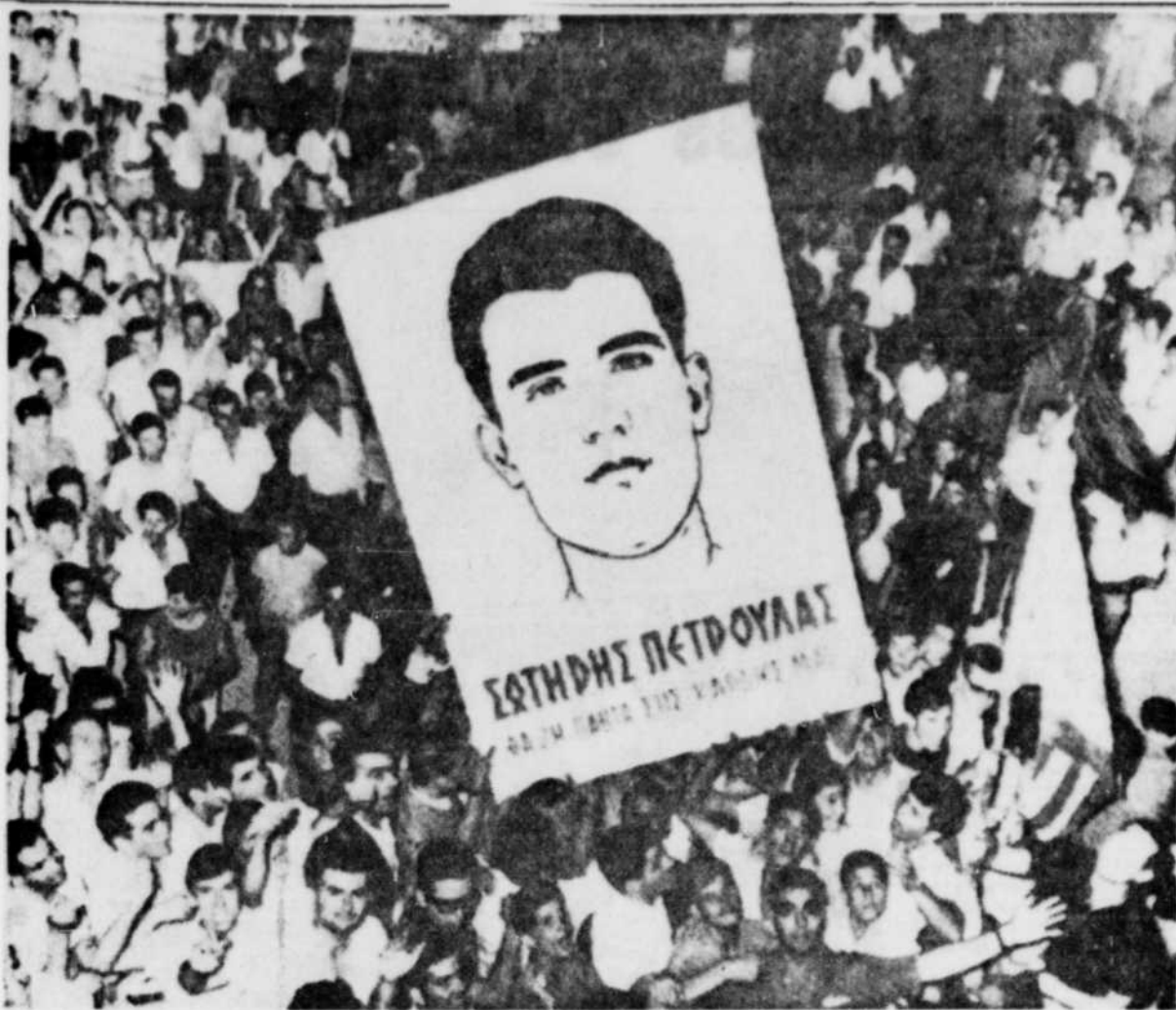
Cela fait suite à la proposition faite mercredi par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, en faveur de la création d'un Interpol canadien.

Il avait alors suggéré alors qu'un réseau de communications soit établi afin de permettre un échange de renseignements et de photos sur les criminels recherchés, entre les divers corps policiers du Canada et les bureaux des procureurs généraux.

Le communiqué ajoute enfin que le comité a étudié le code criminel et d'autres lois importantes du point de vue de la suppression du crime organisé et présente des propositions tendant à leur amélioration.

"Pour réaliser les objectifs sur lesquels les ministres de la Justice et les procureurs généraux se sont mis d'accord, la coordination des corps de police et autres organismes gouvernementaux apparaît nécessaire."

"Les ministres de la Justice et procureurs généraux sont d'avis que le comité doit poursuivre ses travaux pour résoudre le problème du crime organisé."



LE PORTRAIT DE Sotirios Petroulias, un jeune homme tué mercredi dernier, durant une bagarre dans les rues d'Athènes, est arboré par une foule de manifestants à Salonika, samedi, en guise de protestation contre le gouvernement grec et contre les États-Unis.

## Il faut rechercher rapidement une solution pour écarter M. Papandreu et mettre fin à la crise

ATHÈNES (AFP) — Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre dans l'opinion publique et les milieux politiques grecs pour que soit rapidement recherchée une solution écartant M. Papandreu et destinée à mettre fin à la crise.

Alors qu'il y a une semaine, la plupart des personnalités du parti de l'Union du centre — proclamant leur attachement inconditionnel à l'ancien président — ont refusé de signer le communiqué du conseil, la plupart d'entre elles ne cachent pas aujourd'hui leur désir de le voir se retirer. L'agitation dans la rue, dont les communistes — estimant — sont les seuls à tirer profit, la prochaine grève générale, les répercussions que la situation actuelle ne peut manquer d'avoir sur l'économie et le tourisme, tout incite de nombreux hommes politiques du centre à rechercher le moyen de mettre un terme à ce que l'on qualifie ouvertement de « chaos politique ».

Le seul moyen semble-t-il, est d'amener M. Papandreu à se retirer. Dans un « dernier appel » à M. Papandreu, le grand journal centriste « Eleftheria » écrit notamment: « Vous avez commis des erreurs terribles. Vous les recommencez. Vous traitez la question du parti de la démocratie comme une question personnelle. Vous êtes de nouveau en désaccord avec les chefs du parti. Personne ne vous suivra jusqu'au bout dans votre rôle d'incendiaire ».

Reconnaissant cependant que des difficultés étaient provoquées par des fanatismes, le président Nasser, vivement applaudi, a déclaré: « Nous souhaitons que ces incidents n'aient pas de répercussions parmi nous. Nous demandons aux fanatiques qu'ils soient chrétiens ou musulmans, de se calmer ».

## Nasser demande aux chrétiens et aux musulmans de collaborer

LE CAIRE (AFP) — Le président Nasser a lancé en fin de semaine un appel pour le renforcement en Egypte de la collaboration fraternelle entre chrétiens et musulmans, et s'est attaqué au fanatisme religieux. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la pose de la première pierre de la plus grande cathédrale copte orthodoxe de la RAU.

C'est la première fois depuis 1952 que le président de la République Arabe Unie donne un tel retentissement à une manifestation religieuse non musulmane. « L'Islam, a-t-il dit, a reconnu les chrétiens comme étant des frères, que ce soit dans le cadre de la religion ou de la patrie. Telle est la conception de notre révolution en ce qui concerne les religions. Cette conception se base sur la charité, la fraternité et l'égalité. Cette conception doit nous permettre d'édifier une société saine, qui rejette le sectarisme et le fanatisme et qui ne reconnaît que le nationalisme ».

Le président Nasser a rappelé qu'en 1948, pendant la guerre de Palestine, les balles ennemies ne faisaient pas de différence entre chrétiens et musulmans d'Egypte. Il en fut de même, a-t-il dit, en 1956 lorsque les bombes tombèrent sur Port-Saïd.

Reconnaissant cependant que des difficultés étaient provoquées par des fanatismes, le président Nasser, vivement applaudi, a déclaré: « Nous souhaitons que ces incidents n'aient pas de répercussions parmi nous. Nous demandons aux fanatiques qu'ils soient chrétiens ou musulmans, de se calmer ».

Reconnaissant cependant que des difficultés étaient provoquées par des fanatismes, le président Nasser, vivement applaudi, a déclaré: « Nous souhaitons que ces incidents n'aient pas de répercussions parmi nous. Nous demandons aux fanatiques qu'ils soient chrétiens ou musulmans, de se calmer ».



HORST FAAS, un photographe de la de la Presse Associée, qui a déjà gagné un Prix Pulitzer, a pris cette image émouvante d'un enfant sortant d'un abri au bras de sa mère, à Phung Hiep, un village du delta de Mekong, situé à environ 100 milles au sud de Saigon. Cet enfant a survécu à un bombardement de la marine et de l'aviation des États-Unis.

## Les forces Vietcong attaquent un poste gouvernemental

SAIGON (AFP) — Les forces du Vietcong se sont emparées de bonne heure hier d'un poste gouvernemental situé à neuf milles des faubourgs extérieurs de l'agglomération de Saigon-Cholon.

Au moment où elles lançaient l'attaque, elles ont harcelé au mortier le chef-lieu de district de Binh-Chanh, à cinq milles seulement des dernières maisons de Cholon. Il y a des pertes des deux côtés.

C'est l'engagement le plus proche de la capitale depuis le début de la guerre. Pendant toute la nuit on a pu entendre de Saigon les explosions des tirs d'artillerie et les bruits des hélicoptères armés qui ont tenté de porter secours à la garnison du poste.

Dimanche matin les explosions continuaient, mais selon les pilotes d'hélicoptères les combats avaient cessé dans le secteur.

L'attaque contre le poste de BA TA fut déclenchée à 2 heures du matin. A 2 h. 45 le contact radio était perdu avec la garnison dont on ignore avec la tance. Des fusées éclairantes furent lâchées au-dessus du secteur mais les chasseurs bombardiers ne purent intervenir en raison de la proximité des agglomérations. Seuls les hélicoptères armés mitraillèrent les Vietcong.

Hier matin les pilotes déclaraient que le poste avait été évacué par sa garnison. Ils ne signalaient que des échanges d'armes légères dans la région. On ignore si les Vietcong continuent à occuper la position.

Jusqu'à présent le point le plus proche de Saigon jamais attaqué par des unités militaires vietcong était Ben Luc à 12 milles au sud-ouest de la capitale.

La ville, comme Binh Chanh sur la route de Saigon à Mytho, avait été harcelée au mortier il y a une semaine.

Samedi le Vietcong avait fait sauter deux ponts plus au sud sur la même route.

Par ailleurs, 22 jonques ont été détruites et 50 vietcongs tués au cours d'une opération de bombardement effectuée vendredi sur la côte vietnamienne, à 18 milles au nord de Qui Nhon par deux destroyers de la septième flotte et trois bombardiers américains.

Apprent-on de source américaine.

Kimball s'est constitué prisonnier hier aux petites heures du matin, au domicile d'un ami du même service de l'Utah. Les mains de la police vietnamienne qui l'a interrogé toute la journée d'hier, en présence des membres du consulat américain et des services de l'USOM dont il faisait partie.

Il a accepté d'être soumis à un examen psychiatrique, a déclaré le porte-parole des troupes américaines, mais celui-ci s'est refusé à confirmer les déclarations de la police vietnamienne selon lesquelles Kimball avait reconnu les deux meurtres.

## Un haut fonctionnaire américain et une jeune Vietnamienne sont assassinés

SAIGON (AFP) — Un meurtre, probablement d'ordre passionnel, a été commis jeudi dernier à Saigon, au sein du personnel de l'Agence pour le développement international, USOM.

Un haut fonctionnaire américain de cette agence Jack E. Ryan, a été assassiné, ainsi qu'une jeune Vietnamienne qui l'accompagnait, par un autre employé américain.

C'est le troisième fonctionnaire de cette agence assassiné au Vietnam depuis '60.

Jack Ryan, âgé de 44 ans, était le chef des services de politique de l'USOM. Il était sorti en compagnie d'une jeune Vietnamienne, employée à l'Agence, nommée Nguyen Thi Hai, âgée de 27 ans, qui avait pour « boy friend » un autre Américain Robert Kimball, également employé de l'USOM, au service d'aide à la police vietnamienne, qu'elle avait quitté ce soir-là pour sortir avec Jack Ryan.

Le jeune homme écoutait, pris de soupçons, alla se cacher dans le jardin de la villa occupée par Ryan, et attendit le retour de celui-ci.

Après trois heures d'attente, Kimball vit arriver la voiture de son compatriote qui en descendit en compagnie de son amie. Il les aborda et une discussion s'engagea, suivie d'un échange de coups de poing. Fou de rage, Kimball sortit son revolver et tira, tuant Nguyen Thi Hai qui fut atteinte de trois balles de 9 mm et blessant Jack de deux autres balles. Puis, il acheva celui-ci d'une balle dans la tête avant de prendre la fuite.

Des témoins alertèrent les policiers américaine et vietnamienne. Kimball, selon des témoins se serait enfui sur une motocyclette.

Kimball s'est constitué prisonnier hier aux petites heures du matin, au domicile d'un ami du même service de l'Utah. Les mains de la police vietnamienne qui l'a interrogé toute la journée d'hier, en présence des membres du consulat américain et des services de l'USOM dont il faisait partie.

Il a accepté d'être soumis à un examen psychiatrique, a déclaré le porte-parole des troupes américaines, mais celui-ci s'est refusé à confirmer les déclarations de la police vietnamienne selon lesquelles Kimball avait reconnu les deux meurtres.

Kimball s'est constitué prisonnier hier aux petites heures du matin, au domicile d'un ami du même service de l'Utah. Les mains de la police vietnamienne qui l'a interrogé toute la journée d'hier, en présence des membres du consulat américain et des services de l'USOM dont il faisait partie.

Il a accepté d'être soumis à un examen psychiatrique, a déclaré le porte-parole des troupes américaines, mais celui-ci s'est refusé à confirmer les déclarations de la police vietnamienne selon lesquelles Kimball avait reconnu les deux meurtres.

Il a accepté d'être soumis à un examen psychiatrique, a déclaré le porte-parole des troupes américaines, mais celui-ci s'est refusé à confirmer les déclarations de la police vietnamienne selon lesquelles Kimball avait reconnu les deux meurtres.

## Etude des problèmes de l'enfance exceptionnelle

QUEBEC — La Commission de l'enseignement élémentaire du CSE entreprendra sous peu l'étude en détail des problèmes découlant de l'enfance exceptionnelle, selon les termes du rapport Parent.

Cette étude sera effectuée en tenant compte du travail déjà fait en ce domaine par le ministère de l'Éducation et les autres organismes que cette question intéresse.

C'est pour répondre à une nécessité pressante que le Conseil supérieur de l'éducation a attaqué dès maintenant au problème de l'enfance exceptionnelle. La Commission de l'enseignement élémentaire du CSE compte dans ses rangs deux membres, spécialistes de cette question. Ce sont Mlle Aimée Leduc, psychologue, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et la Rev. Sœur Marie-Rose Cécile, attachée au service social des Sœurs de Sainte-Croix.

A la fin du deuxième tome de son rapport, la Commission Parent consacre un chapitre spécial à l'enfance exceptionnelle.

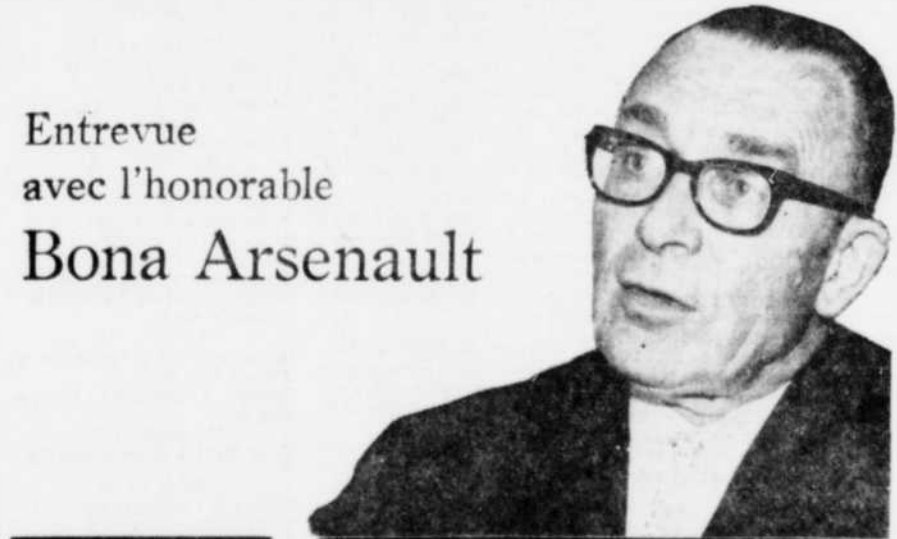
Cette expression, dans la terminologie pédagogique actuelle, désigne tous les enfants dont le développement physique, intellectuel, affectif ou social ne suit pas le rythme normal et qui, pour cette raison, ne peuvent profiter pleinement du programme scolaire régulier et des cadres ordinaires de l'enseignement.

Cette définition de l'enfance exceptionnelle est extraite du rapport Parent. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement divise en cinq catégories les facteurs pouvant servir de guide à une classification logique de l'enfance exceptionnelle, pour fins d'enseignement. Ce sont les facteurs physiques, intellectuels, scolaires, affectifs, sociaux. Plusieurs facteurs sont parfois simultanément en cause ou interdépendants.

Par contre, le rapport Parent souligne qu'on peut classer les enfants exceptionnels en deux catégories, selon le genre de soins et d'éducation qu'ils requièrent.

Sous le chapitre de l'enfance exceptionnelle, le secteur public dispose de quelque 1020 classes assurant l'éducation à 15.000 élèves, répartis dans toute la province.

Selon les statistiques en main actuellement, l'enfance exceptionnelle représente dix pour cent de la population scolaire du Québec. Ce pourcentage se situe dans la même proportion que plusieurs pays étrangers, notamment la France, les États-Unis et l'Angleterre.



Entrevue avec l'honorable Bona Arsenault

Combien de personnes peuvent se vanter de connaître Bona Arsenault, le politicien, l'homme public? Combien de personnes peuvent seulement brosser un tableau de sa carrière politique, qui ne manque pas d'originalité? Perspectives vous présente, cette semaine, le Secrétaire de la province qui est l'un des ministres les plus discutés du cabinet Lesage.

le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER SIGNALEZ	
Trois-Rivières et Cap.	FR 4-3501
Shawinigan	LE 7-1891
Grand'Mère	LE 8-3347
Louisville	CA 8-4032
Nicolet	293-5481
La Tuque	LA 3-4547
Drummondville	GR 2-3281
Victoriaville	758-8555



LYNDA BIRD JOHNSON, la fille aînée du président des États-Unis, est une sportive accomplie. Sur la photo ci-dessus, elle fait du portage à Nine Moose River, au cours d'une randonnée en canot à travers la région sauvage située au nord du Minnesota. Mlle Johnson est retournée à Washington, samedi.

## Un autre adepte de Peter Jackson

# GAGNE \$1000

M. Michel Veillette, (à droite) 2 Parc Tisseur, Ville de Léry, Châteauguay, Québec, reçoit de M. Frank McAlear, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1.000 en argent. Des certificats de \$1.000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1.000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

Si les électeurs-proprétaires sont favorables au projet

# Shawinigan aura son centre municipal de ski

par Jean GUILBERT

**SHAWINIGAN** — La population de Shawinigan aura son centre municipal de ski, si elle le désire. Le conseil de ville a en effet adopté un règlement d'emprunt au montant de \$150,000 pour la réalisation du projet "Mont Shawinigan" lors de sa séance régulière de lundi soir dernier. Les électeurs propriétaires sont donc invités à en effet adopter un règlement d'emprunt au montant de \$150,000 pour la réalisation du projet "Mont Shawinigan" lors de sa séance régulière de lundi soir dernier. Les électeurs propriétaires sont donc invités à en effet adopter un règlement d'emprunt au montant de \$150,000 pour la réalisation du projet "Mont Shawinigan" lors de sa séance régulière de lundi soir dernier.

règlement l'annexion des lots ou sera aménagé le centre de ski. D'après les commentaires obtenus jusqu'ici sur ce sujet, il serait relativement facile pour la cité d'annexer ces lots et d'inclure ainsi ce petit territoire dans ses limites.

### Répartition du coût

D'après les estimés établis par les services techniques de la cité, le coût de réalisation du centre de ski s'établirait à environ \$130,000.

Une option prise par le comité de promotion du centre de ski forme par un groupe de citoyens ayant à sa tête M. Jean-Paul Theriault, établit à \$14,000 l'achat des terrains de M. Paul-Emile Lacerte. Le conseil a de plus prévu une somme de \$6,000 pour l'expropriation d'une maison qui se trouve sur un terrain donnant accès à l'emplacement du centre de ski.

L'achat et le coût d'installation d'un monte-pente du genre T-Bar sont estimés à \$28,000. Le déboisement, terrassement, l'aménagement des pentes et le gravillage d'une entrée et d'un stationnement coûtera aux environs de \$8,000. L'installation d'un système d'éclairage pour les pentes de ski est également estimée à \$8,000.

On a prévu, de plus, l'installation d'un monte-pente à câble pour les enfants dont le coût sera d'environ \$3,000.

La construction d'un chalet pour les skieurs ainsi que les dépenses connexes comme les égouts, l'électricité et autres du genre nécessiteront un déboursé d'environ \$70,000.

Ces dépenses se totalisent à \$130,000 et il faut y joindre précédemment un montant de \$13,000 pour les dépenses contingentes. Ce qui donne un grand total de \$150,000.

Bien qu'il n'en soit pas question dans le règlement, il est plus que probable qu'une partie des travaux pourront être réalisés à même le prochain programme des travaux d'hiver de la municipalité. S'il en est ainsi, la cité pourra alors récupérer le coût de la main-d'œuvre des travaux qui seront réalisés pendant cette période, ce qui permettra de réduire d'autant le coût de réalisation de ce projet.



DEUX AUTOMOBILES ont été lourdement avariées dans un accident de la circulation survenu au début de l'après-midi de samedi, à la sortie du pont Trudel, dans les limites de Shawinigan-Sud. Trois personnes ont subi des blessures légères dans cette collision qui a attiré de nombreux curieux. Cette photo nous fait voir la position des voitures à la suite de cet accident.

(Photo Charles Marcotte)

## Deux collisions causent des dommages d'environ \$1,600

**SHAWINIGAN-SUD** — Deux accidents de la circulation survenus dans les limites de la ville de Shawinigan-Sud en l'espace d'une heure ont entraîné des blessures légères à 3 personnes en plus de causer des dommages matériels élevés.

Le premier de ces accidents s'est produit vers 1h20, à la sortie du pont Trudel dans les limites de la ville de Shawinigan-Sud. M. André Drolet du 1428, de la 10e Avenue à Shawinigan-Sud venait de traverser le pont et voulait opérer un virage à gauche pour emprunter la 3e Avenue.

C'est en voulant effectuer cette manoeuvre que sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. Gaston Lacharite du 722, de la 104e Rue dans cette même municipalité. Ce dernier circulait sur la 3e Avenue en direction du pont.

Selon certains témoins, il aurait omis d'obliquer à droite pour s'engager sur le pont Trudel où il aurait entrepris la manoeuvre trop tard.

M. André Drolet et son fils André Junior, âgé d'un an et demi, ont été transportés à l'hôpital Ste-Thérèse par les ambulanciers de la Maison Bouvette et Frère. Ils ont reçu les premiers soins du Dr Louis Pelletier pour des morceaux de vitre qui auraient pénétré dans la peau. Ils ont pu regagner leur domicile au cours de la même journée. Quant à M. Paul Prévost du 2283, de la rue Notre-Dame, il a lui aussi été blessé, par des coupures. Il prenait place dans la voiture de M. Drolet.

Les dommages à l'automobile de ce dernier sont d'environ \$900 tandis que la voiture de M. Lacharite a été avariée, pour environ \$300.

L'agent Raymond Nadeau de la police de Shawinigan-Sud a fait les constatations d'usage, tandis que les agents Robert Lefebvre et Florian Lafrenière de Shawinigan ont dirigé la circulation.

Le second accident s'est produit vers 2h35, à l'intersection de la 5e Avenue et de la 104e Rue, soit dans le bas de la côte. Heureusement, personne n'a subi de blessure dans cet accrochage.

Un camion de la compagnie Imperial Oil et conduit par M. Claude Matteau du 842, de la 3e Avenue, Grand Mère, quittait la 104e Rue pour s'engager sur la 5e Avenue en direction du haut de la ville. L'autre automobiliste impliqué est M. Pierre Marcouiller du 798, de la 7e Avenue à Grand-Mère également.

Ce dernier descendait la côte de la 5e Avenue pour s'engager sur la 104e Rue. Il avait appliqué les freins, mais la voiture a glissé sur la chaussée pour s'immobiliser sur le lourd véhicule.

Les dommages à la voiture de M. Marcouiller sont d'environ \$400 tandis que ceux au camion s'élevaient à environ \$200. L'agent Raymond Nadeau a également fait les constatations.

Pour informations concernant programmes et horaires aux

**CINEMAS SHAWINIGAN**

APPELEZ

**LE 6-5466**

**SERVICE T. V.**

VENTE ET REPARATION T.V.

Installation et réparation Antennes de tout genre. 4 électriciens diplômés à votre service, de 9 hres du matin à 10 hres du soir, à leurs par semaine.

LAFORGE ELECTRONIQUE INC

751, 44 Ave Grand-Mère, LE 8-8601

**CHIROPRATEUR**

**R. LAPORTE D.C.**

Rayons X - Physiothérapie

511, 5e Rue Chambre 102 (Face au Marché)

LE 6-4020 Shawinigan

Docteur

**ROSAIER BOUCHER**

OPTOMETRISTE

Spécialiste en vision

455, 46 Avenue (Édifice Trahan Chaussures)

Grand Mère Tél: LE 8-5535

### Une condition

Une condition autre que celle de l'approbation des électeurs-proprétaires figure toutefois au règlement. Le terrain sur lequel la cité se propose d'aménager ce centre de ski n'est pas dans ses limites, mais aux confins de celle-ci, dans les limites de la municipalité de St-Gérard-des-Laurentes. Le conseil a donc mis comme condition à son

Pour une dépense de \$23,370

## La Régionale accorde six contrats pour le transport d'une partie des écoliers

Par Denis LAROCQUE

**SHAWINIGAN** — Les membres de la Commission scolaire régionale de la Mauricie ont accordé six contrats pour le transport des écoliers lors de la réunion de vendredi soir. Ils se chiffrent à \$23,370 et dans tous les cas, le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire. Un septième contrat a été remis à plus tard, les commissaires préférant étudier les soumissions avant de prendre une décision.

Au cours de la même séance, les commissaires ont décidé de demander des soumissions pour 23 autres circuits. Elles seront ouvertes lors d'une réunion publique, le 13 août au centre administratif de la Commission scolaire de Shawinigan.

Un total de 19 soumissions ont été reçues pour les sept premiers circuits à être organisés. Cela représente le transport d'environ 183 élèves. M. Alide-A. Desaulniers de St-Boniface, a obtenu deux contrats pour un total de \$9,310. Le Dr Honoré Cossel-

te s'est fait le proposeur des résolutions lui octroyant ces contrats.

Dans le premier cas, il s'agit du transport d'environ 46 élèves de St-Barnabé à St-Boniface, soit une distance d'environ 55 milles par jour. Il a soumis un prix de \$3,325 pour ce circuit. Les autres soumissionnaires ont été M. Barnabé Laverge, de St-Barnabé, avec \$5,225, et M. Bernard Gélinas, du même village, avec \$8,975.

Pour l'autre contrat, le prix de M. Desaulniers a été de \$5,985, tandis que M. Laverge demandait \$9,403, et M. Gélinas, \$10,975. Il s'agit du transport de 44 élèves de St-Barnabé, St-Boniface vers Shawinigan, soit environ 90 milles quotidiennement.

La compagnie Carier et Frère, de Shawinigan, a aussi obtenu deux contrats totalisant \$4,560. Le premier contrat concerne le transport de 45 élèves de la Baie Shawinigan vers la partie basse de Shawinigan, soit environ 10 milles par jour et le second, le transport d'un nombre identique de jeunes vers le haut de la ville, soit environ 24 milles quotidiennement.

Pour le premier circuit, la compagnie a demandé \$1,900 comparativement à \$3,250 par M. Alide-A. Desaulniers. Pour le second Carier et Frère exigeait \$2,660 et M. Desaulniers \$3,550. Les deux contrats ont été accordés sur une proposition du commissaire Claude Crête.

Le transport de 50 élèves de St-Elie à St-Boniface a été accordé à M. Paul Garceau, de Charrette, pour le montant de \$4,800 pour un circuit de

50 milles par jour. L'autre soumissionnaire, M. Roger Samson, de Charrette, demandait \$5,570. Le Dr Cosselle a proposé la résolution accordant le contrat à M. Garceau après que ce dernier eut changé sa soumission pour spécifier que le soir, les étudiants de St-Elie seront reconduits à leurs domiciles sans changement dans le prix. Cette spécification était mentionnée dans la demande de soumissions, mais M. Garceau avait mentionné qu'il effectuerait le même trajet, le soir, que le matin, alors que certaines modifications y étaient apportées.

Le dernier contrat a été accordé à M. Jacques Lavoie, de La Bostonnais, pour le transport d'environ 32 étudiants de cette municipalité à La Tuque. Il a demandé un prix de \$4,700 pour ce circuit qui représente environ 70 milles par jour. C'est sur une proposition du commissaire Gaston Matte que le contrat lui a été accordé.

Les autres soumissionnaires ont été: l'Autobus Chevette Ent., de La Tuque, avec un prix de \$6,517 et Diamond Taxi, appartenant à M. Nelson Vallée, de La Tuque, avec une soumission se chiffrant à \$6,251.

Des soumissions ont aussi été ouvertes pour le transport de 10 élèves de Grande Anse et 11 de Lac-à-Beauce à La Tuque, circuit qui est d'environ 160 milles par jour. A cause d'un grand écart dans les soumissions, les commissaires n'ont pas accordé le contrat immédiatement.

Les soumissionnaires sont M. Alide Despins, de Rivière-au-Rat, avec \$5,800; Les Autobus Chevette Ent., avec \$14,896; M. Maurice Bouchard, de La Tuque, avec \$7-

273,20, et Diamond Taxi, avec \$7,296.

Des mandats de soumissions de la même réunion, le proposé au transport, M. Gérard Beaudoin, a soumis à l'attention des commissaires un document pour le mandat de soumissions pour 23 autres circuits. Cette proposition a été acceptée et il a été décidé d'ouvrir les soumissions lors de la séance du 13 août.

Cette date a été choisie dans l'espoir que la grève des postiers puisse se régler assez rapidement. Le secrétaire-trésorier de la Régionale est: dans l'obligation de faire parvenir aux secrétaires-trésoriers des différentes commissions scolaires un avisu bi, pour la demande de soumissions. Si les postiers sont encore en grève dix jours avant la date d'ouverture des soumissions, il devra remettre le document lui-même aux personnes intéressées.

Cette demande de soumissions concerne le transport des étudiants de St-Alexis à St-Paulin et retour, de Shawinigan-Sud à Shawinigan, de St-Georges-de-Champlain, Lac-à-la-Tortue à Grand-Mère; de St-Timothée à Grand-Mère; de St-Séverin à St-Tite, de St-Adelphe à Ste-Thécle, de St-Rémi à Ste-Thécle, de Montauban à St-Rémi; de Not.-Dame-des-anges à Ste-Thécle; de St-Roch-de-Mékinac à St-Tite.

M. Beaudoin a fait savoir aux commissaires qu'une fois ce transport organisé, il ne restera que quelques demandes de soumissions à faire pour des groupes minimes de jeunes. Il y aura aussi celui à l'interieur, de la cité de Shawinigan si les commissaires décident d'en assumer ce transport.

**PALACE GRAND-MÈRE**

LUN. - MAR.

"UNE FEMME EST UNE FEMME"

avec J.P. Belmondo Couleurs

2e FILM

"LA RUE CHAQUE"

avec Laurence Harvey Dramé

**GRATIS ! GRATIS !**

Pour un ténus limité seulement une magnifique paire de bas en nylon pour dame, de première qualité et d'origine française seront donnés gratuitement à tous les nouveaux membres du "Club d'Harbis Bond" à \$2.00 par semaine.

Chez votre tailleur BOND, 517, 3e Rue, Grand Mère

**VENDEURS DEMANDES**

Grande entreprise canadienne recherche deux hommes de préférence mariés de 23 à 40 ans, qui veulent améliorer leur situation et qui peuvent encore apprendre, pour augmenter son personnel de vente.

- Expérience dans la vente ou les affaires, un actif.
- La détermination à vouloir réussir est la qualité requise. Aucune limite de revenus, auto nécessaire.
- Assurance-vie, santé et fond de pension

Si vous possédez ces qualifications, n'hésitez pas ! Communiquez avec le gerant Pat Doyle à 536-4571 ou écrivez à L.A. SINGER DU CANADA LTEE, C.P. 337, SHAWINIGAN, QUE.

Mesdames Mesdemoiselles...

La chance de posséder votre fourrure vous est offerte à l'occasion de notre fabuleuse vente chanceuse. Cette occasion ne se présentera qu'une seule fois.

**VENTE CHANCEUSE**

Economisez jusqu'à \$250

Les styles les plus récents sont présentement en montre à l'intérieur de notre magasin.

VOS MODES DE PAIEMENT SONT LES NOTRES

**MARCEL Thellend FOURRURES**

1655, 5<sup>ème</sup> AVENUE SHAWINIGAN-SUD LE 7-6623

Seul Marcel Thellend vous donne gratuitement avec l'achat de votre fourrure une garantie écrite de 3 ans et de plus une franchise de votre fourrure.

Examen de la **VUE**

Dr A. SANSFACON

successeur du Dr J.A. Crête

551, 3e Rue (1er étage)

GRAND-MÈRE LE. 8-9201

Hotel de la Salle

CETTE SEMAINE

**LES GRIMALDIS**

Couple d'instrumentistes

**DENISE GUAY**

Chanteuse et Danseuse

**MURIEL MAVI**

Chanteuse M.C.

**ENTREE LIBRE**

**Grand Mère vend pour \$365,000 d'obligations à \$97.70 l'unité**

**GRAND-MÈRE** — La ville de Grand Mère a accordé à un consortium formé de A.E. Ames and Co. Ltd., Wood, Gundy and Co. Ltd., et la Banque Royale du Canada la vente d'obligations au montant de \$365,000. Neuf firmes avaient soumissionné, mais les prix offerts par le consortium ont été jugés les meilleurs par le gouvernement provincial qui a recommandé au conseil de lui accorder la vente de ces obligations. Les échevins Hormidas Prud'homme et Eddy Calille se sont fait les parrains de la résolution.

A.E. Ames and Co. Ltd., Wood, Gundy and Co. Ltd. et la Banque Royale du Canada ont acheté les obligations à \$97.703 de leur valeur de \$100. Les obligations rapporteront à leurs acheteurs un taux de 5.75 pour cent et leur coût moyen a été établi à 6.0324.

Cette émission d'obligations englobera quatre règlements d'emprunt, soit 209-A pour un montant de \$46,000, 213-A, pour une somme de \$58,000, 223-A, pour un montant de \$196,000 et 227-A, pour une somme de \$65,000. Toutes les obligations seront datées du 1er juillet et arriveront à échéance en 1985.

Au cours de la même séance, le conseil a accordé à la compagnie J.B. Deschamps Inc., l'impression des obligations, sur proposition de l'échevin Philippe Boucher et Alfred St-Onge.

Que de choses possibles avec l'argent de Beneficial...

Un appel suffit... l'argent pour vos vacances est prêt!

Donnez-nous un coup de téléphone... demandez un "Prêt pour se payer des vacances"... et les merveilleuses commencent! Vous touchez de l'argent pour vos préparatifs, de l'argent pour partir... et une Carte internationale de Crédit pour obtenir de l'argent en chemin, à tous les bureaux de Beneficial d'un océan à l'autre! Téléphonnez tout de suite... Beneficial est prêt à vous mettre de l'argent en poche!

**BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA**

Prêts jusqu'à \$2000 — Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

THROIS RIVIERES — (2 Bureaux)

- 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman) . 375-4731
- 315 rue des Forges . 375-4976

SHAWINIGAN — (2 Bureaux)

- 465 - 5ième rue . 536-4438
- 615 - 5ième rue . 536-2646

DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand . 478-1356 (Coin de rue Heriot)

Ouvrez le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

**CETTE SEMAINE**

**social**

• **DENISE BIRON**

chanteuse M.C. Présente

PRESENTE

• **LES GARGONS DE MINUIT**

3 chanteurs instrumentistes, vedettes, disques, radio, T.V.

• **LINDA**

FAUSSETTE HONORÉE

Mercredi, concours d'amateurs avec Boum Boum Filion

**CETTE SEMAINE**

**social**

• **DENISE BIRON**

chanteuse M.C. Présente

PRESENTE

• **LES GARGONS DE MINUIT**

3 chanteurs instrumentistes, vedettes, disques, radio, T.V.

• **LINDA**

FAUSSETTE HONORÉE

Mercredi, concours d'amateurs avec Boum Boum Filion

## Les commissaires approuvent un projet de règlement pour les étudiants transportés

SHAWINIGAN — Une décision de principe a été prise par les commissaires de la régionale sur un projet de règlement soumis par M. Gérard Beaudoin, préposé au transport. Ce règlement s'adresse aux étudiants et aux chauffeurs des autobus scolaires.

En soumettant son projet, M. Beaudoin a souligné que le règlement a pour but d'assurer le bon ordre et la discipline dans les autobus au cours du trajet. Il vise également à prévenir tout manquement aux lois élémentaires du civisme, du savoir-vivre et de la morale.

Ce règlement sera inclus dans une brochure que publiera la commission scolaire régionale de la Mauricie et qui comportera tous les règlements qui seront décrétés par cette commission scolaire.

Le premier article de ce projet de règlement exige que les jeunes se rendent à temps au lieu désigné pour monter dans l'autobus. S'ils arrivent en retard, ils risquent de voir l'autobus poursuivre sa route sans les prendre.

Une fois à l'intérieur du véhicule, les jeunes devront prendre leur siège, toujours le même dans le but de faciliter le contrôle. Si le chauffeur l'exige, les étudiants devront présenter une carte attestant qu'ils peuvent voyager dans cet autobus scolaire.

Les garçons et les filles ne pourront partager les mêmes sièges dans l'autobus. Les garçons occuperont les sièges à droite et les filles ceux de gauche ou les garçons à l'avant du véhicule et les filles à l'arrière.

Au début de l'année, chaque étudiant aura un laissez-passer personnel et il lui sera interdit de le prêter à un autre. Il n'est pas impossible que la régionale exige que la photo de l'étudiant soit apposée sur cette carte.

Comme le chauffeur à l'entière responsabilité du groupe, lorsqu'il est dans son véhicule, les jeunes doivent donc le respecter et obéir à ses ordres.

D'autres articles de ce projet de règlement visent la sécurité des jeunes comme l'interdiction de se promener dans l'allée de l'autobus lorsque celui-ci est en mouvement; la défense de crier, de faire du tapage et tout ce qui pourrait nuire au chauffeur.

Pour une infraction grave à ce règlement, le chauffeur pourra retirer le laissez-passer de l'élève. Il sera remis à la direction de l'école avec un rapport approprié. Pour la première offense, les sanctions pourront être prises par la direction de l'école.

Dans le cas de récidive, la direction générale des écoles, et des études, le reposé au transport ou les membres de la commission scolaire prendront les décisions qui s'imposent.

Pour ce qui est du règlement concernant les chauffeurs, il s'agit du même que celui imposé par le ministère des Transports et Communications plus certaines clauses particulières. Parmi ces dernières, il y a celle dans laquelle la commission scolaire recommande le port d'un uniforme.



(Photo Charles Marcotte)

LA DIVISION BELGO de la Consolidated Paper, a rendu hommage, vendredi soir, à l'hôtel des Chutes, à deux de ses employés qui viennent de compléter leurs 50 ans de service au sein de cette compagnie. Il s'agit de MM. Damien Croisetière et Willie Pronovost. On a remis à chacun, pour la circonstance, u-

ne montre-bracelet et une bourse. Sur la photo, prise lors de cette cérémonie, on remarque, de gauche à droite, M. Damien Croisetière, aide-conducteur de machine à papier, M. Lawrence F. Horne, gérant de la division Belgo, et M. Willie Pronovost, 3e main sur machine à papier.

Pour faciliter le transport des jeunes

## La Régionale réclame le même horaire dans toutes les écoles

SHAWINIGAN — La différence qui existe entre les heures de début et de fin des cours à l'Institut de Technologie et le séminaire Ste-Marie avec les écoles qui seront sous la juridiction de la régionale cause un problème à cette dernière commission scolaire pour le transport des écoliers.

En effet, les étudiants de ces deux institutions ne se présentent pas en classe aux mêmes heures que ceux des autres écoles. De plus ceux du séminaire Ste-Marie n'ont pas de classe le mercredi après-midi mais ils en ont le samedi matin.

Les commissaires régionaux se sont adressés à la direction de ces deux maisons d'enseignement pour qu'elles apportent les modifications voulues à leur horaire. Cette demande a été faite dans le but de faciliter le transport des écoliers des municipalités adjacentes. Si les horaires étaient les mêmes, la régionale pourrait transporter les étudiants de ces deux écoles avec ses propres étudiants.

Au cours de la présente journée, le directeur adjoint des écoles et des études, M. Robert Raymond et le préposé au transport, M. Gérard Beaudoin, rencontreront M. Albert Landry, directeur de l'Institut de Technologie pour discuter de ce problème.

M. Julien Houde, directeur général des écoles et des études de la régionale, espère que cette rencontre sera fructueuse pour le plus grand bien des étudiants.

Quant au séminaire Ste-Marie, M. Houde a fait savoir que la direction de cette institution a pour objection au changement d'horaire le fait que les études se font mieux dans la matinée qu'au cours de l'après-midi.

Cependant, M. Houde a déclaré que dans plusieurs autres diocèses, les séminaires ont modifié leur routine et ont accepté d'apporter ces changements facilitant ainsi le transport des écoliers. Il espère que la même décision sera prise à Shawinigan.

# Vente annuelle d'été Laflamme FOURRURE

Avant de faire un choix voyez...  
**LAFLAMME FOURRURE**

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS



\$249.

Etoles de vison  
ROYAL PASTEL.  
Manteaux de chevreau africain.  
Manteaux de RAT MUSQUE teint.  
Manteaux BON MOUTON garni vison.  
ETC.



\$329.

Etoles de vison peaux allongées.  
MANTEAUX CHAT SAUVAGE poils longs.  
Manteaux GORGES DE VISON.  
Manteaux RAT MUSQUE teint noir.  
ETC.



\$389.

Manteaux CHAT SAUVAGE rasé. Manteaux MOUTON DE PERSE teint noir.  
Manteaux de mouton de Perse gris.  
Manteaux de pattes de vison.  
ETC.

\$499.

Manteaux de castor.  
Manteaux de mouton de Perse teint noir.  
Manteaux de mouton de Perse teint brun.  
Manteaux de pattes de vison.  
ETC.

\$599.

Manteaux de Lynx.  
Manteaux de mouton de Perse champagne.  
Manteaux de castor du Québec.  
Manteaux de mouton de Perse gris.  
ETC.



Rendez-vous compte que la qualité Laflamme est toujours à un prix raisonnable.

Toute notre collection de fourrures luxueuses : loutre, phoques Sud-Africain, phoques d'Alaska, vison noir, vison Royal pastel, etc... vous est offerte aux plus bas prix de notre vente d'été.

• VENTE  
• REPARATION  
• ENTREPOSAGE  
• NETTOYAGE

# Laflamme

FOURRURE

MAGASIN ET ATELIER

392, Des Forges  
(près du Théâtre Capitol)  
TROIS-RIVIERES  
FR 6-7560

746, 4e Rue  
SHAWINIGAN  
L.E. 6-5095



LES TRAVAUX d'épous à Pierreville, effectués par Danis Construction, progressent avec célérité. Déjà le travail est terminé sur les rues Georges et Thibault.

# Les contribuables de la paroisse n'ont aucun intérêt à s'annexer à la ville-M. Duval

NICOLET (J.L.C.) — Le règlement No 230, approuvé par les édiles municipaux de la ville de Nicolet poursuit sa marche vers son but bien défini: celui d'adopter au territoire actuel de la corporation de la ville de Nicolet, trois importants secteurs de la municipalité voisine: celle de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet. Les secteurs concernés sont Le Lac St-Pierre, le rang St-François et le secteur du port St-François.

Le temps d'envisager tous les aspects avant de rencontrer les dirigeants nicolétains. En outre, il aurait été plus logique, selon moi que ce soit la ville qui demande à nous rencontrer, considérant à ce moment là, que c'est elle qui désire nous entretenir d'une affaire. Sur cette question, la ville n'a aucun reproche à faire à la paroisse.

Par ailleurs nous n'avons pas refusé de rencontrer le conseil de la ville. Mais à l'heure actuelle, considérant notre position, nous sommes opposés au projet du règlement 230. Il serait inutile de nous rencontrer puisque nous différons d'opinion et qu'une telle rencontre risquerait de tourner en assemblée contradictoire.

Repondant à un des arguments du règlement 230, soit celui de l'organisation d'un règlement d'urbanisme, le conseil de la paroisse précise: "Nous n'avons jamais refusé de faire un tel règlement. Les contribuables de la paroisse n'ont jamais senti le besoin d'un tel règlement et quand ils le demanderont nous agirons en ce sens. Un tel règlement, par exemple, aurait pour effet de ralentir sensiblement la construction au port St-François. A toute fin pratique, le port ne serait plus accessible aux pauvres qui ne peuvent se construire que de petits chalets."

Le plan d'urbanisme ne s'applique pas aux cultivateurs, dit la loi. Par ailleurs, le code municipal à la même latitude que la ville pour faire un règlement d'urbanisme dans les autres secteurs. Nous aurons d'ici peu la visite d'un expert des Affaires municipales pour étudier plus avant cette question d'un plan de zonage et construction. A ce moment-là les contribuables seront invités à apprendre comment il pourrait se faire et son coût.

**Pourquoi la paroisse dit non**  
Le conseil de la paroisse, lors de la séance régulière de juin, a répondu officiellement à la ville qu'il était contre le projet d'annexion, tel que prévu dans le règlement 230. Invité à motiver ce refus, le conseil de la paroisse, par la voix de son maire et du secrétaire-trésorier, précisait vendredi: "Nous avons fait un sondage parmi la population du territoire visé avant de répondre. Nous avons consulté une foule de contribuables qui, en grand nombre, nous ont dit qu'ils étaient contre. C'est pourquoi, le conseil, reflétant leur pensée s'est prononcé contre le règlement 230 de la ville."

**Invitation sans refus**  
Retourant en premier lieu au soi-disant refus que la ville a essayé, après avoir invité les dirigeants de la paroisse à venir rencontrer le conseil de ville en séance sur cette question, le premier magistrat de la municipalité rurale voisine a tenu à faire la mise au point suivante: "Nous avons été invité à rencontrer les dirigeants municipaux deux jours à l'avance seulement, de préciser M. Duval."

**Conclusion**  
La conclusion du conseil s'est resumée par ces mots: "Il n'y a pas lieu d'engager une polémique par la voix des médiums d'information. Je voudrais bien, dit M. Duval qu'il soit entendu que la paroisse n'en retient aucune animosité contre la ville. En aucun temps, les besoins se faisant sentir, le conseil de la paroisse est prêt à collaborer avec le conseil de ville pour l'organisation des nouveaux services."

**Le frère et la soeur maire et mairesse de l'OTJ**  
ST-JOSEPH DE SOREL (L.R.) — Le frère et la soeur sont sortis vainqueurs du scrutin annuel tenu sur les terrains de jeux de St-Joseph de Sorel.

Il s'agit de Manon Cournoyer, âgée de 13 ans, qui a vaincu son unique adversaire, Odette Rancourt, par 74 voix de majorité, et de Jean-Guy Cournoyer, âgé de 10 ans, qui a été élu par acclamation, celui qui devait lui faire la lutte, s'étant finalement retiré.

## La régionale Carignan épargnera \$70,000 dans la location d'écoles et de locaux

SOREL (L.R.) — La Commission scolaire régionale Carignan épargnera cette année quelque \$70,000 dans la location d'écoles et de locaux des commissions scolaires locales, soit celle de Sorel, celle de St-Joseph et celle de Contrecoeur.

Notre-Dame de Sorel pour y loger les jeunes filles qui y suivront des cours d'arts familiaux, une partie aussi de l'école Maria - Goretti, située dans la paroisse St - Maxime, pour les filles de 8e et 9e années, et une partie de l'école Mère Marie-Rose de Contrecoeur, pour y loger trois classes secondaires.

**Frais de scolarité**  
Les commissions scolaires locales, qui ne sont pas membres de la régionale Carignan et qui enverront des élèves dans les classes de cette régionale, devront verser en frais de scolarité la somme de \$650 par élève. Ce taux est le même que celui de l'an dernier.

## Creusage du bassin de virage Installation de la ligne électrique de la McNamara

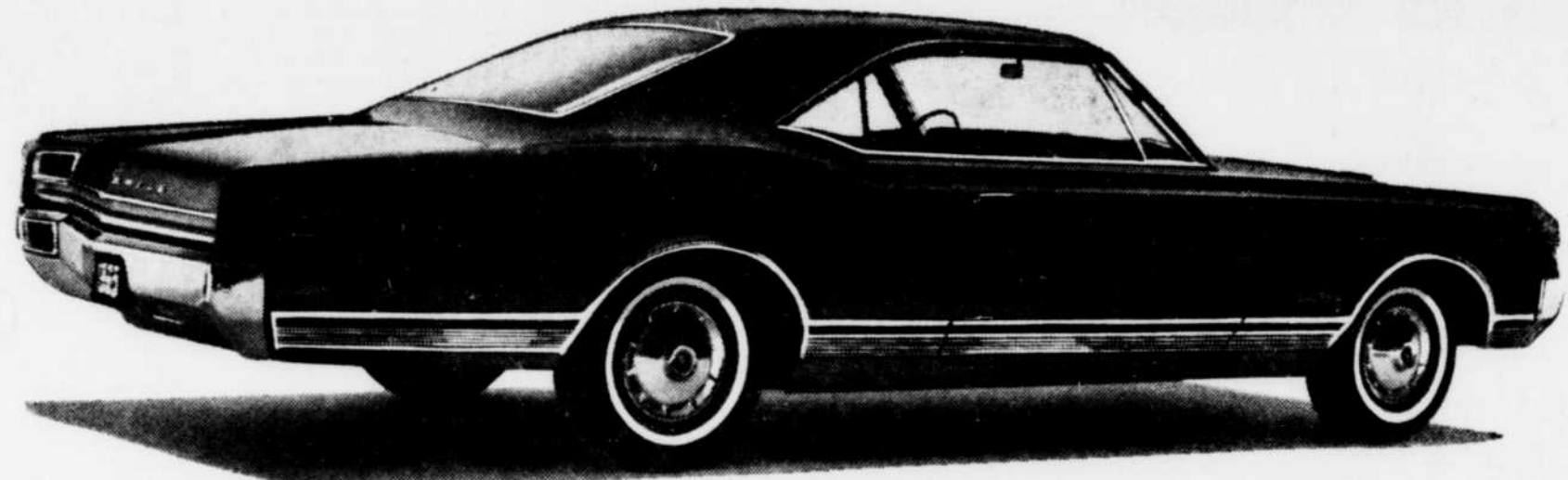
NICOLET (J.L.C.) — Dès le milieu de la semaine, la compagnie Hydro-Québec débutait ses travaux d'installation d'une importante ligne temporaire destinée à alimenter en énergie hydroélectrique, la grue à succion de la McNamara. On sait que cette compagnie a obtenu, vendredi, le contrat de creusage du bassin de virage qui sera situé entre le port St-François et le pont de Trois-Rivières-Ouest et St-Gregoire.

**Les surplus**  
Dans ce coin de villégiature qu'est le port St-François, samedi à la suite de l'annonce du contrat de creusage, l'on se posait un point d'interrogation: Que fera-t-on des surplus de boue et de roc qu'on extirpera du fond du fleuve? Certains villégiateurs craignaient pour la plage du port St-François et cette partie de la rive sud ou aujourd'hui s'échelonnent de nombreux chalets sur plus de trois milles vers l'est.

## Un accident impliquant trois autos fait deux blessés

NICOLET (J.L.C.) — Un violent accident est survenu vers trois heures samedi après-midi à l'intersection de la rue St-Jean-Baptiste et de la route trois. Trois véhicules ont été impliqués dans cette collision à l'intersection de la seule rue de Nicolet où le feu de circulation est en opération.

**Vol de \$325 au grand séminaire**  
NICOLET (J.L.C.) — Un vol par effraction a été perpétré la semaine dernière au grand séminaire dans le bureau du procureur. Le montant du vol se chiffrait à \$325. Ce vol a été précédé de plusieurs autres depuis les deux dernières semaines.



## Comment résister au désir "d'échanger la vieille" ... et de rouler au soleil, en Oldsmobile ?

L'idée d'être propriétaire d'une Oldsmobile 65 vous intimide peut-être un peu. Il est vrai que vous avez déjà manqué quelques mois l'occasion de conduire cette voiture de luxe, mais votre première randonnée dans votre nouvelle Oldsmobile vous consolera. Détail important: vous pouvez encore profiter d'aubaines intéressantes! Votre concessionnaire Oldsmobile offre d'ailleurs en ce moment la prime la plus élevée pour la reprise de votre voiture actuelle—et il dispose d'une gamme étendue de modèles, de couleurs et d'équipements facultatifs.

confortable en toutes saisons. Grâce à votre Oldsmobile climatisée, c'est sur la route que vous connaîtrez les meilleurs moments de vos vacances cet été. Vous goûterez d'ailleurs le même confort à Noël quand vous irez faire du ski.

A propos d'équipements facultatifs, pourquoi ne pas faire installer un appareil de climatisation dans votre nouvelle Oldsmobile? Cela vous permettrait de conditionner l'air à l'intérieur de votre voiture pour la rendre

Souvenez-vous que posséder une Oldsmobile 65—une voiture vraiment luxueuse—coûte moins cher que vous ne le pensez. N'attendez donc pas... échangez votre voiture dès aujourd'hui... et partez à l'aventure, à fière allure!



la nouvelle **OLDS**  
Modèle représenté: coupe Delta 88 Holiday.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

## TROIS-RIVIERES CHEVROLET LIMITEE

755, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES  
Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h, sur le réseau complet de Radio-Canada.

## la plume et le pluméau

### Les commandements de l'élégance

Toutes les femmes ne peuvent pas être belles, riches et intelligentes. Il est même extrêmement rare qu'une seule femme soit douée de ces trois attributs. Mais toutes les femmes peuvent être élégantes, même celles qui ne sont pas belles, même celles qui ne sont pas riches.

Vous me direz que cela prend de l'argent pour suivre la mode. Oui, si vous achetez à chaque saison ce qui est le tout dernier cri, c'est-à-dire ce qui se démode le plus vite. Oui, si vous faut un grand nombre de toilettes et une multiplicité d'accessoires différents. J'ai connu une femme riche qui avait vingt-deux robes, dix chapeaux et dix-huit paires de souliers et qui, trouvant qu'elle n'avait rien à se mettre, dut se faire confectionner une robe par la couturière de la petite ville où elle se trouvait, lorsqu'elle reçut une invitation pour un grand thé. Et je puis vous assurer qu'elle n'était pas la plus élégante des dames présentes. Mais, nouvellement riche, elle croyait qu'il lui fallait épater les provinciales.

Un grand couturier de Montréal a donné les cinq commandements de l'élégance. Je les répète pour vous: (a) ne pas chercher à rivaliser avec la femme riche. (b) adapter la qualité avant la quantité. (c) laisser tomber le sophistiqué et opter pour la simplicité. (d) marier les couleurs avec discrétion. (e) songer aux qualités pratiques avant la fantaisie.

Voilà quelques années, une revue américaine illustrait les toilettes de la femme d'un sénateur américain. Par nécessité, ce couple devait mener une vie fort moudaine à Washington. Et pourtant, madame, parmi ses toilettes, avait une robe du soir, toute simple, noire, qu'elle portait depuis douze années, en variant la longueur et changeant les accessoires. Il faut dire que cette robe était fort bien coupée, dans un tissu mat. Une écharpe de tulle bleu pâle ou un petit boléro de satin blanc perlé en changeaient totalement l'aspect.

Quand on n'a pas beaucoup d'argent on peut être plus élégante que les femmes riches qui achètent tout ce qui les tente parce que, disposant d'un budget limité, il faut choisir avec soin. Quand une femme sait qu'elle devra porter une robe plusieurs années, elle choisit une coupe classique et une teinte discrète et elle s'assure d'un ajustement parfait.

## Mamie

### La femme russe peut faire son marché plus simplement

MOSCOU (Reuter) — Les emplettes quotidiennes de la ménagère soviétique se simplifient graduellement, mais elles demeurent beaucoup plus compliquées encore que dans les pays occidentaux.

Le premier ministre, Alexei Kossygin, a annoncé que le gouvernement tentait un grand effort pour améliorer le niveau de qualité des produits soviétiques et pour suffire à la demande générale.

Plusieurs des méthodes proposées par des experts soviétiques ont été largement expérimentées dans le monde capitaliste, mais elles étaient considérées comme anathèmes aux yeux des organisateurs conformistes staliniens.

Les Russes affirment cependant que leur pays ne vogue pas vers le capitalisme parce que les ressources de production demeurent propriété publique.

Cette année, 400 manufactures de vêtements et chaussures ont cessé de prendre des commandes des organisateurs. Maintenant, ces fabricants approvisionnent les magasins avec des produits qui sauront plaire aux clients.

Il faut encore beaucoup de temps pour faire les emplettes. Certains jours, on doit attendre à la file jusqu'à 20 minutes pour acheter un pain.

Mais chaque mois, les journaux à travers l'Union soviétique annoncent l'ouverture de nouveaux magasins.

Dans la plupart des établissements, le pupitre de la caissière est séparé des étalages, de sorte qu'une acheteuse doit faire la queue à trois reprises, d'abord, pour choisir les objets, ensuite pour payer, et après pour prendre les colis.

**BOUTIQUES SPECIALISEES**

Pour l'acheteuse privilégiée qui possède des dev-

ses étrangères, il existe une quantité de boutiques spécialisées où l'on trouve un assortiment complet d'objets les plus divers, depuis la bouteille de lait jusqu'aux riches tapis. Plusieurs produits se vendent à meilleur compte que dans les magasins ordinaires où l'on utilise le rouble, unité monétaire russe. De plus, les produits de luxe comme le caviar et les radios transistor sont en plus grande quantité dans les boutiques destinées aux étrangers.

**SOLDE**

La campagne menée pour satisfaire la clientèle russe s'est manifestée récemment par la mise en vente, à prix réduits, d'un vaste assortiment de tissus et vêtements. Ces marchandises en solde ont attiré une nuée d'acheteurs, permettant ainsi au citoyen soviétique de la classe moyenne de se mieux vêtir.



(Téléphoto PA) SHARON SITES, une veuve de Los Angeles, vient de faire seule la traversée Los Angeles - Honolulu à bord d'un voilier de 25 pieds. Elle salue le photographe au moment d'une embarcation de la garde côtière tire son bateau près du quai de Honolulu. Mme Sites a perdu un peu de poids mais est arrivée en bon état physique après sa randonnée de 40 jours.

### Une grand-mère parcourt 5,000 milles en Afrique pour se trouver un mari

BULAWAYO, Rhodésie (PA) — Une attrayante grand-mère de Los Angeles a entrepris un voyage sur une distance de 5,000 milles à travers l'Afrique pour se trouver un mari.

Mme Jean Davis a reçu au moins quatre demandes en mariage jusqu'à présent mais elle les a refusées.

Cette ex-institutrice à la brune chevelure, qui en avait assez de l'existence fébrile d'une grande cité, a raconté qu'en octobre dernier elle vendait une pro-

priété à Hollywood et s'achetait un billet d'avion pour le Maroc. Neuf mois plus tard, elle arrivait à Bulawayo en Rhodésie.

Alors qu'on lui demandait le but de ce voyage en Afrique, Jean, qui dit avoir "une cinquantaine d'années", répondit avec un sourire:

"Sans doute pour me trouver un mari".

Pendant son séjour au Libéria, un Africain lui offrit de l'épouser, "mais il n'était pas assez cultivé", a raconté Jean.

Au Ghana, un Libanais qui avait déjà deux épou-

ses lui demanda de devenir la troisième. Mais cette comptabilité n'était pas pour plaire à l'Américaine, même si le prétendant en question était prêt à faire parvenir une peau de serpent à la fille de Mme Davis, comme cadeau de fiançailles.

Jean reçut également des demandes en mariage d'un fermier sud-africain, et d'un commerçant musulman à Abidjan, la plage à la mode sur la Côte d'Ivoire.

Ses pégrinations à travers le Continent Noir ont (Voir: Une grand-mère p. 17)



(Téléphoto PA) M. ET MME ALBERT HERZOG, de Warehouse Point, au Connecticut, sont photographiés avec leur second enfant — une fille qui n'a pas encore été nommée — au Queens General Hospital de New York. Le bébé est né vendredi, dans un avion au-dessus de l'Atlantique, entre le Labrador et Terre-Neuve. Une hôtesse de l'air a aidé à l'accouchement en suivant les instructions émises par radio par un médecin qui se trouvait à bord d'un autre avion. Une infirmière qui l'apportait place parmi les passagers, a aussi apporté son aide. Mme Herzog revenait chez elle après être allée visiter des parents à Pforzheim, en Allemagne, une semaine avant le temps prévu pour l'arrivée du bébé.

### Les Bergsmas demanderont la citoyenneté canadienne

CALEDONIA, Ontario (PC) — Les Bergsmas ont l'intention de demander immédiatement leur citoyenneté canadienne, maintenant qu'une cour d'appel a renversé un jugement rendu précédemment contre eux.

Cette famille d'immigrants hollandais n'avaient pas obtenu leur citoyenneté parce qu'ils avaient affirmé être athées et avaient refusé de jurer qu'ils allaient être bon Canadien en employant la formule: Que Dieu me soit en aide.

M. Ernest Bergmas est un ouvrier de 43 ans travaillant dans une aciérie de Hamilton.

Une première décision du juge de comté W.W. Leach avait été maintenue par un juge de la Cour supérieure de l'Ontario, qui avait précisé ne point rendre de jugement sur l'athéisme mais sur l'application de la loi.

(Voir: Les Bergmas page 17)

## Solitude

**DEMANDE:** Permettez-moi de venir à mon tour insérer mon opinion dans cette discussion récente autour de la solitude. Bifurquant de la simple question voiage versus solitude, je dis que le Canadien français, en général, surtout dans le contexte des petites villes, est handicapé par son désir extrême de ne pas se singulariser et de suivre à tout prix le courant de pensée de tout le monde. L'individualisme et l'indépendance d'esprit lui sont difficiles, ce qui engendre chez lui un désir excessif de se tenir constamment en groupe et la manie de trouver étrange ou anormale l'attitude des personnes recherchant une certaine solitude. Et pourtant, toute pensée étant création, c'est de la solitude que naissent les oeuvres. Beethoven, isolé par sa surdité, doit beaucoup de son génie à la concentration imposée par cette solitude. Michel-Ange ne fut jamais un homme de cour et aimait s'enfermer dans son atelier; il se créa un univers, et tous ses personnages, Moïse, l'Esclave, semblent vouloir s'arracher à un bloc de marbre pour le rejoindre. Tous les grands créateurs furent des solitaires: La Rochefoucauld, Pascal, Vauvenargues, Van Gogh et Utrillo, et Wagner. Comme la poussière tombe lorsque le vent se calme, le système de leurs idées bouillonnantes ne s'est équilibré et clarifié que dans la solitude.

"O solitude", disait Barrès, "toi seule ne m'as pas avili".

"O solitude", ajoute Maurras, "toi seule ne m'as pas affaibli".

Je les approuve entièrement.

### NON CONFORMISTE

**Réponse:** Des relations de bon voisinage à vos profondes réflexions philosophiques, il y a une marge. Bien sûr, la solitude peut être féconde, surtout quand elle est voulue et non imposée. Mais tous ne sont pas doués de génie et tous n'ont pas en eux ce qu'il faut pour créer des grandes oeuvres. Musset écrivait au café, et hier d'autres. Tout dépend du tempérament. Beethoven aurait eu du génie, même s'il n'eût pas été sourd. Et il a aimé des femmes, de même que Wagner. Et que faites-vous de Mozart, éminemment social?

Je m'adressais à des gens ordinaires. Et je voulais simplement dire que les rapports humains sont facilités par des contacts journaliers, non seulement avec des semblables, mais avec des êtres différents de nous. Et il est toujours possible de se réserver des mo-

ments de solitude, soit pour méditer, soit pour travailler à une oeuvre.

Je n'ai jamais fui la solitude et je ne la crains pas, bien qu'elle soit pour moi en ce moment la plus profonde. Mais j'estime que nous avons tous un devoir social envers nos semblables et que même les plus humbles peuvent nous apporter quelque chose.

De plus, je ne crois pas que les règles ordinaires de la vie s'appliquent aux génies, qui sont des êtres à part et qu'on ne peut proposer comme modèles aux citoyens moyens. Mais, pour le fond de votre lettre, sa substance, je suis d'accord avec vous.

**Réponse à Yeux bleus:** Pour votre pension de vieillesse, il vous faut patienter un peu mais, si vous avez reçu la formule, si vous l'avez remplie, vous n'avez plus qu'à

espérer. Si vous écrivez directement à un ministre, vous adressez l'hon. Untel, ministre de... et vous commencez votre lettre par ces mots: M. le Ministre.

**Réponse à Diane:** Si vous avez une procuration en bonne et due forme pour vous occuper des affaires financières de votre soeur, vous devez employer ses revenus pour elle. Il vous faudra noter toutes vos dépenses car, à la mort de votre soeur, vous devrez rendre des comptes à ses héritiers. Informez-vous plus amplement auprès d'un notaire ou de votre gerant de banque.

**Réponse à Lumière grise:** Il existe plusieurs excellents manuels de grammaire, dont la Grammaire supérieure de Larousse, mais je préfère à tout "Le bon usage" de Grevisse.

Ne vous tourmentez pas au sujet de votre mémoire défaillante et ne faites pas trop d'efforts. Tout cela va revenir peu à peu, avec le retour de votre force. Apprenez à vous détendre et à beaucoup vous reposer. L'intervention chirurgicale que vous avez subi représente une grande agression contre votre système d'adaptation, ne peut être autrement que lente. Mais ne vous découragez pas et ne vous fatiguez pas à étudier. Lisez les bons auteurs et cherchez les mots dans le dictionnaire. Rien, laissez faire la nature ou puis ne se fait brusquement.

**Aux lectrices:** Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Que.

## La mode retrouve l'ingénue

NEW YORK (PA) — Les femmes qui tiennent compte de la mode devront mettre de côté cette démarche ondulante et les petits moyens pour faire voir leurs jolies jambes, autant de techniques utilisées au cours de la saison dernière pour accompagner des styles vestimentaux audacieux.

Maintenant les élégantes apprendront à faire joliment la moue, à flirter timidement, à disparaître mystérieusement, et à rougir à tout propos.

Telles sont les nouvelles tendances dans le cadre d'une nouvelle époque sous le thème de l'innocence, d'une nouvelle vague de modestie, d'anciens costumes traités à la moderne qui seront présentés en avant première à New York, du 7 au 16 juillet, à l'intention des rédactrices de mode des Etats-Unis.

"American Designer Series", défilés des collections d'automne organisés par Eleanor Lambert, commenceront mercredi pour se continuer jusqu'à samedi inclusivement.

Le "New York Couture Group" présentations bi-annuelles pour les journalistes commenceront dimanche le 11 juillet et jusqu'à vendredi de la semaine prochaine.

cette mode l'an passé avec des jupes ultra-courtes, le petit corsage remontant, les manches bouffantes, les bottillons, et les bonnets se nouant sur le menton.

Plusieurs couturiers américains ont copié Courreges ou créé leurs propres versions de la femme-enfant. Ils ont mis à l'honneur le sarrau, la robe-tablier garnie de volants, le col Peter Pan, les souliers à bouts arrondis et les sandales à courroie en forme de "T", de même que des styles de coiffure avec frange descendant presque jusqu'aux yeux.

Jacques Tiffeau et Rudi Gernreich ajoutent à ce style juvénile un cachet de mystère, alors que l'élégante dans sa pudeur, se cache le visage sous un voile, un masque, une encolure capuchon ou de dimension géante.

Gaston Berthelot, dessinateur pour la Maison Christian Dior de New York, est moins avant-gardiste, bien qu'il préconise le retour des éventails ou des masques comme accessoires pratiques pour la femme coquette.

De toute manière, le rouge devra monter au front de l'élégante qui n'est pas collet monté, car le décolleté est devenu chose désuète.

couvrant des collants de lainage.

Cette mode durera quelque temps, selon la prédiction du couturier Luis Estevez. Dans sa collection conçue pour de prochaines excursions sur la lune, il utilise la fourrure, la paillette, les plumes, les brillants et le plastique, pour couvrir la femme de la tête aux pieds.

D'autres couturiers s'inspirent du passé plutôt que de l'avenir. Adele Simpson, entre autres, reprend les hautes bottes à lacets qui chaussaient nos aïeules.

John Moore, qui a créé la robe de la première Dame des Etats-Unis pour le bal inaugural, fait revivre les ruches de taffetas et les jupes-ballet de l'époque des années 1930.

L'histoire du costume est illustrée de maintes façons, notamment avec le blazer à larges rayures, la jupe en tissu piqué, la blouse de dentelle écrue, la large jupe paysanne et des garnitures faites au crochet.

Ce sera l'année par excellence pour fouiller dans la malle-souvenir.

**INGENU**

L'âge de l'innocence sera illustré par le "baby girl look", un style qui suppose une allure d'ingénue à l'intention.

Le couturier français André Courreges avait lancé

**ESTEVEZ**

Toutes les parties de l'anatomie féminine disparaîtront, et même les audacieuses jupes courtes prendront l'aspect de tabliers ve-

**Tout sur le grill**

Les aliments cuits au charbon de bois ont un goût spécial, tout à fait exquis, qui explique leur popularité croissante.

Aussi, on aurait grand tort de ne faire sur le grill que des hot-dogs et des hamburgers. Perspectives suggère, cette semaine, quelques nouvelles recettes d'aliments grillés qui feront les délices de tous vos invités. Essayez-les!



**le nouvelliste**

POUR VOUS ABONNER S'IL VOUS PLAIT

Trois-Rivières et Cap	FR 4 2501
Shawinigan	LE 7 1801
Grand-Mère	LE 8 3347
Louiseville	CA 8 4032
Niclot	293-5481
Le Turco	LA 3 4547
Drummondville	GR 3 3281
Victoriaville	788-8818

**CONSTIPATION**

**DISPARAIT EN DOUCE**

avec la nouvelle **Pilule Ex-Lax**

Pour retrouver la joie de vivre prenez la nouvelle pilule Ex-Lax contre la constipation. Elle exerce son action douce du jour au lendemain. Facile à prendre, elle contient un ingrédient médicamenteux reconnu. Gardez-vous la main.

**NOUVELLE PILULE EX-LAX**

**50% DE REDUCTION SUR LE DEVELOPPEMENT DE VOS PHOTOS EN COULEURS**

**DIRECT FILM SERVICE**

C. P. 100, STATION YOVILLE, MONTRÉAL, P.Q.

**VOYEZ COMBIEN LE COÛT EST MINIME**

Developpement des Films Couleurs

<b>KODACOLOR</b>	<b>PHOTO SUPPLEMENTAIRE OU EN REPRESSION</b>
Rouleaux de tous formats	3 1/2" x 3 1/2" ou 3 1/2" x 5".....100
8 photos...3 1/2" x 5".....\$2.12	3 1/2" x 3 1/2" ou 3 1/2" x 5".....240
12 photos...3 1/2" x 3 1/2".....\$2.88	
20 photos...3 1/2" x 5".....\$4.50	
<b>AGRANDISSEMENT COULEURS-MONTÉ</b>	<b>EKTACHROME-ANSCOCHROME</b>
6" x 5" ou 5" x 7".....\$0.80	Tous formats développés et imprimés.....800
8" x 8" ou 8" x 10".....\$2.00	Impression sur papier d'après disponibilité.....240

Ajoutez 6% pour la taxe provinciale

Envoyez argent-mandat—chèque ou payez sur livraisons.

**DIRECT FILM SERVICE**  
Case Postale 100  
Station Youville  
MONTRÉAL

REVENIR NE FAIRE PARVENIR SANS OBLIGATION VOS ENVELOPPES ET LISTES DE PRIX

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

# Miss Thaïlande, une ravissante brune au sourire éclatant, devient Miss Univers

MIAMI BEACH, Floride (AFP) — Miss Thaïlande, ravissante brune au sourire éclatant, a conquis, samedi soir, au concours de beauté de Miami Beach, le titre si convoité de "Miss Univers". Les applaudissements qui l'avaient éclatée chaque fois qu'elle apparaissait sur la scène du "Convention Hall", ont se déroulé le concours, avaient laissé prévoir que Apasra Hongsakula recevrait la couronne qui la ferait régner pendant un an

comme "la plus belle fille du monde". C'est Miss Finlande, Virpi Miettinen, blonde aux yeux bleus, exactement à l'opposé dans le spectre de la beauté féminine, qui a obtenu la deuxième place, place d'ailleurs tant convoitée parce que c'est elle qui serait appelée à remplacer la gagnante dans le cas où celle-ci serait empêchée, pour une raison quelconque, de poursuivre son règne sur l'univers de beauté.

En troisième position, Miss USA, Sue Ann Downey, suivie de Miss Suède, Ingrid Norrman, et de Miss Pays-Bas, Anna Schuit.

**Mes plus beaux rêves**  
Les cinq beautés avaient été choisies comme finalistes un peu plus tôt dans la soirée, parmi les 15 semi-finalistes représentant l'Australie, le Brésil, le Canada, la Colombie, le Danemark, la Finlande, la Grèce, la Hollande, Israël, le Pérou, les Philippines, l'Australie du Sud, la Suède, la Thaïlande et les Etats-Unis.

"Mes plus beaux rêves ne m'avaient jamais permis de tant espérer", a dit Apasra, des que son nom a été annoncé et que la couronne de Miss Univers lui a été posée sur la tête. On sentait la jeune fille, qui n'est âgée que de 18 ans, aux bords des larmes tant elle était émue. C'est la première fois qu'une Miss Thaïlande est nommée Miss Univers et il y avait de nombreuses années que ce pays n'avait pas été représenté au concours.

La dernière heure a été agrémentée par des chants et des danses de plusieurs des concurrentes. Miss Hong-Kong a exécuté la danse chinoise du "sabre". Miss Ecosse dansa une jig, et Miss Mexico, la danse du sombrero.

Miss USA, Sue Ann Downey, s'est déclarée très heureuse de la victoire d'Apasra avec qui elle a l'intention de voyager pendant toute l'année.

Deux fois 10,000 dollars

Miss Suède, artiste-peintre, s'est déclarée très heureuse de se trouver parmi les finalistes. "J'espère que la Suède sera aussi heureuse aussi", a-t-elle dit. "J'estime que c'est un grand honneur".

Miss Pays-Bas est surtout heureuse que le concours soit terminé. Elle espère passer par le Nigeria, avant de rentrer dans son pays. Elle a l'intention "d'y voir dans la brousse un Français que j'aime beaucoup". Elle n'a pas voulu d'ailleurs en dire davantage.

Miss Finlande, Virpi Miettinen, était éclatante, après avoir pourtant été malade la première semaine du concours. "Ce n'était pas si mal après tout d'être malade. Je regardais au lit la télévision et je n'arrêtais pas de manger. J'en suis devenue très malade." Ce qu'elle voulait réellement dire c'est qu'elle pensait avoir gagné trop de poids.

Le concours de beauté de Miss Univers 1965 est terminé et la couronne, portée l'an dernier par Miss Grèce, Corinna Tsoupi, est maintenant passée à Miss Thaïlande Apasra Hongsakula dont le prix comprend, outre de nombreux cadeaux de toutes sortes, valant au moins 10,000 dollars, un contrat de 10,000 dollars pour les nombreuses apparitions qu'elle sera appelée à faire dans le monde.



APASRA HONGSAKULA, de Bangkok, Thaïlande, reçoit l'accolade de ses parents, le colonel et Mme Perm

Hongsakula, après qu'elle eut été couronnée Miss Univers 1965, samedi soir, à Miami.

**VENTE**

**Durant 9 HEURES Seulement**

**DEMAIN, mardi de 9 a.m. à 6 p.m.**

**SECHOIR A CHEVEUX**

modèle portatif "WESTINGHOUSE" No. HZ-25

un appareil ultra moderne muni d'un dispositif à trois intensités de chaleur, du bonnet réglementaire et d'un souple boyau. Bandoulière vous permettant de vous déplacer tout en faisant sécher vos cheveux. Vous pouvez également sécher vos ongles en les plaçant devant la grille d'admission d'air.

**13<sup>88</sup>**

Val. \$19.95

**ESCARPINS TROIS TONS PATTINA**

**349**

**SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS**

**LaSalle**

MANUFACTURES LTÉE. FACTORIES LTD.

Rue Royale - au Rond-Point

près du Parc Pie XII

HEURES D'AFFAIRES :

Lundi, mardi, mercredi, samedi : 9 hres a.m. à 6 hres p.m.  
Jeudi et vendredi : 9 hres a.m. à 9 hres 30 p.m.

**hyperacidité d'estomac soulagee rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS**

Fraîcheur de menthe! Action encore plus rapide. Facile à prendre n'importe où. Enroulement de gorge bien connu, en boîte économique de 3 rouleaux et en façon familiale de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

## Il n'y avait pas eu de grève postale depuis plus de 40 ans

OTTAWA (PC) — Il s'est écoulé plus de 40 ans depuis que le Canada a été le siège d'une grève postale de quelque envergure.

Quand les facteurs de Montréal et de Vancouver sont entrés en grève ce matin, c'était la première grève du genre depuis 1924.

Les vieilles copies de la Gazette du travail dans les archives publiques, ont enregistré deux grèves nationales des employés des postes.

La première a commencé le 22 juillet, 1918, et les 3,102 employés concernés sont retournés au travail le 31 juillet. Les facteurs avaient demandé que leur cause soit portée devant un tribunal d'arbitrage, après que les augmentations votées par le Parlement se fussent attendues. L'arbitrage leur fut refusé et la grève éclata.

Les facteurs de 15 villes participèrent à cette grève. Les principales villes concernées étaient Hamilton, Winnipeg, Vancouver, New Westminster et Victoria. Dans quelques villes de l'Ouest, les commis postaux s'étaient joints aux facteurs. Le gouvernement a promis qu'il ferait étudier les revendications des facteurs par

la Commission du service civil et les facteurs sont retournés au travail.

La grève des postes qui éclata le 18 juin, 1924, eut des répercussions beaucoup plus importantes. Environ 3,200 employés des postes, la plupart de Montréal, de Toronto, et de Windsor, avaient fait la grève pour obtenir des augmentations de salaire. La grève avait pris fin le 30 juin, 12 jours plus tard.

**Mesure inique**  
On a rapporté que le gouvernement avait engagé des briquets de grève dans plusieurs bureaux de poste et qu'au moment où les employés réguliers sont retournés à leur travail, leur salaire avait été réduit à celui d'aide-facteur. Cette mesure avait soulevé la colère du mouvement ouvrier canadien qui avait protesté auprès du gouvernement demandant qu'une "amnistie soit accordée à tous ceux qui avaient participé à la grève".

Enfin, en avril, 1926, près de deux ans plus tard, le gouvernement avait réinstallé les employés réguliers à leurs anciens salaires et avait accepté de leur rembourser les pertes financières qu'ils avaient subies.

## Québec octroie \$100,000 au journal "L'Évangéline"

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec, sur recommandation du ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a décidé d'octroyer une subvention de \$100,000 à la Compagnie de gestion Atlantique Ltée, qui vient d'assumer la propriété et l'administration de l'imprimerie acadienne Ltée et du journal "L'Évangéline", de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Cette décision, communiquée par M. Laporte, fait suite à une longue étude du problème du quotidien acadien, étude poursuivie tant en Acadie qu'à Montréal et à Québec.

En effet, devant la tournure alarmante que prenait la situation de "L'Évangéline", malgré la campagne de souscription effectuée dans le Québec et en Acadie, en 1962, par l'entremise des quotidiens de langue française du pays, les évêques des diocèses acadiens confiaient à une commission d'enquête sur l'ouvrage de la presse acadienne le soin de résoudre le problème une fois pour toutes.

Devant les conclusions de la commission, livrées au public récemment, devant l'accord unanime des personnalités consultées, il est devenu évident qu'une fois réalisées certaines conditions préalables, une aide substantielle à ce journal aurait toutes les chances du monde de le remettre définitivement sur pied.

**Dernière subvention**  
La subvention accordée est la dernière que le Québec fera. (Voir: Québec page 17)

GENÈVE (AFP) — "Mettre fin à l'analphabétisme, l'un des problèmes les plus angoissants de notre époque". Telle est la conclusion unanime des délégués à la 28e conférence internationale de l'instruction publique qui vient de terminer ses travaux à Genève.

Une recommandation approuvée à l'unanimité par les congressistes souligne notamment la nécessité de mettre en oeuvre "les moyens les plus larges, les plus nouveaux et les plus audacieux" pour parvenir à une généralisation effective de l'éducation des adultes. Parmi les mesures que devraient adopter les autorités pour favoriser l'accès des adultes à l'éducation, le texte recommande notamment la gratuité de l'enseignement, la suppression des frais d'examen et la fixation d'horaires de cours compatibles avec les heures de travail et les activités familiales.

La conférence était organisée sous l'égide de l'UNESCO et du Bureau international d'éducation. Elle réunissait les délégués de 96 pays.

## L'année académique de 1967 serait exceptionnellement modifiée

MONTREAL (PC) — Pour permettre aux étudiants de travailler pour l'Expo, il est possible que l'année académique de 1967, soit exceptionnellement modifiée de façon à se terminer plus tôt au printemps et à reprendre plus tard à l'automne. On sait que l'exposition doit durer six mois, du 28 avril au 27 octobre 1967.

L'exposition va créer des besoins exceptionnels de main-d'oeuvre dans les domaines les plus divers: guides, personnel de restaurant, etc.

Les étudiants (des femmes mariées aussi) seraient, semble-t-il, tout indiqués pour fournir cet appoint temporaire de six mois à des corps de métier qu'il ne faudrait pas gonfler démesurément et alourdir d'un nombre trop considérable de personnes se disputant des emplois après la fin de l'exposition.

Dans le seul domaine de la restauration, dont un comité consultatif de l'Expo a étudié (Voir: L'année page 17)

**64% des Français satisfaits du général de Gaulle**

PARIS (AFP) — Soixante-quatre pour cent des Français se déclarent satisfaits du général de Gaulle. Tel est le résultat d'un sondage de l'Institut français d'opinion publique que publie le journal France-Soir.

C'est, à quelques mois des élections présidentielles, la plus forte popularité du chef de l'Etat enregistrée depuis 1963. Le mois dernier, une consultation analogue avait donné 60 pour cent des réponses favorables à la politique du général de Gaulle.

**Un produit nouveau fait tenir parfaitement les dentiers!**

Une découverte sensationnelle, le "Cushion Grip"® fait tenir parfaitement les fausses dents, sans annuis, comme un moule de dentiste! Sans goût! Rien à préparer! Une seule application dure plusieurs mois!

Après de longues années de recherche, la science moderne a mis au point un procédé remarquable qui fait tenir les fausses dents bien en place, sans annuis, ni claquement, ni glissement—sans avoir recours aux pâtes et poudres d'autrefois! Il s'agit du CUSHION GRIP, plastique souple et doux, qui fait tenir les dentiers parfaitement par la succion.

CUSHION GRIP est facile à employer—rien à préparer! En pressant sur le tube, vous en appliquez sur le dentier, vous mettez vos fausses dents dans votre bouche et vous mordez. A l'instant même, CUSHION GRIP épouse le contour de la bouche et des gencives pour faire tenir parfaitement le dentier en place par la succion. Plus d'annuis. Une seule application dure plusieurs mois, même en nettoyant le dentier chaque soir. Et si vous désirez faire disparaître l'application de CUSHION GRIP, rien n'est plus facile. De plus, CUSHION GRIP est tout indiqué pour les dentiers usés. Epargnez 73¢. Pour faire un essai, envoyez 25¢ avec votre nom et adresse à PHARMACO, 3535 Bd Métropolitain, Pointe-Clare, P.Q.

**Même en vacances! Soyez bien informés...**

LE NOUVELLISTE vous est livré par camelot aux ENDROITS de VILLEGIATURE ci-bas mentionnés:

- ETAPE MEKINAC
- ST-ROCH-DE-MEKINAC
- LAC-AUX-SABLES (Cité Portneuf)
- LAC-à-la-TORTUE (Cité Champlain)
- LAC LAFONTAINE (près de Grand'Mère)
- LAC-DES-PILES (Ste-Flore)
- LAC GOULET (St-Mathieu)
- LES LACS GAREAU (St-Mathieu)
- LAC VERT (St-Mathieu)
- LAC BELLEMARRE (St-Mathieu)
- LAC ROSE (Ste-Marie-de-Blandford)
- PORT ST-FRANCOIS (Nicolet)
- BEAU VALLON (Pointe-du-Lac)

Informez votre camelot avant de partir ou téléphonez au bureau le plus près.

**le nouvelliste**

Trois-Rivières et Cap	FR. 6-2501
Shawinigan	LE. 7-1801
Grand'Mère	LE. 8-3347
La Tuque	LA. 8-4547
Louiseville	CA. 8-4032
Nicolet	293-5791
Drummondville	GR. 2-3281
Victoriaville	758-8555



Il se retirera de la politique

# Le député Frenette approuve les postiers

## Selon lui, la plupart des ministres sont incompetents

par Pierre L-DESAULNIERS

La réunion que tenaient, samedi soir, les employés des postes de la Mauricie fut marquée par la présence inattendue mais chaleureusement accueillie du député créditiste de Portneuf, M. Jean-Louis Frenette, volant la vedette au président de la FTQ, M. Louis Laberge.

Plus d'une centaine de facteurs et de commis des postes des villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque s'étaient groupés au Temple du Travail pour recevoir les représentants de la FTQ; ils avaient également invité à cette réunion les députés fédéraux de la région.

Expliquant pourquoi il avait accepté l'invitation des employés des postes, M. Frenette déclara: "Si votre association nous invitait ici, n'était-ce pas parce qu'elle avait besoin de nous? Un député qui reçoit une rémunération de \$18,000 par année doit être assez honnête et assez disposé pour se rendre à ceux de ses concitoyens qui ont besoin de lui".

Il poursuivait: "Ma présence ici doit être interprétée comme un témoignage d'approbation à l'endroit de vos revendications". Il précisa que son geste n'avait aucune visée politique en alléguant qu'il n'y avait aucun employé de son comté dans la salle et qu'au surplus, il entendait quitter la politique lors des prochaines élections.

"Cela peut se retourner contre le député de Portneuf, il est possible que la presse s'empare de ce fait pour s'en servir contre moi; mais je le fais avec toute ma sincérité de travailleur, de celui qui pendant 25 ans, eut à poinçonner une carte matin et soir, à discuter avec l'épouse sur le coin de la table, les problèmes d'un budget qu'on n'arrive pas à équilibrer. Les problèmes que vous affrontez, je les connais mieux que ceux qui ont eu l'avantage de faire un cours universitaire pour ensuite se faire installer un bureau par les parents ou les amis. Je remercie Dieu de savoir ce que c'est que de gagner 50c. Après avoir rappelé que l'augmentation de \$860 réclamée par les postiers a été établie par le Bureau de Recherches du gouvernement fédéral, M. Frenette déclarait que la Chambre n'est pas informée des négociations qui se déroulent, sauf par les communiqués des associations ouvrières.

"Les débats sur ces communiqués ne se prêtent pas toujours à la défense des ouvriers, mais certains députés auraient dû faire des représentations. Aucun n'en a eu le courage. Devant le mutisme des autorités, vous avez décidé — et ce qui est beau de votre part — sans pression de la part de vos dirigeants, de faire valoir vos revendications. Pour cela, je vous adresse mes félicitations".

En rapport avec ce mutisme, M. Frenette exprimait des doutes sur les valeurs effectives

de notre démocratie: "J'espère disais-il, que nous pourrions sauver notre démocratie en envoyant à Ottawa comme à Québec des gens qui ne seront pas là pour défendre la finance, mais ceux qui les déléguent. Avec un salaire de \$18,000, un député doit se consacrer entièrement à sa tâche de député et laisser son bureau d'avocat ou ses petits côtés".

Il expliquait ensuite qu'il n'entendait pas revenir dans la politique lors des prochaines élections parce que "j'ai l'impression de perdre mon temps à Ottawa. Car les députés et les ministres ne sont pas les véritables administrateurs. C'est la grosse finance et les hauts fonctionnaires qui ont les moyens d'aller faire du ski en Suisse avec les avions du gouvernement qui conduisent à Ottawa".

Il taxa d'incompétents et de marionnettes "la plupart des ministres", se demandant ce qui qualifie un avocat aux travaux publics ou aux Postes. "Malgré toute leur bonne volonté, ils ne manquent pas d'intégrité — relative dans certains cas — mais de compétence de sorte qu'ils deviennent des marionnettes entre les mains des hauts fonctionnaires et de la finance. Il n'y a pas de place à Ottawa pour un homme honnête et sincère qui veut se retrancher les manches et travailler. Il se briserait rapidement les points contre un mur de ciment que sont le haut fonctionnarisme et la finance".

Il terminait en disant toute son admiration à l'endroit du mouvement syndical des postiers "qui est vraiment démocratique, où la salle peut prendre une décision sans attendre les directives des chefs".

"Votre cause est honnête, défendez-la avec acharnement et persévérance. Continuez à développer cet esprit d'équipe qui a fait votre force et le gouvernement vous écouterait. Si vous regardez les commentaires que l'on commence à publier dans les journaux, par exemple que votre grève est désastreuse pour l'économie du pays, cela doit vous rendre encore plus conscients de vos responsabilités et de votre importance. Ce sont des arguments en votre faveur". Il leur promit de les appuyer en Chambre.



LES POSTIERS DE LA région s'étaient réunis, samedi soir, au Temple du Travail, pour entendre M. Louis Laberge, président de la FTQ, mais ils eurent l'agréable surprise d'avoir, comme conférencier, le député de Portneuf aux Communes, M. Jean-Louis Frenette, à qui ils réservèrent d'ailleurs les plus chauds applaudissements de la soirée. Dans l'ordre habituel: M.

Laberge, M. Alfred Robindaine, coordonnateur de la FTQ-CTC, M. Lucien Martin, vice-président de la Fédération nationale des Associations de Facteurs, et M. Frenette, tous quatre assis devant le cercueil symbolique qui se promène dans la province depuis le déclenchement de la grève à Montréal.

## Un nouveau sport nait avec le club d'Avions Miniatures Mauricien Inc.

Le club d'Avions Miniatures Mauricien Inc. a procédé à l'inauguration officielle de son terrain, dimanche après-midi, à l'aéroport de Trois-Rivières.

Considéré par plusieurs comme étant le mieux aménagé de la province de Québec et possiblement de tout l'est du Canada, avec ses deux pistes circulaires asphaltées, le nouveau club a connu un développement assez extraordinaire en quelques mois.

En effet, depuis la formation des cadres, en janvier 1965, les pistes furent aménagées à un cours du printemps. On compte déjà au delà de 50 membres en règle.

Le sport de l'aviation miniature est relativement nouveau dans la région. Va sans dire, il est appelé à connaître une vo-

lonté sans cesse grandissante avec la fondation du club.

La journée inaugurale de dimanche était marquée par un concours invitation auquel ont participé des amateurs venant de tous les coins du Cotier du Québec, de Montréal, Sherbrooke, Québec, etc...

On estime à environ une centaine le nombre des modèles qui ont participé à cette compétition, appelée à se répéter annuellement.

La foule a grandement apprécié les différents concours de vitesse, d'acrobatie et de modèles construits à l'échelle.

C'est M. Jean - Marie Trudel de Trois-Rivières, un spécialiste de la construction de ces appareils miniatures, qui officiait comme juge en chef des différentes compétitions.



L'INAUGURATION officielle du club d'Avions miniatures mauricien Inc. avait lieu, dimanche après-midi, près de l'aéroport de Trois-Rivières. Sur la photographie prise à cette occasion, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: MM.

(Photo Roland Lemire) Maurice Dufresne, président du club, cité de Trois-Rivières et représentant du Jacques Charette, assistant-gerant de la conseil municipal, et André-O. Dumas, représentant de la Ligue des Cadets de l'Air.

## Renseignez le peuple dit M. Laberge, président de la FTQ

M. Louis Laberge qui rencontrait, samedi soir, les facteurs et les commis des postes de la Mauricie, a qualifié de moyennageuses les conditions d'emploi des postiers.

"Faites connaître à la population ce qui se passe chez vous; car j'ai moi-même été renversé des révélations qui m'ont été faites, pourtant je ne suis pas un nouveau venu dans le syndicalisme".

Par ailleurs, il exhorta les postiers à poursuivre la grève dans le plus grand calme, à éviter les rassemblements devant les bureaux de postes, ne gardant que les piqueteurs nécessaires. "Il ne faut pas que la grève puisse tout gâcher un mouvement syndical aussi remarquable. On tentera par tous les moyens de vous faire tort; mais il ne faut pas que les gestes d'un d'entre vous puissent donner prise à des actions judiciaires".

Il qualifia de "très minces, voire ridicules les motifs invoqués pour obtenir une injonction à Montréal". "On dit que votre grève est illégale, c'est vrai; mais tenez bon, tous les fonctionnaires ont les yeux fixés sur vous et attendent le résultat de votre geste. Votre action aura une très grande influence. Car vous êtes à incliquer ce soufflet qui manquait au fonctionnarisme fédéral. Après la grève, les choses ne pourront plus jamais être ce qu'elles étaient dans le fonctionnarisme d'Ottawa. Même nos gars qui sont dans le syndicalisme ont des leçons à prendre de vous".

Il déclarait que la population ne semble pas comprendre pourquoi les postiers tiennent aussi fermement à ce que l'augmentation soit de \$660. Il faut expliquer que cette somme n'a pas été fixée par les postiers, les grévistes; mais par un organisme du gouvernement, le Bureau des Recherches à Ottawa, qui l'a établie après plusieurs mois d'enquête, en comparant vos salaires avec ceux payés dans l'industrie pour des fonctions semblables aux vôtres.

"Expliquez également que vous refusez un empressement gouvernemental, parce que le Bureau des Recherches a déjà fait l'enquête et que vous ne voulez pas tomber dans le piège qu'on vous a déjà tendu, de nommer enquêteurs sur enquêteurs jusqu'à ce que le gouvernement en trouve un qui arrive aux mêmes conclusions que lui, soit couper de moitié et plus, la recommandation du Bureau".

Il suggéra également de rassembler l'histoire des bagnes mis à la disposition des postiers, après une longue enquête et beaucoup de frais et dont on défend aux postiers l'utilisation de raconter qu'à Montréal, il y a des femmes qui sont employées "intermittentes" depuis dix ans. Il déclara que

les aviseurs légaux de la FTQ étudieront sous peu un état de fait qu'il a qualifié d'illégal. Il s'agit d'un genre d'amen- de variant de \$5 à \$10 imposé à celui qui perd une lettre. "Cela est interdit par la loi qui défend à l'employeur de faire des soustractions au salaire sans l'autorisation de l'employé. Si nos aviseurs légaux sont d'avis que cela est illégal, nous allons poursuivre le gouvernement".

M. Laberge déclara que la FTQ et la CTC feront tomber le gouvernement, chose qu'il estime assez facile actuellement, si le gouvernement ou l'un de ses ministres ou fonctionnaires décidait de prendre des mesures de représailles contre un postier - gréviste. Ajoutant que ce serait une honte qu'on puisse un postier parce qu'il revendique ses droits alors qu'on laisser aller un Rivard après qu'il eut assommé un policier et qu'il se soit évadé de prison. "Essayez donc de sortir dans la rue pour frapper un policier, seulement pour voir si on vous traitera aux petits soins comme Rivard".

Pour conclure, il déclara que le gouvernement doit cesser de considérer les fonctionnaires comme des citoyens de second ordre à qui on refuse des droits accordés aux autres. Le gouvernement est le plus important employeur du Canada, il devrait donner l'exemple, au contraire, il maintient un système de courbettes; dorénavant, il lui faudra reconnaître le droit d'association aux fonctionnaires fédéraux.

## Les constructeurs d'habitations protestent

MONTREAL (APC) — L'Association provinciale des constructeurs d'habitations vient de protester auprès du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, parce qu'il n'est pas question qu'elle soit représentée au sein de la société générale de l'habitation, dont on a annoncé la création récemment.

Les constructeurs se plaignent que le "mystère le plus complet" semble régner sur tout ce qui concerne l'organisme depuis dix ans. Il déclara que

## Femme blessée à Mont-Carmel

Une femme a été blessée quand la voiture dans laquelle elle prenait place a donné contre une maison à Mont-Carmel dans le secteur des Bédard, vers 5 heures, hier après-midi. Mme Jacques Houle a été transportée à l'hôpital Ste-Marie par les ambulanciers de la maison J. D. Garneau.

Mme Jacques Houle avait subi des lacerations à la tête et saignait abondamment; la voiture était conduite par son époux qui s'en est tiré indemne. Ils étaient accompagnés par leurs deux enfants Alain et Michel. L'un d'eux a subi un choc nerveux.

La maison de M. Wilfrid Hamelin a subi des dégâts, notamment un escalier extérieur qui s'est détaché pour tomber sur la voiture qui a été fortement endommagée.

## Condamné à \$100 pour fraude

Paul-Emile Beauchesne, un Montréalais dans la quarantaine, a admis sa culpabilité, samedi matin, à une accusation de fraude pour un montant de \$100.

L'inculpe, qui connaît son sort le 28 juillet prochain, s'est présenté jeudi dernier à la gare de Batiscan s'identifiant sous le nom de son beau-frère. Beauchesne obtint qu'un télégramme soit envoyé à une banque de la Métropole qui fit par la suite parvenir un mandat d'arrêt de la Canadian Pacific Express.

A Batiscan, toutefois, on douta des intentions de Beauchesne et on lui demanda de revenir le lendemain pour encaisser son argent. Des détectives privés du CPR furent alors mandés sur les lieux et prirent l'inculpe en flagrant délit lorsqu'il lui demanda de renter à identifier. Beauchesne venait de signer le document d'argent de la Canadian Pacific Express.

## Violente collision survenue à l'angle St-Olivier-St-Roch

Une violente collision survenue samedi vers 6 heures à l'intersection des rues St-Roch et St-Olivier a occasionné des blessures à quatre personnes et des dommages considérables aux deux voitures automobiles.

Les blessés sont Mlle Nicole Boivert, 23 ans, du 510 rue Royale à Louiseville, lacerations au cuir chevelu, Mme Albert Boivert, 57 ans, de la même adresse, lacerations aux deux jambes, Mme Marcel Boivert, 22 ans, 10 rue St-Marc de Louiseville également, choc nerveux et M. Philippe Lemay, 988 St-Roch qui se plaignait de douleurs aux côtes.

Les trois premiers blessés prenaient place dans la voiture conduite par M. Henri-Paul Baribeau, 242 rue Lagacé à Louiseville et propriétaire de St-Louis Auto Ent. dont les dommages sont de l'ordre de \$500. M. Lemay conduisait sa voiture dont les dégâts sont évalués à \$1,000.

Le Dr Yves Dugré a donné les premiers soins aux blessés. Les constatations usuelles

ont été effectuées par l'agent Diamond Verrette du poste No 1.

## Collision entre une automobile et une station-wagon

Deux personnes ont subi des blessures, tant vendredi soir dans une collision entre une automobile et une station-wagon à l'intersection des rues Royale et Lavrenville. Il s'agit de M. Julien Plante, 31 ans, de St-Basile-lemy qui a subi une blessure aux côtes et Mme Yvette Robert, 44 ans, du 1876, rue Chamberland qui fut traitée pour des contusions.

Les blessés ont été traités par le Dr Philippe Bellefleur à l'hôpital St-Joseph. Les constatations ont été effectuées par les agents Guy Dessu-rouault et Pierre Tremblay du poste No 1.

## Action de \$21,776 contre les héritiers de feu R. Voisard

Une action au montant de \$21,776 vient d'être intentée en Cour Supérieure de Trois-Rivières contre les héritiers de feu Robert Voisard, par suite d'un accident de la circulation, survenu sur la rue Notre-Dame, à Louiseville.

Le demandeur, M. Claude Grenier, un commis de Louiseville, réclame cette somme en sa qualité de tuteur à André Roy, fille mineure de M. Jean-Claude Roy, également de Louiseville.

La pupille du demandeur, âgée de 5 ans, fut frappée par la camionnette appartenant à alors à Robert Voisard, décédé en février 1965.

Par suite de cet accident, la jeune Andrée a subi des blessures graves et le demandeur affirme que l'accident est uniquement imputable à la faute, négligence, l'incurie et l'inhabileté du conducteur de la camionnette en l'occurrence André Boucher, alors employé de Robert Voisard.

La faute du conducteur Boucher a consisté plus particulièrement dans le fait de ne pas avoir porté une attention suffisante à la présence d'enfants en bas âge, dans les environs. De plus, il

n'avait pas le contrôle de son véhicule.

En raison d'une incapacité partielle permanente de 20% de sa pupille, le demandeur réclame \$20,000. Il exige également une somme de \$1,000 pour incapacité totale durant deux ans. La balance, soit \$776,25, représente les frais médicaux, hospitaliers, etc.

## Quatre personnes à l'hôpital

Quatre personnes ont subi des blessures légères quand la camionnette dans laquelle, elles prenaient place a quitté le boulevard Royal pour donner contre un poteau, tard dans la nuit de vendredi à samedi.

Il s'agit de MM. Robert Vincent, Jean - Jacques Comtois, Bill Aoyotte et Archibald Watson, tous de Trois - Rivières. Ils ont été transportés à l'hôpital Ste-Marie. La camionnette a subi des dégâts de \$800.

**POUR ROULER EN TOUTE SECURITE**

- Alignement et balancement de roues.
- Redressement du châssis, essieux, roues.
- Toute pièce de suspension.
- Inspection et estimés gratuits.

Consultez:

**GUILBERT SPRING SERVICE INC.**

1580, rue St-Olivier, Trois-Rivières (50 ans d'expérience) FR. 5-2364

**PROBLEMES DE PEINTURES ?**

**VOYEZ**

**Le Centre de la Couleur**

B. DUGRE, prop. MICHEL DUGRE, gerant

1571, BADEAUX, TROIS-RIVIERES TEL. 378-3255

SPRED SATIN HOMOGENEISE

Glidden

PEINTURE INTERIEUR ET EXTERIEUR

TELEVISION LUNDI 26 JUILLET 1965. 10:00-5: Truth or consequences. 10:30-5: What's this song. 11:00-5: The Price is Right. 11:30-5: The Donna Reed Show. 12:00-2: Music. 12:30-5: The Price is Right. 1:00-1:30: Mire et musique. 1:30-2: Les aventures de Malroun. 2:00-2:30: Bonjour voisin. 2:30-3: Nouvelles-météo-sports. 3:00-3:30: Bonjour voisin. 3:30-4: Cinéma d'été. 4:00-4:30: Théâtre des jeunes avec Tante Marielle. 4:30-5: "Sir Lancelot". 5:00-5:30: "Légion étrangère". 5:30-6: Bohème. 6:00-6:30: Sortie des Artistes. 6:30-7: Nouvelles-météo-sports. 7:00-7:30: Un coin de paradis. 7:30-8: Détective international. 8:00-8:30: Mon pays mes chansons. 8:30-9: En vacances... 9:00-9:30: Chasse et pêche. 9:30-10: P.S. 10:00-10:30: Téléjournal. 10:30-11: Le 13 vous informe. 11:00-11:30: Nouvelles sportives. 11:30-12: Composez 999. 12:00-12:30: La toile d'araignée. 12:30-12:45: CBC TV News. 12:45-1: Aujourd'hui au 13. 1:00-1:15: O'Canada.

CKTM-TV 13 MAINTENANT 325,000 WATTS

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC. 12:40-1: Bonjour voisin. 1:15-1:30: Mire et musique. 1:30-2: Les aventures de Malroun. 2:00-2:30: Bonjour voisin. 2:30-3: Nouvelles-météo-sports. 3:00-3:30: Bonjour voisin. 3:30-4: Cinéma d'été. 4:00-4:30: Théâtre des jeunes avec Tante Marielle. 4:30-5: "Sir Lancelot". 5:00-5:30: "Légion étrangère". 5:30-6: Bohème. 6:00-6:30: Sortie des Artistes. 6:30-7: Nouvelles-météo-sports. 7:00-7:30: Un coin de paradis. 7:30-8: Détective international. 8:00-8:30: Mon pays mes chansons. 8:30-9: En vacances... 9:00-9:30: Chasse et pêche. 9:30-10: P.S. 10:00-10:30: Téléjournal. 10:30-11: Le 13 vous informe. 11:00-11:30: Nouvelles sportives. 11:30-12: Composez 999. 12:00-12:30: La toile d'araignée. 12:30-12:45: CBC TV News. 12:45-1: Aujourd'hui au 13. 1:00-1:15: O'Canada.

RADI CH-55 LUNDI. 5:55: Ouverture et Flash sur. 6:00: De bonne heure de bonne. 6:30: Flash sur l'actualité. 7:00: Au tour de l'our le direct. 7:05: De bonne heure de bonne. 7:40: Commentaires en 1 minute. 7:45: Flash sur l'actualité. 7:50: Journaux paré. 8:00: International. 8:05: De bonne heure de bonne. 8:10: Flash sur l'actualité. 8:15: Flash sur l'actualité. 8:20: Flash sur l'actualité. 8:25: Flash sur l'actualité. 8:30: Flash sur l'actualité. 8:35: Flash sur l'actualité. 8:40: Flash sur l'actualité. 8:45: Flash sur l'actualité. 8:50: Flash sur l'actualité. 8:55: Flash sur l'actualité. 9:00: Flash sur l'actualité. 9:05: Flash sur l'actualité.

ECOUTEZ L'HOROSCOPE Kelldor C.H.L.N. à 9h.05 a.m. 9:25: Monsieur 580 vous appelle. 9:30: Flash sur l'actualité. 9:35: (Manufactures La Salette). 9:40: Monsieur 580 vous appelle. 9:45: Flash sur l'actualité. 9:50: Flash sur l'actualité. 9:55: Flash sur l'actualité. 10:00: Flash sur l'actualité. 10:05: Flash sur l'actualité. 10:10: Flash sur l'actualité. 10:15: Flash sur l'actualité. 10:20: Flash sur l'actualité. 10:25: Flash sur l'actualité. 10:30: Flash sur l'actualité. 10:35: Flash sur l'actualité. 10:40: Flash sur l'actualité. 10:45: Flash sur l'actualité. 10:50: Flash sur l'actualité. 10:55: Flash sur l'actualité. 11:00: Flash sur l'actualité. 11:05: Flash sur l'actualité. 11:10: Flash sur l'actualité. 11:15: Flash sur l'actualité. 11:20: Flash sur l'actualité. 11:25: Flash sur l'actualité. 11:30: Flash sur l'actualité. 11:35: Flash sur l'actualité. 11:40: Flash sur l'actualité. 11:45: Flash sur l'actualité. 11:50: Flash sur l'actualité. 11:55: Flash sur l'actualité. 12:00: Flash sur l'actualité.

The Pierre Berton Show. 2:55-3: News. 3:00-4: The siesle. 3:05-4: General hospital. 3:10-4: 2e film du programme. 3:15-4: People in conflict. 3:20-4: Théâtre des jeunes. 3:25-4: Long métrage. 3:30-4: You don't say. 3:35-4: The young marrieds. 3:40-4: It's your move. 3:45-4: Trailmaster. 3:50-4: Vacation time. 3:55-4: Surprise party. 4:00-4: Nouvelles. 4:05-4: Télé-Popée. 4:10-4: Les petits bonhommes. 4:15-4: The Mickey Mouse Club. 4:20-4: Bobino. 4:25-4: Sgt Preston. 4:30-4: Popeye and Porky Pig. 4:35-4: Family theatre. 4:40-4: Rue de l'Anse. 4:45-4: Nouvelles-manchettes. 4:50-4: Adventure Club. 4:55-4: Look. 5:00-4: Aventures d'après-midi. 5:05-4: The Early Show. 5:10-4: Adventure. 5:15-4: Popée. 5:20-4: Furie. 5:25-4: Médard et Barnabé. 5:30-4: Télé-Québec. 5:35-4: Len cane sports. 5:40-4: Mr. Magoo. 5:45-4: Taiseparde. 5:50-4: Télé-méto. 5:55-4: Sortie des artistes. 6:00-4: News. 6:05-4: Channel 12 stars. 6:10-4: Weather. 6:15-4: Téléjournal. 6:20-4: Nouvelles du sport. 6:25-4: Huntley and Brinkley. 6:30-4: Across Canada. 6:35-4: Télébulletin. 6:40-4: News. 6:45-4: News and weather. 6:50-4: Sports. 6:55-4: Le Virginien. 7:00-4: Dr. Findlay's Casebook. 7:05-4: Red Sox Baseball. 7:10-4: Tenez votre chance. 7:15-4: Mon pays, mes chansons. 7:20-4: The man from U.N.C.L.E. 7:25-4: Bewitched. 7:30-4: Singalong Jubilee. 7:35-4: It's your move. 7:40-4: En vacances avec... 7:45-4: Première audition. 7:50-4: Andy Williams. 7:55-4: Jonathan Winters. 8:00-4: Danger man. 8:05-4: Wanted dead or alive. 8:10-4: Vox populi. 8:15-4: Chasse et pêche. 8:20-4: Berval en orbite. 8:25-4: Le grand prix musical. 8:30-4: Take a chance. 8:35-4: P.S. 8:40-4: Les incorruptibles. 8:45-4: Alfred Hitchcock. 8:50-4: The Jack Benny show. 8:55-4: The police des Plaines. 9:00-4: Dr. Kildare. 9:05-4: Téléjournal. 9:10-4: Michel de La Vega. 9:15-4: Supplément régional. 9:20-4: En première page. 9:25-4: Le 13 vous informe. 9:30-4: Nouvelles du sport. 9:35-4: Le couleur du temps. 9:40-4: Composez 999. 9:45-4: Nouvelles. 9:50-4: Eleventh hour news. 9:55-4: CBC TV News. 10:00-4: Les incorruptibles. 10:05-4: News and weather. 10:10-4: La ronde des sports. 10:15-4: National news. 10:20-4: La météo. 10:25-4: Nouvelles du sport. 10:30-4: La Cie Fremont Fourures. 10:35-4: Eleventh hour weather. 10:40-4: Viewpoint. 10:45-4: Movie 8. 10:50-4: Cinéma. 10:55-4: Pulse local news sports. 11:00-4: Eleventh hour sports. 11:05-4: News and sports. 11:10-4: The Tonight Show. 11:15-4: heure exquise. 11:20-4: La toile d'araignée. 11:25-4: Science. 11:30-4: Fiction theatre. 11:35-4: Newsroom 12. 11:40-4: Meditation. 11:45-4: CBC TV News. 11:50-4: Aujourd'hui au 13. 11:55-4: Commentaires en une minute. 12:00-4: Sports et loisirs. 12:05-4: Salut les copains. 12:10-4: Le chapelier en famille. 12:15-4: Faire-part. 12:20-4: Moi j'ai du caractère. 12:25-4: Intermède. 12:30-4: Musique légère. 12:35-4: Les affaires de l'Est. 12:40-4: Théâtre d'Europe. 12:45-4: Une littérature en question. 12:50-4: Nouvelles et commentaires. 12:55-4: Les enfants de la ballie. 13:00-4: Flash sur l'actualité. 13:05-4: La nuit qui vient. 13:10-4: Sports No 1. 13:15-4: Restaurant-Cabaret Blue Bird. 13:20-4: Vaupois Automotobus. 13:25-4: La nuit qui vient. 13:30-4: Flash sur l'actualité. 13:35-4: La nuit qui vient. 13:40-4: Bonne nuit mes agneaux. 13:45-4: Pensée du soir. 13:50-4: FIN DES ÉMISSIONS.

12:40-1: Bonjour voisin. 1:15-1:30: Mire et musique. 1:30-2: Les aventures de Malroun. 2:00-2:30: Bonjour voisin. 2:30-3: Nouvelles-météo-sports. 3:00-3:30: Bonjour voisin. 3:30-4: Cinéma d'été. 4:00-4:30: Théâtre des jeunes avec Tante Marielle. 4:30-5: "Sir Lancelot". 5:00-5:30: "Légion étrangère". 5:30-6: Bohème. 6:00-6:30: Sortie des Artistes. 6:30-7: Nouvelles-météo-sports. 7:00-7:30: Un coin de paradis. 7:30-8: Détective international. 8:00-8:30: Mon pays mes chansons. 8:30-9: En vacances... 9:00-9:30: Chasse et pêche. 9:30-10: P.S. 10:00-10:30: Téléjournal. 10:30-11: Le 13 vous informe. 11:00-11:30: Nouvelles sportives. 11:30-12: Composez 999. 12:00-12:30: La toile d'araignée. 12:30-12:45: CBC TV News. 12:45-1: Aujourd'hui au 13. 1:00-1:15: O'Canada.

12:40-1: Bonjour voisin. 1:15-1:30: Mire et musique. 1:30-2: Les aventures de Malroun. 2:00-2:30: Bonjour voisin. 2:30-3: Nouvelles-météo-sports. 3:00-3:30: Bonjour voisin. 3:30-4: Cinéma d'été. 4:00-4:30: Théâtre des jeunes avec Tante Marielle. 4:30-5: "Sir Lancelot". 5:00-5:30: "Légion étrangère". 5:30-6: Bohème. 6:00-6:30: Sortie des Artistes. 6:30-7: Nouvelles-météo-sports. 7:00-7:30: Un coin de paradis. 7:30-8: Détective international. 8:00-8:30: Mon pays mes chansons. 8:30-9: En vacances... 9:00-9:30: Chasse et pêche. 9:30-10: P.S. 10:00-10:30: Téléjournal. 10:30-11: Le 13 vous informe. 11:00-11:30: Nouvelles sportives. 11:30-12: Composez 999. 12:00-12:30: La toile d'araignée. 12:30-12:45: CBC TV News. 12:45-1: Aujourd'hui au 13. 1:00-1:15: O'Canada.

12:40-1: Bonjour voisin. 1:15-1:30: Mire et musique. 1:30-2: Les aventures de Malroun. 2:00-2:30: Bonjour voisin. 2:30-3: Nouvelles-météo-sports. 3:00-3:30: Bonjour voisin. 3:30-4: Cinéma d'été. 4:00-4:30: Théâtre des jeunes avec Tante Marielle. 4:30-5: "Sir Lancelot". 5:00-5:30: "Légion étrangère". 5:30-6: Bohème. 6:00-6:30: Sortie des Artistes. 6:30-7: Nouvelles-météo-sports. 7:00-7:30: Un coin de paradis. 7:30-8: Détective international. 8:00-8:30: Mon pays mes chansons. 8:30-9: En vacances... 9:00-9:30: Chasse et pêche. 9:30-10: P.S. 10:00-10:30: Téléjournal. 10:30-11: Le 13 vous informe. 11:00-11:30: Nouvelles sportives. 11:30-12: Composez 999. 12:00-12:30: La toile d'araignée. 12:30-12:45: CBC TV News. 12:45-1: Aujourd'hui au 13. 1:00-1:15: O'Canada.

Télé-Films. 11h.15-8. Movie 8 "Morocco", 1930, avec Gary Cooper, Marlene Dietrich et Adolphe Menjou. 11h.30-4. Heure exquise "La grande meute", Fr. 1945. Prame psychologique de J. de Limur avec Jacques Dumesnil et Jacqueline Porel. 11h.35-6. Science-Fiction "The 27th Day", Fr. 1957, avec Gene Barry, Valerie French, Geo Voskonec et Arnold Moss. 12h.30-1. Science-Fiction "The 27th Day", Fr. 1957, avec Gene Barry, Valerie French, Geo Voskonec et Arnold Moss.



(Photo PC) M. GORDON PEACOCK, âgé de 37 ans, qui fut tour à tour directeur de troupe, metteur en scène puis professeur d'art dramatique depuis qu'il a quitté l'école il y a 20 ans, est aujourd'hui directeur de la section d'art dramatique à l'Université d'Alberta. Cette institution est la seule au Canada à offrir un baccalauréat ès arts dramatiques. Plus de 230 élèves se sont inscrits à ce cours lorsqu'il a été annoncé l'automne dernier.

# Une seule école offre au Canada le baccalauréat ès arts dramatiques

par Walt NAGEL. EDMONTON (PC) — Il y a une vingtaine d'années, Gordon Peacock participait à des pièces de théâtre montées par des étudiants. Aujourd'hui, le professeur Gordon Peacock dirige la section d'art dramatique de l'Université d'Alberta. Il s'agit là de la seule école au Canada où l'on peut obtenir un baccalauréat ès arts dramatiques. L'expérience du professeur Peacock — qui fut tour à tour directeur d'une troupe, metteur en scène puis professeur d'art dramatique depuis l'époque où il usait lui-même ses pantalons sur les bancs d'école — illustre ce qu'il appelle lui-même "l'explosion culturelle" de l'Ouest canadien.

Il y a quelques années, des élèves des écoles secondaires qui avaient un penchant pour l'art dramatique acceptaient un rôle dans une pièce montée par une troupe amateur puis ils suivaient quelques cours à l'université. Le pas

suivant, qui conduisait à une carrière professionnelle dans le théâtre, s'avérait la plupart du temps trop difficile pour la majorité. Or, l'automne dernier, dans le cadre de ce que le professeur Peacock appelle "un processus de croissance naturelle", l'Université d'Alberta a formé une section d'art dramatique pour tenter d'éliminer ou plutôt de combler ce fossé entre le théâtre amateur et le théâtre professionnel. Même si le programme a été annoncé à la dernière minute, de sorte que seuls les étudiants de l'Alberta ont pu s'inscrire, la classe de première année comptait pas moins de 233 élèves. Le professeur Peacock et trois adjoints enseignent l'art dramatique, la mise en scène et l'histoire du théâtre dans des locaux exiguës. Des 233 débutants, seulement 10 se sont inscrits en 3e et 4e année. "Jouer n'est pas quelque chose qu'une personne désire faire, mais quelque chose qu'il lui faut faire", affirme le professeur. "La route vers la célébrité prend toute une vie. Nous conseillons aux élèves de ne pas emprunter cette route à cause des efforts et des déboires qu'ils y rencontreront. Cependant, si les élèves persistent parce qu'il leur faut absolument jouer, nous sommes alors convaincus qu'ils sauront triompher des maux de tête et des déboires".

## Le monument de Wolfe est maintenant restauré

QUEBEC (PC) — La restauration du monument Wolfe, détruit par des terroristes le 29 mars 1963, est maintenant terminée. Les employés de la Commission des champs de bataille nationaux ont fini la pose des quatre plaques métalliques avec inscription bilingue, qui apparaissent sur les quatre faces du socle de la colonne, sur les Plaines d'Abraham, à Québec.

Les nouvelles plaques sont d'acier peintures de couleur bronze et portent en relief l'inscription principale, qui se lit ainsi: "Ici mourut Wolfe, le treize septembre 1759".

Sur une autre face du socle, on peut lire ceci: "Ce cinquième monument fut érigé par la Commission des champs de bataille nationaux en juillet 1965, afin de remplacer la colonne détruite le 29 mars 1963". Le secrétaire de la Commission, M. Félix Hudon, a expliqué que les trois premières plaques qui existaient avant la destruction du monument remplaçaient celles qui apparaissent auparavant avec une rédaction anglaise seulement. On sait que ce monument commémore la prise de Québec et la conquête du Canada par l'Angleterre, en 1759.

## 14e festival des Jeux du Théâtre de Sarlat et du Périgord

Le 14e Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat et du Périgord se déroulera du 30 juillet au 8 août. La Compagnie Marc Renaudin présentera: — du 30 juillet au 1er août: Baele, d'après Cervantes, avec Baele, d'après Cervantes, avec Raymond Garvior. — les 3 et 4 août: "Amphitryon" de Molière, avec Jacques Daquin, Gaby Sylvia, Bernard Lavallée et Bernard Lajarrige, dans une mise en scène de Jacques Daquin.

## Horaires — Cinémas

CINEMA DE PARIS — "Lawrence d'Arabie", représentation continue tous les jours, 1 hre, 2h, 3h, 4h, 5h, 6h, 7h, 8h, 9h. CINEMA LE BARONNET — "Les révoltes du Bounty", une seule représentation à 8 hres. THEATRE CAPITOL — "Un dimanche à New York", 1h30, 2h, 3h, 4h, 5h, 6h, 7h, 8h, 9h. THEATRE CHAMPLAIN — "L'Idole d'Acapulco", 8h30, 9h, 10h, 11h, 12h, 1h, 2h, 3h, 4h, 5h, 6h, 7h, 8h, 9h. THEATRE IMPERIAL — "Général", 3 soldats de l'avenue", 1h30, 2h, 3h, 4h, 5h, 6h, 7h, 8h, 9h.

## Paramount a préparé huit films pour la Foire mondiale de New York

Pour les trente-sept millions de touristes qu'on attend à New York, à la Foire Mondiale, la compagnie Paramount a préparé huit films, des productions majeures, prêts à lancer sur le marché et qui seront montrés dans les cinémas de la ville, durant l'exposition. En voici les principaux: "Circus World", dont les vedettes sont John Wayne, Claudia Cardinale, et Rita Hayworth. Le film est prêt à sortir, le jour même de l'ouverture de l'exposition. Le film de Hal Wallis, "The Sons of Katie Elder", un superbe western dont les vedettes sont John Wayne, Dean

Martin et Martha Hyer et qui a été tourné à Durango, au Mexique. "The Amorous Adventures of Moll Flanders", dont les vedettes sont Kim Novak et Richard Johnson, dans la version cinématographique du roman classique de Daniel Defoe. "The Family Jewels", dont la vedette, Jerry Lewis, tient six rôles commiques différents et où débute une actrice de neuf ans, Donna Butterworth. "A Boy ten feet tall", filmé en Afrique et ayant pour vedettes Edward G. Robinson, dans le rôle d'un trafiquant de diamants, et Ferqus McClelland, dans le rôle de son jeu-

## Kenneth Gilbert et Jacques Simard, instrumentistes de très grande classe

(par Roland HEROUX) S'il y en avait encore pour douter de l'authenticité caractéristique de festival des manifestations d'art qui se déroulent depuis trois semaines à Villa Musica, il n'est plus possible, aujourd'hui, pour constater l'authenticité de cette atmosphère de festival. Chaque audition ajoute à l'ambiance créée autour de ces manifestations, qui vont constituer définitivement une page fastueuse de l'histoire de la musique en Mauricie. Aux musiciens prestigieux venus depuis le début de la saison à St-Jean-des-Piles, se sont ajoutés, samedi soir, le claveciniste Kenneth Gilbert et le hautboïste Jacques Simard. Gilbert a étudié en Amérique et en Europe, notamment à Sienne, Italie. Simard nous prouve la valeur des musiciens formés par le Conservatoire de Musique de la province de Québec. Leur récital de samedi était sensiblement la réplique de celui qui, l'hiver dernier, à Carnegie Hall, leur avait valu les acclamations des critiques et des mélomanes de la métropole américaine. Encore une fois du grand répertoire, servi à un auditoire vite conquis, et qui n'en finissait plus d'applaudir, des mains et de la voix, et de réclamer encore et encore les deux artistes. Kenneth Gilbert a passé la fin de semaine entière à Villa Musica, donnant aussi, hier après-midi, pour le bénéfice des campeurs et de nombreux autres mélomanes intéressés, une clinique très captivante de deux heures, sur le clavecin, son origine, sa fabrication, son répertoire. Tout ceci, également, est bien "festival". Dans un festival aussi, il y a certains récitals qu'il faut répéter. Ce sera le cas, mercredi, pour celui présenté, au début du mois, par les organistes Gaston Arel et Lucienne



L'ACTRICE CONSTANCE BENNETTE, sœur de Joan Bennette, est décédée, samedi soir, au Wilson Army Hospital, de Fort Dix, N.J. Elle était l'épouse du brigadier d'aviation Theron Coulter. Cette photo a été prise, l'an dernier, alors qu'elle assistait à la première d'un film à New York.

italien de Bach, Gilbert a été éblouissant. Un sens impeccable du rythme, une souplesse incomparable, un équilibre soutenu, un flair précis de toutes les valeurs. Quelle interprétation touchante aussi des Variations sur "Ma jeune vie a une fin", de Sweelinck, quelle noblesse, également, dans une autre série de pièces de clavecin de Couperin. Simard est lui aussi un instrumentiste de très grande classe. Un son d'un velouté exquis, d'une pureté incomparable, un souffle égal, presque illimité, une justesse d'attaque, une intonation toujours en place, et, chez lui aussi, une souplesse de tous les instants. Et chez les deux, quelle chaleur communicative, quel ensemble, quel fini! Pour eux, les pièges sont oubliés d'avance. Tout nous semble si aisé, venir si spontanément, car la spontanéité est une attitude dominante d'un récital Gilbert-Simard, qu'il s'agisse de cette mélodieuse sonate en la mineur, de Handel, de cette non moins chantante sonate en sol mineur de Telemann, ou du Quatrième Concert Royal de Couperin.

Encore une fois du grand répertoire, servi à un auditoire vite conquis, et qui n'en finissait plus d'applaudir, des mains et de la voix, et de réclamer encore et encore les deux artistes. Kenneth Gilbert a passé la fin de semaine entière à Villa Musica, donnant aussi, hier après-midi, pour le bénéfice des campeurs et de nombreux autres mélomanes intéressés, une clinique très captivante de deux heures, sur le clavecin, son origine, sa fabrication, son répertoire. Tout ceci, également, est bien "festival". Dans un festival aussi, il y a certains récitals qu'il faut répéter. Ce sera le cas, mercredi, pour celui présenté, au début du mois, par les organistes Gaston Arel et Lucienne

## Deux tableaux de peintres canadiens en route pour Londres

Deux tableaux de la collection permanente du Musée des Beaux-Arts de Montréal sont en route pour Londres où ils seront en montre dans les cadres du Festival des Arts du Commonwealth. Le tableau de J. W. Morrice, "Ste-Anne de Beaupré", et celui de François Baillargé, "L'Ange agenouillé", feront partie de l'exposition Trésors de l'Art Canadien à Burlington House, Londres, du 15 septembre au 15 novembre.

CINEMA DE PARIS. Une épopée incomparable et grandiose. En couleurs. Columbia Pictures présente LE SAM SPIEGEL, DAVID LEVI Production of LAWRENCE D'ARABIE. proclamé le MEILLEUR FILM DE L'ANNEE! DUREE: 3.30 HRS.

Représentation continue tous les jours: 1 hre — 4 h. 40 — 8 h. 20. Enfants de 10 ans et plus admis jusqu'à 6 hres. Admission: Enfants 50c - Adultes prix réguliers.

SALLE CLIMATISEE IMPERIAL. 2ième SEMAINE. Le foyer du film de France. Jusqu'à vendredi.

"GOLDFINGER" en français et en couleurs. JAMES BOND est de retour à l'action dans ce grand suspense de l'année. Samedi matinée pour enfants. 1er BOMBARDIER B-52. 2ième ATTAQUE A L'AUBE.

Champlain THEATRE DES PRIMEURS. Jusqu'à vendredi en 2e SEMAINE 3 FILMS EN COULEURS MUSIQUE ET CHANSONS. ELVIS PRESLEY "L'IDOLE D'ACAPULCO". "GENDRILLON AUX GRANDS PIEDS" avec JERRY LEWIS. SAMEDI PROCHAIN A 1 HRE 30 pour les jeunes de 10 ans et plus. "Jumbo, la sensation du cirque" 25¢ Dessins animés — Prix de présence.

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS VECUE!!! "REVOLTÉS DU BOUNTY" MARLON BRANDO TRIVOR HOWARD RICHARD HARRIS. TECHNICOLOUR. Spectacle de 3 heures. Une seule représentation à 8 hres p.m. CINEMA LE BARONNET 323 DES FORGES, T-R Tél-374-9955

CAPITOL AUJOURD'HUI Cliff Robertson Jane Fonda dans "UN DIMANCHE A NEW-YORK" En couleurs. George Sanders Richard Johnson

L'OASIS "Cocktail lounge" AL COWAN TRIO LE MEILLEUR TRIO POUR LA DANSE ENTREE LIBRE

Chateau de Blois SALON BAR TRIANON à tous les soirs. PAULE GAUTHIER chansonnier-compositeur. Commencant le 3 août GUY PICHE et son ensemble. Repas servis jusqu'à la fermeture.

CABARET RIO SALLE DE RECEPTION SALLE à MANGER. 375, DES FORGES. EN VEDETTE: LES SULTANS MICHEL CHEVARY, M. C. LUNDI - MARDI - MERCREDI ENTREE 50c

Flourdelysée présente TONY MASSARELLI LES DEMONS, danseurs. MERCREDI LA DISCOTHEQUE avec Laval Provencher ENTREE LIBRE

HOTEL ST-MAURICE

HOTEL ST-MAURICE

HOTEL ST-MAURICE

# En pantoufles

Dans la joute annuelle d'étoiles de la ligue Rurale

# La section Est-Centre l'emporte par 3 à 2

## A bâtons rompus!

La dernière rumeur veut que Marcel Bonin, bien connu des Trifluviens et ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal, devienne pilote des Royaux de Sorel, équipe-ferme de l'organisation des Black Hawks de Chicago, dans la ligue Junior "A" du Québec. • Les frères Richard, Maurice, l'ancienne grande étoile des Canadiens et aujourd'hui vice-président exécutif de cette même organisation, et Henri, étoile actuelle des détenteurs de la coupe Stanley, sont en deuil de leur mère depuis quelques jours. — En effet, Mme Onésime Richard, mère de ces deux personnalités du hockey, est décédée vendredi à l'âge de 65 ans après une longue maladie. — Ses funérailles doivent avoir lieu demain. • Doug Daignault, anciennement des Blue Bombers de Winnipeg et des Rough Riders d'Ottawa, et maintenant avec les Alouettes de Montréal, est revenu dans les bonnes grâces du gérant et pilote Jim Trimble. — Daignault avait été placé sur la liste de repêchage pour des raisons d'ordre disciplinaire. — Après avoir fourni une explication, Daignault est de retour dans la troupe de Trimble. — Durant ce temps, Dave Brown, que Daignault avait oublié de remplacer lors de la joute hors-concours contre les Lions de la Colombie-Britannique, mardi soir dernier, et qui avait été victime d'une commotion cérébrale quelque temps auparavant, a été retenu au congé de l'hôpital, en fin de semaine. • Les Red Legs de Cincinnati ont finalement décidé de demeurer où ils sont présentement jusqu'à la fin de la saison '71. — Le parc de stationnement, près du stade des Reds à Cincinnati, sera plus vaste à compter de la prochaine saison et les Reds, en retour, ont consenti à déboursier \$35,000 pour aider à loger les familles forcées de déménager en raison de l'agrandissement du parc de stationnement. • Un ministre allemand, de la Coopération économique, du nom de Walter Scheel, vient d'acheter l'une des dix bicyclettes du fameux cycliste Jacques Anquetil et entend faire sa prochaine campagne électorale sur deux roues. — Scheel, qui est maintenant âgé de 46 ans, croit que ce moyen de transport le rapprochera encore plus de ses électeurs et lui assurera du même coup sa réélection. • La jolie Sonji Clay blâme le chef de la nation musulmane pour la rupture de son mariage de 11 mois avec le monarque poids-lourd actuel de la boxe. — Lors d'une contestation en Cour, dernièrement, Sonji a demandé le rejet de la demande du beau Cassius en vue d'annulation ou divorce, tout en exigeant une séparation légale et une pension alimentaire permanente. — Elle croit que Cassius l'a quittée sur le conseil de son chef. — Après une première audience, le juge a accordé une pension alimentaire temporaire de \$350 par semaine à Sonji, qui exigeait, toutefois, \$1,000 ou plus. — Ça y en prend de l'argent! — L'affaire n'est toutefois pas encore close. •

PORTNEUF (G.R.) — Un bel atterrage de Jean-Claude Vincent a permis aux Étoiles de la section Est-Centre de remporter une victoire de 3 à 2 aux dépens de la section Ouest-Centre, dans une joute chaudement disputée devant plus de 1,200 amateurs. Cette joute des Étoiles de la ligue Rurale de baseball a donné lieu à une solide exhibition de baseball dans les deux camps.

Gérard Roof, des Mets de Trois-Rivières à la suite de sa tenue au monticule a été choisi comme l'athlète par excellence de cette rencontre. Avant cette joute une batterie d'honneur a marqué cette ouverture. Jean-Paul Trudel, agent local Dow, a lancé la première balle assisté de Gilbert Bergeron, de Portneuf, au bâton et Jules Lafrance, président, receveur.

Vincent excelle  
L'arrêt de Jean-Claude Vincent, joueur de premier but, du club Shawinigan, a permis aux Étoiles de la section Est-Centre, de demeurer dans la lutte et d'étoffer un ralliement de l'autre division. Vincent a en effet brillé sur le dur coup de Jean-Marie Arsenault, du Ste-Ursule alors qu'il y avait deux hommes de retirés et trois hommes sur les sentiers, à la huitième manche. Une autre vedette de la joute a été le lanceur droitier qui durant son séjour au monticule, s'est montré soli-



LA LIGUE RURALE de baseball Albert Gaucher a présenté, hier, sa joute annuelle d'étoiles à Portneuf. Nous voyons, sur cette photo, de gauche à droite, Emile Mineau, instructeur de la section Ouest-Centre, Fernand Ferron, vice-président de la ligue, Gilbert Bergeron, de Portneuf, Jean-Paul Trudel, agent local, Jules Lafrance, président, et Paul Bertrand, instructeur de l'Est-Centre.

## Le Tour cycliste du St-Laurent

## Le Belge Roger Seghers gagne la première étape

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Le Belge Roger Seghers s'est assuré les honneurs de la première étape du Tour du St-Laurent hier.

Il a parcouru les 132 milles séparant Matane de Rivière-du-Loup en six heures et 20 minutes.

Il a devancé de peu un groupe de 11 cyclistes qui dominait le peloton depuis Rimouski, à mi-chemin de l'étape.

Le Polonais Jan Kudra a pris le deuxième rang et le Belge Henri Pauwels, la troisième place.

On comptait 58 partants à Matane, lors de la première étape de cette épreuve de 1,500 milles.

Les coureurs ont dû lutter contre le vent pendant tout ce trajet sur les bords du St-Laurent, marqué de nombreuses côtes.

Deux blessés  
Deux cyclistes ont fait des chutes au cours de cette première étape, soit le Français Jean-Yves Roy et le Hollandais Petrus Braspenning.

Roy, qui était au nombre de cinq meneurs, a fait une chute vers la 100e mille, mais il a réussi à reprendre sa place avant la fin de l'épreuve. Il est arrivé au fil, couvert de sang de la tête au pied.

Par contre le Hollandais est tombé quelque 20 milles après le départ, se blessant à l'épaule et au côté.

Tous ses coéquipiers l'ont attendu jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre le groupe principal. Il a même réussi à prendre la tête à quelques milles du but, mais il a dû céder les devants dans les côtes accentuées de Rivière-du-Loup. La douleur se lisait sur son visage au fil d'arrivée.

Deuxième étape  
Les cyclistes entreprendront la deuxième des 15 étapes aujourd'hui alors qu'ils se rendront jusqu'à Lévis, en face de Québec; on prendra fin le marathon le 8 août.

On compte cinq équipes canadiennes, huit européennes et une de Guadeloupe inscrites

Classements  
LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	60	26	425
Baltimore	56	29	389
Cleveland	55	40	379
Detroit	53	40	370
Chicago	52	42	353
New York	48	41	485
Los Angeles	45	52	464
Washington	42	56	439
Boston	35	59	372
Kansas City	30	61	339

LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	58	42	389
Cincinnati	46	42	371
San Francisco	32	41	359
Milwaukee	31	43	343
Philadelphia	29	47	310
Pittsburgh	27	49	283
St-Louis	26	49	283
Chicago	25	45	276
Houston	23	45	276
New York	22	45	276

## Le baseball majeur en fin de semaine

**SAMEDI**

**LIGUE AMERICAINNE**

Kansas City	000 110 000 2 4 2	Washington	242 010 009 11 0
Sheldon	300 200 003 10 0	Wright	8 et Bryan Ortega et Zimmerman
G-Ortega	11-8	P-Sheldon	4-4
Cir: K-Green 12	Bryan 8	Waskirkland 11	Lock 12 11

**LIGUE NATIONALE**

Chicago	000 101 014 12 0	Detroit	400 000 304 7 10 0
Horlan	Lary 1, Bello 5, Fisher 7 et Martin	Wickersham	Gladding 4, Nuchartz 3, Navarro 8 et Freeman
G-Wickersham	3-8	P-Horlan	8-8
Cir: Ward 4, Del-Cash 15, Kaine 16, Freeman 7			

**PREMIERE JOUTE**

Minnesota	000 010 001 7 0	Baltimore	000 001 003 8 1
Pascual	Worthington 4, Roggenburg 4, Pias 7, Stigman 8 et Bailey	Zimmerman 8, McNally 7 et O'Brien	Brown 9, Hall 8-3, P-Pias 4-3, Cir: Bell-Powell 8

**LIGUE NATIONALE**

Pittsburgh	011 130 002 4 12 1
------------	--------------------

## A la piste de l'Expo hier soir

**PREMIERE COURSE — AMBLE \$400.**

**Non-gagnants de \$500. en 1965**

No	Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin.	le.	temps	cotes	conduc.
1	Diamond Needle	7	7	7	6	4	1	1	2:08.3	2.30	C. Hébert
2	True Jack	6	4	3	3	3	2	1	2:08.3	2.30	C. Hébert
3	Elmator	5	3	3	3	3	2	1	2:09.3	2.30	C. Hébert
4	Chief Johnston	4	2	1	1	1	1	1	2:09.2	3.20	J.P. Morel
5	Toddy Pointer	3	6	6	5	3	3	1	2:09.3	2.30	J.P. Morel
6	Miss Alice	2	4	4	4	4	4	4	2:09.3	2.30	J.P. Morel
7	Diamond Needle	11.40	4.30	3.80					1:02.3	1.35	2:08.3

**DEUXIEME COURSE — TROT \$350.**

**Non-gagnants de \$525. en 1965**

No	Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin.	le.	temps	cotes	conduc.
1	Mr Joe	4	1	1	1	1	1	1	2:12.4	4.70	J.P. Morel
2	Schiller	2	2	2	2	2	2	2	2:12.4	2.50	J.P. Morel
3	Armbro Nibbie	5	6	7	6	5	4	3	2:12.4	2.50	J.P. Morel
4	Dave Heberling	5	6	7	6	5	4	3	2:12.4	2.50	J.P. Morel
5	Yankee Rum	8	8	8	8	8	8	8	2:12.4	2.50	J.P. Morel
6	Cyril Ibat	7	7	7	7	7	7	7	2:12.4	2.50	J.P. Morel
7	Music Lady	6	7	8	8	8	8	8	2:12.4	2.50	J.P. Morel
8	Lusty Tom										
9	Barland										
10	Van Dean	11.40	4.40	3.90					1:07.28	1:40.3	2:12.4

**TROISIEME COURSE — AMBLE \$300.**

**Non-gagnants de \$200. en 1965**

No	Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin.	le.	temps	cotes	conduc.
1	Miss May Put Jr	5	5	5	5	4	2	2	2:12.1	5.20	N. Dumont
2	Battle Bird	4	1	1	2	3	3	3	2:12.1	5.20	N. Dumont
3	Task Brewer	2	2	2	2	2	2	2	2:12.1	5.20	N. Dumont
4	Canadienne Lee	6	7	7	7	7	7	7	2:12.1	5.20	N. Dumont
5	Cash Yates	4	6	6	6	6	6	6	2:12.1	5.20	N. Dumont
6	Star Bumpas	7	7	7	7	7	7	7	2:12.1	5.20	N. Dumont
7	Rapid Rise	5.70	3.20	3.80					1:06.2	1:39.3	2:12.1
8	Miss May Put Jr	5.30	3.50								

**QUATRIEME COURSE — AMBLE \$400.**

**Course à réclamer \$1,000. et juments \$1,500.**

No	Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin.	le.	temps	cotes	conduc.
1	Mohawk Princess	4	4	4	4	3	1	1	2:09.2	1.40	And. Boucher
2	Southampton	5	6	6	6	6	6	6	2:10.2	1.40	And. Boucher
3	Gertie G	2	2	2	2	2	2	2	2:10.2	1.40	And. Boucher
4	Clara Win	8	8	8	8	8	8	8	2:10.2	1.40	And. Boucher
5	Buckeye Nick	6	7	7	7	7	7	7	2:10.2	1.40	And. Boucher
6	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
7	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
8	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
9	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
10	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
11	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
12	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
13	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
14	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
15	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
16	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
17	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
18	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
19	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher
20	Jack	3	3	3	3	3	3	3	2:10.2	1.40	And. Boucher

## VENTE de FIN du MOIS

SUR LES AMBASSADORS (Modele 880-990)

AU CHOIX — Equipées avec moteurs: 287 ou 327.

**L'AMBASSADOR**

L'AUTOMOBILE QUI A OBTENU LA PLUS FORTE AUGMENTATION EN 1965, SOIT

**211%**

**GARAGE ROYER & FRERE ENR.**

2405, ROYALE TROIS-RIVIERES FR 4-3744

## Partie sans coup sûr de Jocelyn Bordeleau

Dans une rencontre de la ligue juvénile locale, jeudi soir, le Notre-Dame a défait le Ste-Cécile par 6-2 alors que le jeune Jocelyn Bordeleau a lancé une partie sans coup sûr.

Bordeleau a retiré 14 frappeurs sur des prises en plus de donner cinq buts sur balles. Pierre Raymond a été débuté de la défaite. Il a été touché pour quatre coups sûrs, mais ses coéquipiers n'aidèrent pas sa cause en commettant 6 erreurs. Les gagnants, durant ce temps, y allaient de deux bévues.

Raymond a fait mordre la poussière à neuf frappeurs tout en n'allouant qu'une passe gratuite.

Claude Thibeault, de l'équipe gagnants, a brillé avec deux coups sûrs en quatre voyages au marbre, ses deux coups sûrs étant des doubles.

Les étoiles de la rencontre ont été accordées à Bordeleau, Thibeault et Raymond.

**PREMIERE COURSE**

**TROT — \$275**

1. Bell River	7.00	4.30	3.50
2. Y. L.	25.90	8.20	5.90
3. Miss Francine C			
Tempo: 2:13.1			

**DEUXIEME COURSE**

**AMBLE — \$200**

1. Hazi	7.80	2.80	3.50
2. Purietta	2.40	2.40	3.10
3. Up Stape			
Tempo: 2:13.2			

**PARIDOUBLE 1-1: 657.80**

**TROISIEME COURSE**

**AMBLE — \$200**

5. Princess Marc Mic	3.60	3.30	3.20
4. Lovely Palace	36.70	25.70	4.50
3. Miss Wind Direct			
Tempo: 2:13.2			

**QUATRIEME COURSE**

**TROT — \$200**

2. Les Quatre As	13.80	6.40	4.70
3. Mighty Nibbie	5.30	5.30	3.80
1. Larry Boy			
Tempo: 2:14.3			

**QUINIELLA: 546.78**

**CINQUIEME COURSE**

**AMBLE — \$225**

1. Tom	17.50	4.50	3.60
2. Les Elm Anna	4.60	2.70	
3. Nip Express	4.40	2.90	
Tempo: 2:14			
Retiré: G.M.W.			

**SIXIEME COURSE**

**Stake des Eleveurs du Québec**

**AMBLE 3 ans — \$1,647.50**

2. Cloverleaf Gordon	2.90	2.80	2.60
1. Richard	4.40	2.90	
8. Duke St-Maurice	4.40	2.90	
Tempo: 2:09.1			

**SEPTIEME COURSE**

**AMBLE — \$275**

6. Wilson Frost	8.10	4.80	3.70
2. Y. Bird	10.90	3.90	
7. Tina Clap			
Tempo: 2:11			

**QUINIELLA 4-3: 554.30**

**Retiré: No 1**

**HUITIEME COURSE**

**AMBLE — \$250**

2. Rhythym	11.30	6.00	4.20
4. R. Veda	5.50	3.50	
1. Nika Song	2.80		
Tempo: 2:10			

**NEUVIEME COURSE**

**Invitation**

**AMBLE HAND — \$400**

1. Juliana Herbert	8.50	8.90	8.20
3. Nip Express	18.90	7.30	
6. Fanny Clap			
Tempo: 2:07.3			

**DIXIEME COURSE**

**AMBLE — \$200**

6. Cloverleaf Directly	10.30	4.10	2.20
3. Guy Up	2.40	2.40	
4. Doug Bauder			
Tempo: 2:14.4			

**EXACTA 4-3: \$25**

**La No 2 est retiré et remplacé par Rex Andy.**

**GAUTHIER ET FILS LTD**

**ZIEBART ANTI-ROUILLE**

(qui conserve votre auto propre et la protège contre la rouille). GARANTIE DE 4 ANS sur une auto neuve pour la modique somme de \$59.95. Pour rendez-vous

**7415, Boul. Jean XXIII, T.-Rivières-Ouest**

**Tél: 378-3744**

**CIGARETTES "EXPORT"**

**BOUT UNI ou FILTRE**

**RÉGULIÈRES ET "KING"**







111- Hommes demandés

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
Pour le Service d'approvisionnement et d'entrepôt
Ministère de l'Éducation
Québec
UN DIRECTEUR DU SERVICE D'APPROVISIONNEMENT ET D'ENTREPÔT — Concours 65-1032

TRAITEMENT: \$7,000, \$7,400 ou \$8,200, selon la compétence
FONCTIONS: Sous la surveillance générale du sous-ministre, pourvoir le matériel nécessaire à la bonne marche administrative et technique du ministère; autoriser, modifier ou refuser les demandes en raison des normes établies et/ou lors d'un budget déficitaire; assurer la bonne marche des magasins sous sa responsabilité; prévoir les techniques mécaniques à utiliser pour la réception et l'expédition des marchandises du ministère; entretenir les relations avec les fournisseurs, les instituteurs, les écoles de métiers, etc.; voir à l'organisation et à l'administration de son service; au besoin, exécuter toute autre tâche connexe.

QUALITES REQUISES: De préférence, grade universitaire avec expérience dans un champ d'action similaire; sens analytique et administratif; connaissance des systèmes de réception et d'expédition de marchandises; habileté pour diriger le personnel et qualités personnelles appropriées.

UN CHEF DU MAGASIN — Concours 65-1032
Traitement initial de \$4,900 avec augmentations statutaires jusqu'à \$5,900
FONCTIONS: Sous la direction du directeur du service, organiser un système effectif de réception et d'expédition de marchandises; établir des normes de travail pour les différents postes sous sa surveillance; former un personnel compétent; exécuter la livraison des marchandises réquisitionnées selon une cédule établie; assurer la responsabilité du contrôle des inventaires en magasin; administrer le bureau du magasin selon les normes et les techniques administratives établies par le chef du service.

QUALITES REQUISES: Cours secondaire et posséder environ huit années d'expérience comme magasinier ou champ d'action connexe; habileté à diriger des subalternes; formation administrative de base et qualités personnelles appropriées.

UN CONTROLEUR D'INVENTAIRE — Concours 65-1033
Traitement initial de \$4,900 ou \$5,500 selon la compétence
FONCTIONS: Sous la surveillance du directeur, établir maximum - minimum pour chaque item en magasin; déterminer les quantités standard de commandes basées sur des formules scientifiques de quantité de commande économique; assumer la responsabilité de la marche administrative du bureau du magasin.

QUALITES REQUISES: Cours secondaire et posséder environ huit années d'expérience comme magasinier; sens analytique et qualités personnelles appropriées.
Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 10 août 1965. Bien indiquer le numéro du concours. B 111 T 224

113- Positions offertes

CONTREMAITRE DE SOUS-STATION
et D'ATELIER de REPARATION
Quebec Iron and Titanium Corporation, le plus grand producteur au monde de scories de titane pour l'industrie des pigments et de SOREL-METAL pour les aciéries et les fonderies, requiert les services d'un Contremaître de Sous-Station et d'Atelier de Réparation, pour prendre charge du bon fonctionnement et de l'entretien d'une sous-station ainsi que d'équipement sur mot Diesel, tel que: locomotive, grue, etc., pour une usine située à Havre St-Pierre, Québec.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme d'École Technique ou équivalent.
Expérience comme Contremaître dans l'entretien et réparation des moteurs Diesel.
SALAIRE intéressant et excellents bénéfices marginaux tels que: pension, médical majeur, etc.
Soumettre votre application par écrit en donnant le plus de détails possible à:
Surveillant des Relations avec les Employés,
Quebec Iron and Titanium Corporation,
Case Postale 40,
Sorel, Québec. B 113 T 224

125- Autos-camions à vendre
TRIUMPH TR4, 1964, 20,000 milles, si intéressé, appeler: FR 4-9542. D 125 T 222-224

ATTENTION CHEZ L'ALFAMME
MÉTIER 1961 — STUDEBAKER LARK 1960 — CHEVROLET Impala, toit rigide 1959 — VAUXHALL 6 cylindres, 1960 — PONTIAC 1959 — CHEVROLET 1958 — BUICK 1958 — CON-SULT 1958 — CHEVROLET 1957, "SANS AUCUN ACCIDENT", en plus, 25 autres modèles différents. S'adresser: 3280, RUE STE-MARGUERITE, TROIS-RIVIÈRES, APPREZ. FR 5-4095. B 125 T 222-224

Toutes nos Autos sont
Garanties 100%
1963 CHEVROLET, 2 portes, 6 automatique.
1963 CORVAIR 2 portes, automatique.
1962 FORD GALAXIE convertible.
1962 FORD FAIRLANE, 6 automatique.
1962 FORD éconoline, vitrée, 6 standard.
1962 CHEVROLET Impala, toit rigide, 6 automatique.
1962 PONTIAC convertible, 8 automatique.
1962 PONTIAC 6 automatique.
1961 FALCON 6 automatique.
1961 PONTIAC, toit rigide, 4 portes, 6 automatique.
1961 PONTIAC 6 automatique.
1961 CHEVROLET 6 automatique.
1961 ENVOY 4 portes.
1961 CHEVROLET Station, 6 automatique.
1960 OLDSMOBILE.
1960 FORD, 2 portes, toit rigide.
1960 CHEVROLET, toit rigide.
1958 VOLKSWAGEN, wagon-nette.
Aussi ROULOTTE A VENDRE, 15 pieds, meublée.
Aussi plusieurs autres Automobiles non énumérées
SOYEZ PRUDENTS
ACHETEZ
CHEZ PRUDENT
Boisclair Autos
982, Champflour
FR.: 8-2354
B 125 T 219-225

LE PLUS GRAND CHOIX AU PLUS BAS PRIX
1964 Chevrolet — 1964 Pontiac — 1963 Chevrolet — 1963 Dodge 1.350 — 1962 Ford 1.150 — 1962 Pontiac 1.150 — 1961 Anglia 290 — 1960 Vauxhall 250 — 1959 Buick 325 — 1959 Oldsmobile 525 — 1959 Dodge 430 — 1957 Chevrolet 250 — 1956 Dodge 75 — 1957 Pontiac 150 — 1957 Ford 375 — 1957 Dodge 90 — ANSI QUE PLUSIEURS AUTRES MODELES, GORDON AUTOMOBILES, 3750 ST-VILOBE (coin Ste-Marguerite), 4-5045. B 125 T 219-225

125- Autos-camions à vendre
TRACTEUR à vendre, marque Oliver, 350 hrs d'ouvrage, avec moulin à points, Herse à disques, charrette. S'adresser: 279, Ste-Anne, Québec. D 125 T 224-227

127- Autobus à vendre
AUTOBUS D'ÉCOLEURS A VENDRE. Autos neufs de toutes les grandes marques et de très bas prix. Nous avons un très beau choix d'autobus usagés et de 48, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 132, 144, 156, 168, 180, 192, 204, 216, 228, 240, 252, 264, 276, 288, 300, 312, 324, 336, 348, 360, 372, 384, 396, 408, 420, 432, 444, 456, 468, 480, 492, 504, 516, 528, 540, 552, 564, 576, 588, 600, 612, 624, 636, 648, 660, 672, 684, 696, 708, 720, 732, 744, 756, 768, 780, 792, 804, 816, 828, 840, 852, 864, 876, 888, 900, 912, 924, 936, 948, 960, 972, 984, 996, 1008, 1020, 1032, 1044, 1056, 1068, 1080, 1092, 1104, 1116, 1128, 1140, 1152, 1164, 1176, 1188, 1200, 1212, 1224, 1236, 1248, 1260, 1272, 1284, 1296, 1308, 1320, 1332, 1344, 1356, 1368, 1380, 1392, 1404, 1416, 1428, 1440, 1452, 1464, 1476, 1488, 1500, 1512, 1524, 1536, 1548, 1560, 1572, 1584, 1596, 1608, 1620, 1632, 1644, 1656, 1668, 1680, 1692, 1704, 1716, 1728, 1740, 1752, 1764, 1776, 1788, 1800, 1812, 1824, 1836, 1848, 1860, 1872, 1884, 1896, 1908, 1920, 1932, 1944, 1956, 1968, 1980, 1992, 2004, 2016, 2028, 2040, 2052, 2064, 2076, 2088, 2100, 2112, 2124, 2136, 2148, 2160, 2172, 2184, 2196, 2208, 2220, 2232, 2244, 2256, 2268, 2280, 2292, 2304, 2316, 2328, 2340, 2352, 2364, 2376, 2388, 2400, 2412, 2424, 2436, 2448, 2460, 2472, 2484, 2496, 2508, 2520, 2532, 2544, 2556, 2568, 2580, 2592, 2604, 2616, 2628, 2640, 2652, 2664, 2676, 2688, 2700, 2712, 2724, 2736, 2748, 2760, 2772, 2784, 2796, 2808, 2820, 2832, 2844, 2856, 2868, 2880, 2892, 2904, 2916, 2928, 2940, 2952, 2964, 2976, 2988, 3000, 3012, 3024, 3036, 3048, 3060, 3072, 3084, 3096, 3108, 3120, 3132, 3144, 3156, 3168, 3180, 3192, 3204, 3216, 3228, 3240, 3252, 3264, 3276, 3288, 3300, 3312, 3324, 3336, 3348, 3360, 3372, 3384, 3396, 3408, 3420, 3432, 3444, 3456, 3468, 3480, 3492, 3504, 3516, 3528, 3540, 3552, 3564, 3576, 3588, 3600, 3612, 3624, 3636, 3648, 3660, 3672, 3684, 3696, 3708, 3720, 3732, 3744, 3756, 3768, 3780, 3792, 3804, 3816, 3828, 3840, 3852, 3864, 3876, 3888, 3900, 3912, 3924, 3936, 3948, 3960, 3972, 3984, 3996, 4008, 4020, 4032, 4044, 4056, 4068, 4080, 4092, 4104, 4116, 4128, 4140, 4152, 4164, 4176, 4188, 4200, 4212, 4224, 4236, 4248, 4260, 4272, 4284, 4296, 4308, 4320, 4332, 4344, 4356, 4368, 4380, 4392, 4404, 4416, 4428, 4440, 4452, 4464, 4476, 4488, 4500, 4512, 4524, 4536, 4548, 4560, 4572, 4584, 4596, 4608, 4620, 4632, 4644, 4656, 4668, 4680, 4692, 4704, 4716, 4728, 4740, 4752, 4764, 4776, 4788, 4800, 4812, 4824, 4836, 4848, 4860, 4872, 4884, 4896, 4908, 4920, 4932, 4944, 4956, 4968, 4980, 4992, 5004, 5016, 5028, 5040, 5052, 5064, 5076, 5088, 5100, 5112, 5124, 5136, 5148, 5160, 5172, 5184, 5196, 5208, 5220, 5232, 5244, 5256, 5268, 5280, 5292, 5304, 5316, 5328, 5340, 5352, 5364, 5376, 5388, 5400, 5412, 5424, 5436, 5448, 5460, 5472, 5484, 5496, 5508, 5520, 5532, 5544, 5556, 5568, 5580, 5592, 5604, 5616, 5628, 5640, 5652, 5664, 5676, 5688, 5700, 5712, 5724, 5736, 5748, 5760, 5772, 5784, 5796, 5808, 5820, 5832, 5844, 5856, 5868, 5880, 5892, 5904, 5916, 5928, 5940, 5952, 5964, 5976, 5988, 6000, 6012, 6024, 6036, 6048, 6060, 6072, 6084, 6096, 6108, 6120, 6132, 6144, 6156, 6168, 6180, 6192, 6204, 6216, 6228, 6240, 6252, 6264, 6276, 6288, 6300, 6312, 6324, 6336, 6348, 6360, 6372, 6384, 6396, 6408, 6420, 6432, 6444, 6456, 6468, 6480, 6492, 6504, 6516, 6528, 6540, 6552, 6564, 6576, 6588, 6600, 6612, 6624, 6636, 6648, 6660, 6672, 6684, 6696, 6708, 6720, 6732, 6744, 6756, 6768, 6780, 6792, 6804, 6816, 6828, 6840, 6852, 6864, 6876, 6888, 6900, 6912, 6924, 6936, 6948, 6960, 6972, 6984, 6996, 7008, 7020, 7032, 7044, 7056, 7068, 7080, 7092, 7104, 7116, 7128, 7140, 7152, 7164, 7176, 7188, 7200, 7212, 7224, 7236, 7248, 7260, 7272, 7284, 7296, 7308, 7320, 7332, 7344, 7356, 7368, 7380, 7392, 7404, 7416, 7428, 7440, 7452, 7464, 7476, 7488, 7500, 7512, 7524, 7536, 7548, 7560, 7572, 7584, 7596, 7608, 7620, 7632, 7644, 7656, 7668, 7680, 7692, 7704, 7716, 7728, 7740, 7752, 7764, 7776, 7788, 7800, 7812, 7824, 7836, 7848, 7860, 7872, 7884, 7896, 7908, 7920, 7932, 7944, 7956, 7968, 7980, 7992, 8004, 8016, 8028, 8040, 8052, 8064, 8076, 8088, 8100, 8112, 8124, 8136, 8148, 8160, 8172, 8184, 8196, 8208, 8220, 8232, 8244, 8256, 8268, 8280, 8292, 8304, 8316, 8328, 8340, 8352, 8364, 8376, 8388, 8400, 8412, 8424, 8436, 8448, 8460, 8472, 8484, 8496, 8508, 8520, 8532, 8544, 8556, 8568, 8580, 8592, 8604, 8616, 8628, 8640, 8652, 8664, 8676, 8688, 8700, 8712, 8724, 8736, 8748, 8760, 8772, 8784, 8796, 8808, 8820, 8832, 8844, 8856, 8868, 8880, 8892, 8904, 8916, 8928, 8940, 8952, 8964, 8976, 8988, 9000, 9012, 9024, 9036, 9048, 9060, 9072, 9084, 9096, 9108, 9120, 9132, 9144, 9156, 9168, 9180, 9192, 9204, 9216, 9228, 9240, 9252, 9264, 9276, 9288, 9300, 9312, 9324, 9336, 9348, 9360, 9372, 9384, 9396, 9408, 9420, 9432, 9444, 9456, 9468, 9480, 9492, 9504, 9516, 9528, 9540, 9552, 9564, 9576, 9588, 9600, 9612, 9624, 9636, 9648, 9660, 9672, 9684, 9696, 9708, 9720, 9732, 9744, 9756, 9768, 9780, 9792, 9804, 9816, 9828, 9840, 9852, 9864, 9876, 9888, 9900, 9912, 9924, 9936, 9948, 9960, 9972, 9984, 9996, 10008, 10020, 10032, 10044, 10056, 10068, 10080, 10092, 10104, 10116, 10128, 10140, 10152, 10164, 10176, 10188, 10200, 10212, 10224, 10236, 10248, 10260, 10272, 10284, 10296, 10308, 10320, 10332, 10344, 10356, 10368, 10380, 10392, 10404, 10416, 10428, 10440, 10452, 10464, 10476, 10488, 10500, 10512, 10524, 10536, 10548, 10560, 10572, 10584, 10596, 10608, 10620, 10632, 10644, 10656, 10668, 10680, 10692, 10704, 10716, 10728, 10740, 10752, 10764, 10776, 10788, 10800, 10812, 10824, 10836, 10848, 10860, 10872, 10884, 10896, 10908, 10920, 10932, 10944, 10956, 10968, 10980, 10992, 11004, 11016, 11028, 11040, 11052, 11064, 11076, 11088, 11100, 11112, 11124, 11136, 11148, 11160, 11172, 11184, 11196, 11208, 11220, 11232, 11244, 11256, 11268, 11280, 11292, 11304, 11316, 11328, 11340, 11352, 11364, 11376, 11388, 11400, 11412, 11424, 11436, 11448, 11460, 11472, 11484, 11496, 11508, 11520, 11532, 11544, 11556, 11568, 11580, 11592, 11604, 11616, 11628, 11640, 11652, 11664, 11676, 11688, 11700, 11712, 11724, 11736, 11748, 11760, 11772, 11784, 11796, 11808, 11820, 11832, 11844, 11856, 11868, 11880, 11892, 11904, 11916, 11928, 11940, 11952, 11964, 11976, 11988, 12000, 12012, 12024, 12036, 12048, 12060, 12072, 12084, 12096, 12108, 12120, 12132, 12144, 12156, 12168, 12180, 12192, 12204, 12216, 12228, 12240, 12252, 12264, 12276, 12288, 12300, 12312, 12324, 12336, 12348, 12360, 12372, 12384, 12396, 12408, 12420, 12432, 12444, 12456, 12468, 12480, 12492, 12504, 12516, 12528, 12540, 12552, 12564, 12576, 12588, 12600, 12612, 12624, 12636, 12648, 12660, 12672, 12684, 12696, 12708, 12720, 12732, 12744, 12756, 12768, 12780, 12792, 12804, 12816, 12828, 12840, 12852, 12864, 12876, 12888, 12900, 12912, 12924, 12936, 12948, 12960, 12972, 12984, 12996, 13008, 13020, 13032, 13044, 13056, 13068, 13080, 13092, 13104, 13116, 13128, 13140, 13152, 13164, 13176, 13188, 13200, 13212, 13224, 13236, 13248, 13260, 13272, 13284, 13296, 13308, 13320, 13332, 13344, 13356, 13368, 13380, 13392, 13404, 13416, 13428, 13440, 13452, 13464, 13476, 13488, 13500, 13512, 13524, 13536, 13548, 13560, 13572, 13584, 13596, 13608, 13620, 13632, 13644, 13656, 13668, 13680, 13692, 13704, 13716, 13728, 13740, 13752, 13764, 13776, 13788, 13800, 13812, 13824, 13836, 13848, 13860, 13872, 13884, 13896, 13908, 13920, 13932, 13944, 13956, 13968, 13980, 13992, 14004, 14016, 14028, 14040, 14052, 14064, 14076, 14088, 14100, 14112, 14124, 14136, 14148, 14160, 14172, 14184, 14196, 14208, 14220, 14232, 14244, 14256, 14268, 14280, 14292, 14304, 14316, 14328, 14340, 14352, 14364, 14376, 14388, 14400, 14412, 14424, 14436, 14448, 14460, 14472, 14484, 14496, 14508, 14520, 14532, 14544, 14556, 14568, 14580, 14592, 14604, 14616, 14628, 14640, 14652, 14664, 14676, 14688, 14700, 14712, 14724, 14736, 14748, 14760, 14772, 14784, 14796, 14808, 14820, 14832, 14844, 14856, 14868, 14880, 14892, 14904, 14916, 14928, 14940, 14952, 14964, 14976, 14988, 15000, 15012, 15024, 15036, 15048, 15060, 15072, 15084, 15096, 15108, 15120, 15132, 15144, 15156, 15168, 15180, 15192, 15204, 15216, 15228, 15240, 15252, 15264, 15276, 15288, 15300, 15312, 15324, 15336, 15348, 15360, 15372, 15384, 15396, 15408, 15420, 15432, 15444, 15456, 15468, 15480, 15492, 15504, 15516, 15528, 15540, 15552, 15564, 15576, 15588, 15600, 15612, 15624, 15636, 15648, 15660, 15672, 15684, 15696, 15708, 15720, 15732, 15744, 15756, 15768, 15780, 15792, 15804, 15816, 15828, 15840, 15852, 15864, 15876, 15888, 15900, 15912, 15924, 15936, 15948, 15960, 15972, 15984, 15996, 16008, 16020, 16032, 16044, 16056, 16068, 16080, 16092, 16104, 16116, 16128, 16140, 16152, 16164, 16176, 16188, 16200, 16212, 16224, 16236, 16248, 16260, 16272, 16284, 16296, 16308, 16320, 16332, 16344, 16356, 16368, 16380, 16392, 16404, 16416, 16428, 16440, 16452, 16464, 16476, 16488, 16500, 16512, 16524, 16536, 16548, 16560, 16572, 16584, 16596, 16608, 16620, 16632, 16644, 16656, 16668, 16680, 16692, 16704, 16716, 16728, 16740, 16752, 16764, 16776, 16788, 16800, 16812, 16824, 16836, 16848, 16860, 16872, 16884, 16896, 16908, 16920, 16932, 16944, 16956, 16968, 16980, 16992, 17004, 17016, 17028, 17040, 17052, 17064, 17076, 17088, 17100, 17112, 17124, 17136, 17148, 17160, 17172, 17184, 17196, 17208, 17220, 17232, 17244, 17256, 17268, 17280, 17292, 17304, 17316, 17328, 17340, 17352, 17364, 17376, 17388, 17400, 17412, 17424, 17436, 17448, 17460, 17472, 17484, 17496, 17508, 17520, 17532, 17544, 17556, 17568, 17580, 17592, 17604, 17616, 17628, 17640, 17652, 17664, 17676, 17688, 17700, 17712, 17724, 17736, 17748, 17760, 17772, 17784, 17796, 17808, 17820, 17832, 17844, 17856, 17868, 17880, 17892, 17904, 17916, 17928, 17940, 17952, 17964, 17976, 17988, 18000, 18012, 18024, 18036, 18048, 18060, 18072, 18084, 18096, 18108, 18120, 18132, 18144, 18156, 18168, 18180, 18192, 18204, 18216, 18228, 18240, 18252, 18264, 18276, 18288, 18300, 18312, 18324, 18336, 18348, 18360, 18372, 18384, 18396, 18408, 18420, 18432, 18444, 18456, 18468, 184



# Le financier américain Cyrus Eaton craint que les événements ne rapprochent la Chine et la Russie

Par R. J. ANDERSON

**NORTHFIELD, Ohio (PC) —** M. Cyrus Eaton préfère être appelé le doyen des hommes d'affaires américains. Il insiste sur le fait qu'il n'est pas le "doyen rouge".  
Il possède sa philosophie des affaires, de la politique, de la religion, de l'agriculture. Cette philosophie se résume à ceci : en affaires, faire plus d'argent; en politique, laisser son prochain en paix; en religion, liberté de conscience; agriculture, l'améliorer.  
Il s'est très bien tiré en ce qui a trait au domaine des affaires. Il est millionnaire bien

des fois et il est dans une position pour faire encore plus d'argent. S'il avait des ambitions dans ce domaine — ce dont il ne nous a pas fait part — ce serait d'être parmi les 10 plus grands multimillionnaires américains. A l'heure actuelle, il n'est que parmi les 20 premiers multimillionnaires.

Pour ce qui est de la politique, il est dans l'eau chaude, mais ce n'est rien de nouveau en ce qui le concerne et il y demeurera jusqu'à la fin de ses jours. Agé de 81 ans, il estime qu'aussi longtemps qu'il sera en vie et bien portant, il verra à ce que la marmite internationale mijotte pour un jour davantage.

C'est la question No 2 qui le tracasse alors qu'il affirme qu'il y aura un jour ou l'autre un conflit mondial et qu'éventuellement, l'humanité sera rayée du globe à la suite de l'explosion de quelques bombes nucléaires. Ses opinions à ce sujet lui ont valu d'être qualifié de paradoxe — un capitaliste de premier ordre qui veut être ami des communistes qui eux ont juré d'éliminer le capitalisme. A ses détracteurs, il répond tout simplement : "Parfois, un système est bon pour un pays mais il ne l'est pas pour un autre".

### Guerre mondiale

"Je préfère l'entreprise privée mais je n'ai pas le droit de dire aux autres pays quoi faire. Qu'on laisse les autres pays choisir le système économique et la religion qui leur plaisent".

M. Eaton estime que le communisme est une phase éphémère. Le monde occidental devrait faire preuve de patience et de compréhension et qu'avec le temps, les pays situés derrière le rideau de fer changeront leur philosophie politique en faveur d'une attitude s'apparentant davantage à celle des pays occidentaux.

Il est particulièrement ennuagé à l'heure actuelle par l'attitude du département d'Etat à qui il reproche notamment d'imposer ses vues au public américain en ce qui a trait aux nouvelles visant le conflit idéologique sino-soviétique. Il ne cesse de répéter depuis son dernier voyage en URSS que les événements mondiaux forceront l'Union soviétique et la Chine continentale à faire front commun contre les Etats-Unis. Les deux géants communistes, a-t-il prédit, se hâteront à cause du Vietnam "à moins qu'un miracle ne se produise". Il ne cache pas à personne que le miracle en question serait le retrait des Américains de ce pays du Sud-Est asiatique.

L'industriel de Cleveland estime que les E.U. n'ont pas d'intérêts majeurs à protéger dans ce pays et que les Vietnamiens devraient pouvoir choisir la forme de gouvernement qu'ils désirent — et que ce ne serait pas nécessairement un gouvernement communiste.

Ce personnage controversé, qui dirige un empire financier d'une valeur de \$3.000.000, a récemment fait connaître ses opinions dans un discours prononcé à Detroit le 24 mai et il a précisé sa pensée au cours d'une interview donnée à son ranch Acadia, près de Northfield.

Sa thèse est un sombre avertissement. Les dirigeants soviétiques qu'il a vu à Moscou pendant huit jours, les printemps dernier, étaient sérieux lorsqu'ils lui ont dit que les E.U. ne leur laissent aucune alternative que la guerre.

(Photo PC)  
LES AFFAIRES sont les affaires. L'industriel américain, Cyrus Eaton, voudrait que les E.-U. abandonnent leurs restrictions en ce qui a trait aux échanges commerciaux avec les Soviétiques. Le multimillionnaire, qui a expédié des bestiaux en URSS, dit qu'il "préférerait vendre des bêtes à cornes plutôt que des munitions". M. Eaton est ici photographié à l'aéroport de Moscou où il a fait plusieurs visites.

## Le laboratoire de physique nucléaire de l'université de Montréal est en construction

Les travaux d'excavation en vue de la construction d'un grand laboratoire de physique nucléaire sur le campus de l'Université de Montréal sont déjà en cours. Cette première étape des travaux a été confiée à la Compagnie Miron Ltée. D'autre part, la commande de l'injecteur, partie essentielle au grand accélérateur de particules, a été émise à Radiation Dynamics Inc de Westbury, Long Island, N.Y. Cet appareil cumulera deux fonctions : il servira d'abord d'injecteur à l'accélérateur, augmentant ainsi son énergie d'environ 30%; il sera de plus utilisé comme accélérateur à courant élevé, ce qui permettra de faire des expériences jusqu'ici irréalisables. Le professeur René Lévesque, du département de physique de la Faculté des sciences a été nommé directeur intérimaire de ce laboratoire.

M. Lucien Piché, vice-recteur et président du comité de construction, précise que l'aménagement de ce laboratoire, au coût total d'environ \$4 millions, a été rendu possible grâce à des subventions en provenance du Conseil national de recherches d'Ottawa et de la Commission de l'énergie atomique du Canada; une subvention égale a été fournie par la province de Québec, dans le cadre de son programme d'investissements dans les universités.

Les premiers travaux, com-

mençant l'évacuation d'environ 80.000 verges cubes de roc en plein flanc du Mont-Royal, ont débuté lundi le 5 juillet. Cette excavation considérable tient à ce que le laboratoire sera presque entièrement enfoncé dans la montagne, afin d'assurer la protection nécessaire contre les radiations du système d'accélérateurs de 18 millions d'électrons-volts. L'accélérateur lui-même doit être livré vers le 1<sup>er</sup> avril 1966 et l'injecteur, dont la construction dans les ateliers de Radiation Dynamics prendra environ 18 mois, sera livré à l'automne de 1966, au moment où le fonctionnement de l'accélérateur sera prêt à l'intégrer. Le laboratoire sera en mesure de fonctionner au début de 1967.

## Les Etats-Unis achètent des bons du trésor français

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé d'acheter des bons du trésor français pour tenter de récupérer une partie de l'or que la France leur enlève actuellement en contre-partie des dollars qu'elle amasse.

La commission bancaire du sénat s'est mise d'accord jeudi sur un projet de loi qu'elle adoptera presque certainement vendredi et qui donnera aux banques de la réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis, le pouvoir d'utiliser les fonds qu'elles détiennent pour acheter et revendre des obligations ou bons du trésor de pays étrangers, ce qu'elles ne peuvent faire en l'état actuel de la législation.

Les débats au sein de la commission bancaire n'ont laissé aucun doute sur le fait que cette nouvelle mesure était essentiellement conçue comme un moyen de récupérer une partie de l'or que la France et d'autres pays européens soustraient au stock des Etats-Unis réduit à moins de \$14 milliards son plus bas niveau depuis 1938.

A cette occasion, le sénateur Willis Robertson, président de la commission a annoncé le général de Gaulle, comme le responsable de la course à l'or de Fort Knox, dans laquelle la Belgique, la Hollande et l'Espagne commencent à rivaliser avec la France.

Le projet américain repose sur l'idée que la France et les autres pays étrangers devront racheter en or les bons du trésor et autres obligations dont la banque centrale américaine se sera rendue acquéreur.

Plus de la moitié des \$1.100 millions d'or que les Etats-Unis ont perdu depuis le début de cette année est allée en France.

## Participation des Etats-Unis à la Banque asiatique de développement économique ?

WASHINGTON (AFP) — Des représentants de cinq pays d'Asie se sont réunis vendredi pour étudier avec les autorités américaines la participation éventuelle des Etats-Unis à la future "Banque asiatique de développement économique". Dans son célèbre "discours de Baltimore" sur le Vietnam, en avril dernier, le président Johnson avait promis l'aide fi-

nançière des Etats-Unis à ce projet de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Une autre mission de l'ECAFE qui se trouve actuellement en Europe occidentale doit se rendre la semaine prochaine à Moscou pour solliciter la participation soviétique au financement de la Banque inter-asiatique.

Les pays représentés dans le groupe venu à Washington sont les Philippines, le Sud-Vietnam, le Pakistan, l'Inde et l'Iran. M. Nyunt, secrétaire exécutif de l'ECAFE, accompagne la mission qui a commencé hier matin avec les représentants du département d'Etat, du Trésor et de l'AID, une série de consultations qui se poursuivront jusqu'à lundi.

Sur le capital initial d'un milliard de dollars que les promoteurs voient le plus de difficulté à réunir, les Etats-Unis ont plus ou moins officiellement promis une participation de 200 millions de dollars.

Cet engagement demeure toutefois fonction de la réalisation de quelques conditions relatives au fonctionnement de la banque inter-asiatique. Il est également sujet à l'approbation du Congrès américain et c'est là que de nombreux observateurs voient le plus de difficultés.

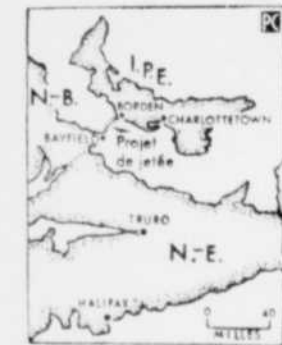
## Imperial Oil va construire une usine de méthanol

MONTREAL (PC) — La société Imperial Oil a annoncé son intention de construire une fabrique de méthanol de plusieurs millions de dollars dans l'est du Canada. Elle s'alignera à même les opérations de raffinage de l'Imperial Oil. Le méthanol, qui sert principalement à la fabrication de formaldéhyde, est un alcool synthétique dérivé de matière première de fabrication de nombreux produits chimiques.



(Graphique PC)

FIN DE L'ISOLEMENT — Une promesse faite par les Pères de la Confédération à l'île-du-Prince-Edouard, lorsque cette province s'est jointe à la Confédération canadienne, en 1873, se réalisera avec un retard de près de 100 ans par la construction d'une jetée qui reliera la plus petite des 10 provinces à la terre ferme. Cette coupe de la chaussée, longue de neuf milles, la plus longue au monde, nous donne une idée de la façon dont sont combinées la voie ferroviaire et la route à deux voies qui pourra éventuellement être élargie à quatre voies.



(Graphique PC)

APPEL D'OFFRE POUR LA CHAUSSEE — Le ministre des Travaux publics présentera un appel d'offres, en décembre, pour les premiers travaux en vue de la construction, au coût de près de \$150 millions, de la chaussée qui reliera l'île-du-Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Pearson, qui a annoncé la nouvelle, jeudi, a précisé que la construction est sensée débuter en avril, et que le complexe comprenant un tunnel, un pont et trois jetées, sera terminé vers la fin de 1970.

### Réduction du contenu d'argent dans des pièces de monnaie

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a apposé sa signature à la loi réduisant le contenu d'argent des pièces de 50 cents, 25 cents et 10 cents par suite de la pénurie de ce métal. Le contenu d'argent de ces pièces sera réduit de 90 pour cent à 40 pour cent.



**On sait s'amuser au Québec**  
Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.



Buvez O'Keefe la bière douce!